le franco albertain

Mercredi 24 mars 1976 Volume IX Numéro 12

15 cents

MAGNIFIQUE TABLEAU À GAGNER



Mlle Bérangère Mercier, peintre de grande réputation, offre ce magnifique tableau à la Fédération des Femmes canadiennes-françaises. Ces dernières le mettront en loterie, et le tirage aura lieu lors de la "Cabane à sucre".

Autre article sur Mlle Mercier en page 6.

Adresse /

Courrier de deuxième classe

Assemblée générale de l'A.C.F.A.

voir page 24



ATELIER DE MARIONNETTES

RALLYE FRANCOPHONIE-JEUNESSE

"Déniaise-toi... Embarque"



ATELIER DE MUSIQUE

Les 19, 20, 21 mars dernier, l'exécutif provincial de Francophonie Jeunesse de l'Alberta a organisé un rallye au Collège St-Jean. Quatre-vingt-dix représentants des sept différentes régionales se sont rendus à Edmonton pour la fin de semaine. Les activités comprenaient une discothèque vendredi soir, une journée d'ateliers, un banquet et un spectacle de Robert Paquette, samedi soir, ainsi que l'assemblée générale dimanche matin.

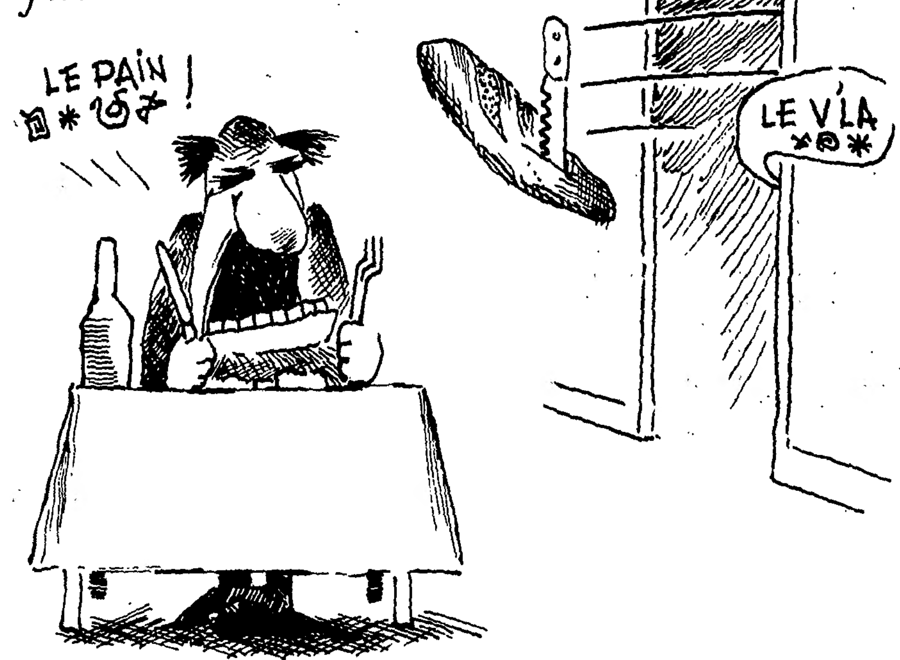
Le but du rallye était de réunir des jeunes franco-albertains sous le thème "déniaise-toi... embarque". Les quatre-vingt-dix participants ont eu l'expérience de partager des idées et de parler français entre eux. Les ateliers ont permis ces échanges. On avait le choix de la Musique, la Radio, l'Education, la fabrication de Marionnettes et la Presse écrite.

On a organisé l'atelier de Musique en vue de composer une chanson thème pour Francophonie-Jeunesse. Les participants comptaient présenter cette nouvelle chanson, intitulée "C'est jus-

(suite à la page 5)

Il n'est jamais trop tard pour bien faire

COMMENT ÉVITER "LE CHOC"



CHAPITRE III (suite)

Pour un grand nombre de couples, en effet, c'est tout un choc de se retrouver ensemble, alors que leur mariage semble avoir réussi justement parce que le mari et la femme ne se voyaient pas souvent. Pendant dix heures, l'un était en ville et en chemin pour s'y rendre ou en revenir, tandis que l'autre était à la maison. Huit heures étaient consacrées au sommeil. Le reste du temps, ils ne se rendaient pas trop compte du fait qu'ils communiquaient très peu; et quand ils le faisaient, ils arrivaient à peine à se comprendre. Il y a des femmes romantiques qui rêvent de vivre sur une falaise battue par les lames. Elles se voient déambulant, enveloppées d'une écharpe qu'agite le vent du large, sous une cavalcade de nuages que la lune perce par instants. Combien de ces femmes sont mariées à des hommes que rien ne fascine autant que le tableau des valeurs boursières et pour qui les falaises ne représentent pas un placement très alléchant.

On n'en finirait plus d'énumérer les exemples de cette nature. Quand arrive le temps de la retraite, ils sont là tous les deux, se faisant face aux trois repas, à moins que l'un des deux ne fasse des projets pour sortir de la maison. Les projets de l'homme commencent à fondre comme neige au soleil. Souvent des querelles s'allument. L'âge d'or risque de ressembler à un enfer. Tandis que la femme en a assez de l'avoir à la maison, l'homme éprouve la nostalgie de la ville et demeure assis devant l'appareil de télévision. C'est à cette minute qu'il songe comme il serait agréable de se retrouver à un rendez-vous d'affaires, à une réunion de syndicat, à un congrès... Au bout d'un certain temps, il en aura jusque-là de la maison. Et s'il commence à sortir sans raison particulière, sa femme peut se demander s'il ne se rend pas à quelque rendez-vous clandestin.

Le portrait est peut-être sombre, mais il dépeint assez fidèlement la situation du couple qui n'a pas pensé d'avance à meubler les loisirs de la retraite.

Nous n'avons pas la prétention de pouvoir épuiser le sujet, mais nous nous sommes permis d'établir une classification des passe-temps par catégories. Vous reconnaîtrez facilement ceux qui, dans votre cas, se prêtent à un exercice en commun avec votre conjoint. Vous identifierez aussi les activités qui ont ou qui peuvent avoir une portée sociale. Certains passe-temps vous feront sourire; d'autres stimuleront votre imagination. Laissez-la courir, vous avez tout à gagner.

LES SPORTS

L'éventail sportif offre de nombreuses possibilités. On peut faire du sport; on peut enseigner les sports; on peut assister à des événements sportifs; on peut se spécialiser dans l'étude d'un sport.

La pratique du sport est bénéfique à deux points de vues: elle meuble vos loisirs et elle vous aide à rester en bonne condition physique. Elle peut même avoir une dimension sociale dans le cas des sports d'équipe.

Conscients de nous répéter, ajoutons cependant que l'on ne s'improvise pas sportif du jour au lendemain. Si certains tennismen se renvoient encore la balle à un âge très avancé, c'est qu'ils ont commencé tôt. Et le même principe s'applique au ski alpin, au ski de fond, au golf, au badminton, à la balle-molle, à l'équitation... enfin, à tous les sports qui peuvent être pratiqués à l'âge de la retraite. Et ils sont beaucoup plus nombreux qu'on ne l'imagine de prime abord. Tracez-vous un programme à partir des sports que vous pratiquez actuellement et de ceux qui vous intéressent.

(suite à la page 7)

Dates à retenir — MARS-AVRIL 1976

7 Société Mater Christi Messe et assemblée Foyer Youville - St-Albert 2h. p.m. Fin de semaine folklorique à Calgary	8	9 Partie de cartes du Club d'âge d'or de St-Joachim Joute de basketball à l'école J.H. Picard à 20h.00 p.m.	10 Conférence au C.U.S.J. ROGER BAULU "Souvenirs des débuts de la radio et avenir des communications" 8h. p.m.	11 Partie de cartes du club d'âge d'or de St-Joachim	12	13
14 Partie de cartes du Club social de St-Albert Salle communautaire 8h. p.m.	15 Assemblée du Club d'Age d'or de St-Joachim	16 Souper-conférence du Club Richelieu d'Edmonton Partie de cartes du Club d'âge d'or de St-Joachim	17	18 Partie de cartes du Club d'âge d'or de St-Joachim	19 19-21 mars Rallye provincial de Francophonie-Jeunesse	20 Assemblée annuelle de l'A.E.B.A. Ecole J.H. Picard 9h.30 a.m. FJA présente: ROBERT PAQUETTE à 8h.30 p.m. au Convention Inn West
21 La chorale LES CHANTAMIS chantera à la messe de 10h.30 à la paroisse Ste-Anne d'Edmonton ASSEMBLEE ANNUELLE de F.J.A. 10h.30 a.m. au C.U.S.J.	22	23 Partie de cartes du Club d'âge d'or de St-Joachim	24	25 Le Cercle Dramatique de St-Paul présente "La Marraine de Charley" à 8h.00 p.m. à l'école Régionale	26 Réunion de l'Exécutif provincial de l'A.C.F.A. Salle de conférence 7h.30	27 Le Cercle Dramatique de St-Paul présente "La marraine de Charley" Atelier d'information sur la coopérative de logement 1h.00 p.m. - 5h.00 p.m. (voir p. 21)
28 CONCERT DES MONTECHOS Cathédrale All Saints' 8h. p.m. Le Cercle Dramatique de St-Paul présente "La marraine de Charley" 8h.00 à l'école Régionale	29	30	31	1er avril	2 Assemblée annuelle de l'A.C.F.A. régionale de St-Paul à 8h.00 au Centre Culturel	3
4 Cabane à Sucre de St-Paul 1h.30 p.m. à 10h.00 p.m.	5	6 Souper-conférence du Club Richelieu d'Edmonton Fédération des Femmes canadiennes-françaises Ecole J.H. Picard 8h. p.m.	7	8	9 Fête en l'honneur des Pères Oblats au Collège St-Jean (voir page 5)	10 Assemblée générale de l'A.C.F.A. (voir p. 11)

Bain 76 - Projet de perfectionnement du français langue première

Un projet de perfectionnement en français d'une durée d'un mois, se tiendra à Cap Rouge, au Québec du 3 au 31 juillet.

Le projet est subventionné par le Secrétariat d'Etat et est ouvert à 75 participants des 4 provinces de l'Ouest. Puisque c'est le Manitoba qui lance le projet, les Manitobains se réservent 65 places. Les participants des autres provinces de l'Ouest devront donc se chiffrer à un maximum de 10. Il est probable que l'Alberta puisse recommander 3 participants à ce projet.

Avis est donc donné aux intéressés par la présente de bien vouloir écrire au soussigné afin d'obtenir de plus amples détails et un formulaire d'inscription qui doit être rempli dans le plus bref délai possible. S'il y avait plus de 3 inscriptions, le Conseil Français se verrait dans l'obligation de faire un choix. Si un tel choix s'avérait nécessaire, les critères selon lesquels le choix s'effectuera seront fournies à tous ceux qui auront fait une demande de participer au projet Bain '76.

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

Chaque participant devra fournir une contribution de $137.50 dont $10.00 devra être inclus avec la formule d'inscription. Toute inscription refusée sera retournée avec le $10.00. Les participants albertains devront de plus assurer leur transport depuis Edmonton jusqu'à Winnipeg. Mais le transport de Winnipeg à Cap Rouge, au Québec, fait partie des prévisions budgétaires du projet. Les participants du Manitoba sont assurés de recevoir neuf crédits au niveau du bachelier en éducation à l'Université du Manitoba. Tout professeur des autres provinces devra s'assurer auprès de l'Université où il est inscrit si oui ou non il pourra recevoir des crédits à la suite de ce projet.

Avis aux intéressés de contacter le soussigné dans le plus bref délai possible afin d'obtenir des renseignements supplémentaires.

Jacques B. Moquin
CONSEIL FRANCAIS
8315-76e rue, Edmonton
Tél.: (Bur.) 427-3639
(Res.) 465-6378

RAPPORTS D'IMPOT SUR PLACE

*

Samedi, le 27 mars
à partir de 1 h.00 p.m.
Chateau Sturgeon Senior Citizens Home
LEGAL

*



Honorable Hugh Faulkner:

ÉDUCATION FRANÇAISE: UNE ACTION CONCERTÉE

Dans le rapport du Groupe de travail sur les minorités de langue française les auteurs affirment que "les parents francophones en milieu minoritaire sont défavorisés lorsqu'il s'agit d'offrir à leurs enfants des opportunités de développement total dans leur langue et leur culture". On mentionne l'intérêt accru des parents envers une éducation qui respecte leurs valeurs culturelles et linguistiques, particulièrement dans un milieu au prise avec les forces assimilatrices du contexte nord-américain.

On peut se demander d'un autre côté s'il est pleinement fait usage des institutions existantes, si les étudiants fréquentent des écoles de langue française chaque fois qu'ils en ont l'occasion. Selon Statistique Canada la situation a peu changé de 1971 à 1975 en ce qui a trait à l'inscription des élèves dans les écoles francophones du pays. Dans l'ensemble du Canada le taux de fréquentation s'est maintenu à 71 pour cent. Dans certaines provinces, cependant, la situation s'est quelque peu améliorée: la clientèle francophone du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de la Saskatchewan est passée de 73 pour cent, 76 pour cent et 8 pour cent en 1971 à 75 pour cent, 81 pour cent et 19 pour cent en 1975 respectivement.

Malgré ces gains dans trois provinces il nous faut déplorer une baisse dans d'autres provinces, là où souvent des institutions sont en place depuis nombre d'années. Une récente étude, menée par deux professeurs de l'Université d'Ottawa auprès de 4,517 élèves franco-ontariens, vient également confirmer, à mon avis, ce manque d'intérêt envers des institutions offrant des programmes d'étude en langue française.

D'après cette recherche seulement 48 pour cent des étudiants de 13e année désirent poursuivre leurs études collégiales et universitaires en français. S'il est heureux que l'Université d'Ottawa et le Collège Algonquin (deux institutions bénéficiant des programmes de langue du fédéral et offrant toute une gamme de cours en français) reçoivent la majorité de ces étudiants à l'heure actuelle, il demeure que quelque 20 autres universités de la province accueilleront nombre de francophones. Or ces institutions offrent peu de cours en langue française.

Je retiens de ce qui précède, tant des chiffres de Statistique Canada que des données de l'étude sur "L'avenir des étudiants franco-ontariens", deux éléments de stratégie possible pour améliorer une situation normale. D'un côté, les parents et élèves d'expression française doivent être amenés à mieux connaître les institutions offrant des programmes d'études dans leur langue pour en accroître le taux de fréquentation; des campagnes de publicité menées par les institutions concernées et des programmes de sensibilisation initiés par les associations d'éducation ne pourraient-ils pas conduire à un redressement de la situation actuelle? D'un autre côté, un plus grand nombre d'institutions, particulièrement au niveau post-secondaire, doivent davantage offrir des cours en langue française, et ce dans toute une gamme de disciplines, aussi bien technique qu'artistique ou scientifique.

C'est là une stratégie bien globale, j'en conviens, et une approche qui conduit à une concertation de la part de divers instances gouvernementales, tout comme de plusieurs organismes et d'institutions d'éducation. Les gouvernements provinciaux et fédéral, les commissions scolaires, collèges et universités, les fédérations de professeurs, les associations d'éducation, voilà autant de partenaires dans une aventure commune. En autant que l'état fédéral est concerné la volonté et les ressources ne manquent pas. Des initiatives ont déjà été prises, notamment en Alberta et en Nouvelle-Ecosse, mais j'estime que beaucoup plus peut être réalisé et que priorité doit être accordée à cette question de l'enseignement en langue française dans l'année qui vient.

J. Hugh Faulkner

Parlons impôt

LES DÉDUCTIONS

Q. J'ai pris ma retraite prématurée cette année lorsque j'ai eu 58 ans. Puis-je réclamer une déduction pour ma pension ou dois-je attendre d'avoir 65 ans?

R. Oui, vous pouvez réclamer une déduction pour la pension que vous avez reçue jusqu'à un maximum de $1,000. Vous n'avez pas besoin d'attendre d'avoir 65 ans pour réclamer cette déduction.

Q. Une partie des arrangements pris lors de mon divorce était qu'en plus de la pension alimentaire je devais continuer de payer les versements mensuels sur notre ancienne résidence. Puis-je réclamer ces paiements même si je ne les ai pas versés à mon ex-femme?

R. Oui. Les paiements périodiques que vous avez dû verser en faveur de votre ex-conjoint sont déductibles.

Q. J'ai reçu $178 d'intérêts et une pension se chiffrant à $2,300. Combien dois-je exclure de mon revenu? J'ai 67 ans.

R. Vous devez déclarer le plein montant du revenu tiré d'intérêts et d'une pension sur votre déclaration d'impôt. Puis, vous réclamez $178 à titre de la déduction pour revenu en intérêts et en dividendes de $1,000 à titre de la déduction pour le revenu tiré d'une pension.

Q. Je désire acheter un REER, mais ne possède pas les fonds nécessaires. Puis-je déduire l'intérêt exigé sur l'argent emprunté?

R. Vous pouvez réclamer la déduction des frais d'intérêt parce que le but de votre emprunt était de gagner un revenu.

Q. Les prestations de pension de vieillesse ou d'assurance-chômage sont-elles incluses dans le calcul des gains provenant d'un emploi aux fins de la déduction de 3 pour cent pour les dépenses afférentes à un emploi?

R. Non. Ne sont inclus que le revenu provenant d'un emploi, les allocations de formation des adultes, les subventions nettes de recherche, les pourboires et les gratifications.

Q. Puis-je déduire des frais funéraires de mon impôt sur le revenu?

R. Non. Les frais funéraires ne constituent pas une déduction admissible aux fins de l'impôt.

Q. En 1975, j'ai reçu $600 en revenu tiré d'une pension, une rente de $200 provenant du régime enregistré d'épargne-retraite de mon conjoint défunt ainsi qu'une rente de $1,200 de mon propre REER. Quel est le montant de ma déduction pour revenu tiré d'une pension?

R. Si vous aviez moins de 65 ans à la fin de 1975, vous pouvez réclamer $800. Si vous aviez 65 ans ou plus à la fin de 1975, alors vous pouvez réclamer les $1,000 en entier. Vous pouvez déduire sans aucune restriction d'âge les paiements que vous avez reçus du REER de votre conjoint défunt. Toutefois, vous ne pouvez déduire les paiements provenant de votre REER que si vous aviez 65 ans ou plus à la fin de l'année.

Q. Quelles sont les nouvelles règles concernant la déduction d'intérêts de $1,000?

R. Il y a deux changements principaux: 1) Les dividendes majorés font maintenant partie de la déduction et 2) Les frais d'intérêts versés en vue de tirer un revenu en intérêts ne réduisent pas la déduction comme il était de règle l'année dernière.

Q. Qu'est-ce que les dividendes majorés?

R. Les dividendes majorés figurent comme "montant imposable des dividendes de corporations canadiennes imposables" à la case (B) des feuillets T5. Voyez le numéro 46 de votre Guide d'impôt 1975.

Q. J'ai calculé mes déductions d'assurance-chômage et je me suis aperçu que mon employeur n'en avait pas déduit suffisamment. Dois-je payer la différence?

R. Non. Réclamez uniquement la somme déduite par votre employeur. Aucune autre mesure n'est requise.

Q. J'ai fait un don à un parti politique fédéral. Ce parti possède également une organisation provinciale en Ontario. Puis-je réclamer le crédit d'impôt pour contribution politique de l'Ontario?

R. Non. Les contributions à un parti fédéral ne peuvent être déduites que de l'impôt fédéral à payer. De même, les contributions à un parti Ontarien ne peuvent être déduites que de l'impôt provincial à payer de l'Ontario.

éditorial

COLLÈGE SAINT-JEAN OU ST. JOHN'S COLLEGE?

En 1960, les Jésuites de Sudbury fondaient l'Université Laurentienne "dans le droit fil de son rêve et de ses origines, très françaises", note Lise Bissonnette dans LE DEVOIR du 23 février dernier. Cette université est née du Collège du Sacré-Coeur que les Pères Jésuites avaient fondé en 1913.

"Rigoureusement et égalitairement bilingue lors de sa fondation" il y a moins de vingt ans, l'Université Laurentienne, maintenant mieux connue sous le nom de *Laurentian University*, semble-t-il, ne compte que 17 p. 100 de francophones dont la moitié sont inscrits dans des cours et programmes anglais. Pourtant la ville de Sudbury elle-même est française dans une proportion de 40 p. 100; on dit d'elle qu'elle est le "centre francophone de l'Ontatio"; on y compte effectivement quatre écoles secondaires entièrement françaises...

Loin de nous l'idée de faire le procès de l'Université Laurentienne ou de nos frères franco-ontariens. Mais nous vivons présentement une situation analogue à celle qu'on a vécu à Sudbury en 1960: notre collège devient pour de bon une faculté bilingue de l'Université de l'Alberta. Par ailleurs, Edmonton n'a rien d'un centre français et nous n'avons qu'une seule école secondaire qui n'est pas "entièrement française". Toutes choses étant égales, ce n'est pas tomber dans le pessimisme que de nourrir certaines inquiétudes quant à l'avenir de notre Collège Universitaire.

Présentement, il n'y a pas l'ombre d'un doute que le Collège Saint-Jean, "notre" Collège Saint-Jean, fait un pas dans la bonne direction. On pourra lire à ce sujet certains articles que nous publions dans la section spéciale de la présente édition du FRANCO-ALBERTAIN.

Nous pouvons compter sur la bonne foi du gouvernement de l'Alberta et de l'Université de l'Alberta: tout le monde veut que le Collège universitaire Saint-Jean soit une institution bilingue à caractère français. Mais ce qui assurera vraiment cette réussite, c'est la population franco-albertaine elle-même. Les négociations entre les Oblats et les nouveaux propriétaires sont avancées et témoignent nettement d'un intérêt réel à l'avenir de la francophonie albertaine. Ce qui n'est pas écrit, et ce qui est moins sûr, c'est le degré de coopération que les Franco-Albertains accorderont à cette institution.

Dans dix, vingt ou trente ans, ce point encore obscur sera mis à jour par les historiens. Aurons-nous lieu d'être fiers ou nous serons-nous couverts de honte?

Guy Lacombe

"DÉNIAISE-TOI... EMBARQUE"

Le rallye de Francophonie-Jeunesse, qui a eu lieu à Edmonton en fin de semaine dernière, n'est pas un événement quelconque dans la dynamique de notre francophonie albertaine. Il est au contraire de première importance parce qu'il indique d'une part une étonnante vitalité chez nos jeunes Franco-albertains de toutes les régions, et parce qu'il est le gage d'autre part qu'une relève d'excellente qualité se prépare.

L'ex-présidente, Agathe Gaulin, et son équipe méritent de sincères félicitations pour la mise en marche et la réussite de ce rallye. Le compte-rendu que nous publions en première page révèle un engagement profond chez ces jeunes, et nous permet de croire en fin de compte, que la francophonie albertaine est en bonne santé.

Ce rallye impose de nouveaux défis à la nouvelle équipe dont Denis Noël est maintenant le président. Il sera de première importance que ces quelques journées de travail aient des effets multiplicateurs. Tous ceux et celles qui ont participé à ce rallye ne peuvent retourner chez eux avec la satisfaction du "devoir accompli". Beaucoup de travail reste à faire partout dans la province et ce sont ceux qui ont participé au rallye qui devront en être les artisans.

Un rallye bien réussi est un demi-succès. Il devient un succès complet quand les résultats espérés se traduisent en réalisations concrètes.

Guy Lacombe

dossier

LA PEINE CAPITALE - suite

LA TRADITION JUDÉO-CHRÉTIENNE ET LA PEINE DE MORT

Par Thomas Bilodeau, o.m.i.

Après le départ de Jésus, que font les apôtres? Quelles attitudes prend la primitive Eglise?

Saint Paul semonce vertement les Corinthiens qui tolèrent un cas d'inceste parmi eux. (8) L'inceste entraîne la peine de mort selon l'Ancien Testament. (9) L'exhortation de Paul reste mystérieuse. Pourtant, la solution qu'il propose est assez claire pour ce qui nous concerne: "Il faut qu'au nom du Seigneur Jésus, nous nous assemblions, vous et mon esprit, avec la puissance du Seigneur Jésus, et que cet individu soit livré à Satan pour la perte de sa chair, afin que l'esprit soit sauvé au Jour du Seigneur". (10) Notons que l'inceste dont il est ici question est réprouvée non seulement par la loi juive mais encore par le droit romain. Certains rabbins toléraient de telles unions (entre le gendre et sa belle-mère) chez les païens convertis au judaisme. Mais que veut dire "livré à Satan"? Il s'agit d'une excommunication au sens strict du terme. Selon les exégètes (11), dans l'idée de Paul, c'est indirectement que le coupable est livré à Satan. L'exclusion hors de la communauté prive l'excommunié des moyens qu'a le groupe de se défendre contre le Malin et donc le livre en son pouvoir. Mais cette exclusion est proposée pour la guérison de l'incestueux. Les souffrances qui suivront l'action de Satan doivent amener le pécheur à la conversion. Donc, Paul ne propose pas l'application de la Loi de l'Ancien Testament.

La Tradition Chrétienne

Restent les vingt siècles de christianisme. Qu'en est-il?

La peine de mort est approuvée et appliquée. L'argument le plus fréquent que les moralistes chrétiens apportent en faveur de la peine capitale s'établit à partir d'une analogie, d'une comparaison. De même que l'ablation d'un membre corrompu peut assurer la santé de tout le corps humain, ainsi l'ablation d'un membre corrompu du corps politique peut rendre la santé à celui-ci. (12)

Ces moralistes chrétiens soulignent le droit qu'a une société d'enlever la vie à l'un de ses membres. Ils ne disent pas que ce droit doit être exercé. (13)

Résumons: L'Ancien Testament: la loi du talion; Le Nouveau Testament: l'invitation au pardon; La Tradition Chrétienne: on reconnaît le droit aux sociétés d'infliger la peine capitale.

Commentaires

Nous ne pouvons recueillir ces données tirées de l'Ecriture et de la Tradition sans faire quelques réflexions d'ordre plus général.

Le Mystère du Salut se révèle progressivement dans la Bible. Yahvé s'est choisi un peuple, assez hirsute au point de départ. Peu à peu, avec la patience d'un Dieu, Il s'est occupé à l'instruire, à l'éduquer. La pédagogie divine, exprimée tout au long de la Bible et de l'histoire de l'Eglise montre bien que Dieu accepte l'homme où il est, au point où il est rendu, et l'aide à cheminer vers la plénitude de la vie. (14).

Si la crainte est la seule chose

(suite page 17)

LE FRANCO ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF: Guy Lacombe

Adjointe à la direction: Agathe Roy
Mise-en-page: Danièle Petit
Composition: Lucie Gaulin
Imprimerie: Suncolor Press

ABONNEMENT:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No 1881

10020 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4
Tel.: 422-0388


HON. HORST SCHMID: toujours présent


AGATHE GAULIN: du travail bien fait


ROBERT PAQUETTE: formidable

"DÉNIAISE-TOI... EMBARQUE"

(suite de la page 1)

te pour le phone", après le spectacle de Robert Paquette. On espère que cette chanson sera bientôt sur les lèvres de tout jeune franco-albertain. Cet atelier était animé par Yvonne Turcotte et Dolorès Tailleur.

Ceux qui participaient à l'atelier de la fabrication de marionnettes ont été très occupés pendant toute la journée. Sous la direction de Jean Johnson, ils ont rapidement fabriqués de très pittoresques marionnettes, tout en discutant la mise-en-scène d'un spectacle. C'est dommage que la journée ait été trop courte pour préparer un spectacle.

"Que peut-on faire pour améliorer l'éducation francophone en Alberta": voilà le thème de l'atelier d'éducation animé par Paul Pelchat et Michelle Bonnet. Les membres de cet atelier ont beaucoup discuté, et en conclusion, écrit un mémoire se plaignant de la situation actuelle du système d'éducation bilingue en Alberta. Les participants ont l'intention de faire parvenir leur mémoire aux média, aux commissions scolaires, ainsi qu'aux directeurs des écoles bilingues de l'Alberta.

Diane Girard et Maurice Arpin, les animateurs de l'atelier de Radio, ont eu la tâche d'introduire leur groupe à la radio, un médium assez important. Le groupe a visité le studio de CHFA, où, avec l'aide du personnel, les membres de cet atelier ont simulé des entrevues. Cette visite a été pour eux une expérience très éducative.

Samedi matin, les participants de l'atelier de la presse écrite ont beaucoup appris au sujet de l'opération d'un journal. Guy Lacombe, rédacteur du FRANCO-ALBERTAIN, a expliqué l'opération du journal, les manières d'écrire un article, les différentes sortes de journaux et les sources de nouvelles et d'annonces. Ensuite, ils ont eu la chance de visiter le bureau du FRANCO pour voir comment se passaient la rédaction, la composition et la distribution du journal. L'après-midi, après avoir discuté le but d'un article et comment y arriver, les membres de cet atelier se sont dispersés dans les autres ateliers afin de pouvoir rédiger un reportage sous la direction de Col Sissons.

Les membres de l'exécutif de F.J.A. et d'autres personnes qui ont aidé à organiser ce rallye se sont dits nettement satisfaits des résultats. Il a semblé y avoir beaucoup plus de communication entre les jeunes et les animateurs que lors des rallyes précédents. Toujours selon les organisateurs, les participants ont eu plus d'occasions de se rencontrer et de se connaître que dans le passé, à cause du plus petit nombre de participants. En plus, puisqu'on a fait moins de publicité que d'habitude, seulement les membres engagés étaient au courant et sont venus.


La nouvelle équipe de Francophonie-Jeunesse: prête pour l'action!

(Photos: Omer Desjardins)

Opinions libres

De la calomnie...

Monsieur le rédacteur,

"Ah! les opinions...! " En réponse à la lettre d'Emilia Sauveur, publiée dans LE FRANCO du 17 mars dernier, permettez-moi quelques commentaires.

Comme mes deux cousines et deux grandes amies, Soeur Dubois, Soeur St-Arnault, Soeur Bertrand et une autre dont le nom m'échappe, vivent dans la maison et non dans le grand couvent, à St-Paul, j'imagine que les remarques qu'on a faites étaient dirigées contre elles.

Dans mon temps, on appelait des remarques comme ça de la calomnie: juger sans connaître les raisons ou les motivations exactes des personnes concernées...

Permettez-moi de vous faire remarquer que certaines religieuses portent des perruques parce que la coiffe qu'elles ont portée si longtemps a détérioré leur cuir chevelu. Elles ne veulent pas se geler la tête et elles ont choisi cette mode de "chapeau", ce qui est beaucoup plus économique, plus propre, et meilleur pour la santé.

Quant à celle ou celles qui portent des prétendus manteaux de fourrure, qui sait si elles ne les ont pas reçus en cadeaux; peut-être est-ce la manteau de leur mère, de leur soeur ou d'une cousine décédées? C'est peut-être aussi un manteau acheté dans un magasin d'occasions? J'ai moi-même une veste de fourrure qui est très jolie et que j'ai eue à bas prix.

Parlons des voeux. N'avons-nous pas tous brisé nos voeux un jour ou l'autre, soit en empêchant la famille (gens mariés ou autres), soit en trichant un peu ici ou là, après une grande confession générale et un tas de promesses "de ne plus pécher"... pour recommencer le lendemain? Voyons donc!

Pour ce qui est des habits, soit des soeurs, soit des religieux, et bien depuis que j'ai lu dans mon gros missel St-Joseph que les différentes sortes de costumes adoptés par le clergé et les couvents étaient plus ou moins copiés d'après la mode de l'époque, cela m'a permis de me rendre compte que suivre la mode un peu ne change en rien notre foi. Et cela ne change pas non plus les Religieuses qui sont aussi bonnes et aussi dévouées qu'auparavant.

Courage les filles! On est toujours mal jugé à un moment ou l'autre. Même les veuves se font passer au *"screen"*.

Mme Annette (Dubois) Doré,
Edmonton.

Sécularisation effarante ?

Monsieur le rédacteur:

Madame Sauveur de St-Paul semble vouloir agir comme si elle était "Sauveur du Christianisme. Ca m'apparaît contradictoire qu'elle condamne les religieuses avec un tel mépris, directement opposé à l'esprit chrétien tel que proposé par Jean XXIII. Elle parle d'hypocrisie repoussante... C'est justement ce genre de chrétiens qui crucifient nos religieuses, qui sont à la fois hypocrites et repoussants. Ne vous êtes-vous jamais arrêtée pour penser à tout ce que nos religieuses ont fait en Alberta? A partir des Soeurs Grises qui ont fondé l'Hôpital Général en 1898 jusqu'aux Soeurs de l'Assomption, les Filles de Jésus, les Soeurs de Ste-Croix qui se sont dévouées à l'éducation des enfants dans la province; des Soeurs de la Charité d'Evron qui y étaient dès les débuts du Juniorat St-Jean, et les Soeurs de la Providence dans les hôpitaux du Nord ainsi que dans les missions chez les Indiens... Madame, si tous les chrétiens de la province sont aussi reconnaissants que vous, la situation est pitoyable. Les costumes de nos religieuses étaient de mode au 16e siècle! Avez-vous déjà porté une robe formelle? Et qu'est-ce qui arrive au bas de la robe? Il balaie planchers et trottoirs! Et puis le noir et blanc ne sont pas des couleurs... C'est suffisant pour déprimer n'importe qui. Essayez donc de porter une coiffe sur votre tête pendant 30, 40 ou 50 ans... Vous aurez ensuite suffisamment de problèmes avec vos cheveux pour porter une perruque. Et un manteau de fourrure? C'est loin d'être un luxe! Dans un pays comme le nôtre, tous, hommes, femmes et enfants devraient en porter pour se protéger du froid de loup. Je sens qu'il y a de l'incompréhension et de la jalousie... Vous parlez de nos vénérables religieuses... Si vous êtes sincère avec vous-même, commencez par leur faire des éloges et les remercier pour tous les sacrifices et le bien qu'elles ont faits. Vous n'êtes pas la seule, Madame Sauveur, il y a beaucoup trop de nos gens qui critiquent les vêtements des religieuses mais qui oublient la générosité de ces femmes courageuses. Et ça prend du courage pour avaler l'insulte que vous venez de leur rendre. Je suppose que la seule façon de prendre son courage à deux mains serait pour les religieuses de dire comme le Christ: "Pardonnez-leur car ils ne savent ce qu'ils font."

Une qui a beaucoup d'amies chez les religieuses,

Gabrielle Baillargeon

arts et spectacles

BÉRANGÈRE MERCIER, une grande artiste de chez nous

Edmonton (GL) - Il peut sembler presque malséant de dire que Bérangère Mercier est une de "nos" grandes artistes alors que tout au long de sa remarquable carrière la francophonie lui a porté un intérêt si mitigé. Diplômée du Conservatoire de musique de Toronto, peintre de grand talent, cette Canadienne-française d'Edmonton a fait pendant de nombreuses années les manchettes des journaux anglophones et elle a assuré avec une remarquable maîtrise une présence française dans les milieux artistiques de notre province, particulièrement à Edmonton. "Tout cela m'est bien égal maintenant, dit-elle avec un sourire bienveillant, mais à cette époque-là j'aurais bien apprécié le support de mes compatriotes".

DUVERNAY 1912

C'est en 1912 que la famille Mercier est venue de la province de Québec pour s'établir à Duvernay. Mais peu de temps après, les parents décidèrent que la ville d'Edmonton serait plus propice à l'éducation des enfants. C'est donc dire que Bérangère a vu se développer la capitale albertaine depuis ses débuts. "Mon père était pauvre, raconte-t-elle, mais un dimanche il nous offrit d'aller soit au cirque - qui était de passage à Edmonton - soit au nouveau pont qu'on venait de terminer. C'était le pont "High Level". Nous avons décidé d'aller voir le pont..."

PETIT MUSÉE DE GRANDE VALEUR

Co-fondatrice de la Galerie d'art d'Edmonton, Bérangère peint depuis 55 ans. Il y a de ses peintures pratiquement dans toutes les parties du monde. Son appartement même est un véritable petit musée où même le profane trouve une joie exquise à



voir les différents tableaux qui y sont accrochés ici et là.

Il y a entre autres ce fascinant portrait du Père Albert Lacombe qui est une création originale d'une grande beauté et sûrement aussi d'une grande valeur.

Mademoiselle Mercier a aussi une statue de saint Joseph qui a été sculptée avec des instruments de fortune, à même une bûche de bouleau, au moment de l'arrivée du Père Lacombe à St-Albert. Cette statue a été peinte avec une peinture de confection locale et a subi avec succès l'épreuve du temps. Mlle Mercier l'avait trouvée au sous-sol de la maison de la famille Poirier de Picardville. Elle l'avait obtenue en échange d'une peinture. Comment la statue était parvenue chez les Poirier, personne ne le sait. "Je donnerai cette statue au Musée provincial, explique Bérangère Mercier, le jour où on nous donnera notre coin à nous, Canadiens-français".

CANTATRICE

De vieux albums de découpures jaunies par les années gardent les secrets d'une carrière musicale fort bien remplie. De vieux programmes révèlent une activité artistique assez intense chez les francophones d'Edmonton au cours des années '30. Le 19 janvier 1928, Mlle B. Mercier chante à la "Séance dramatique et musicale donnée par l'Association des Anciens Elèves du Collège des Jésuites d'Edmonton". Le mercredi, 29 avril 1931, elle participe à la "Séance dramatique et musicale" sous les auspices des "Jeunes Canadiens" avec le concours du Cercle "Les Bonnes Amies" (voir p. 24). Le 13 juin 1932, on la retrouve à une soirée musicale à la salle St-François (Edmonton nord , en compagnie de Florence Bonistel au piano et d'Hubert Norbury à la flûte.. Paulette Crévolin participe également à cette soirée. La même année, le Cercle dramatique St-Joachim présente une "Soirée littéraire et musicale" dans la salle de l'école Séparée. Bérangère Mercier y participe, mais on remarque aussi des noms tels que Maurice Lavallée, Paul Châtain, Jacques Madore, M. et Mme J.H. Tremblay, M. Augustin Morin, etc. Et ces activités se poursuivent inlassablement au cours des années.

"A cette époque-là, se souvient Mlle Mercier, ça nous coûtait cher donner des spectacles. Outre mes études musicales que j'avais payées moi-même, je devais évidemment acheter mes propres toilettes, chacun payait ses dépenses, ses déplacements... Ca finissait par nous coûter une petite fortune. Nous n'étions jamais payés. Aujourd'hui, il y a des jeunes qui décident un bon jour de se lancer dans la musique, et du jour au lendemain, ils exigent des cachets extraordinaires..."

UNE HISTOIRE À ÉCRIRE

Trop peu de gens, dans la francophonie albertaine, connaissent les contributions généreuses et gratuites qu'ont fournies nos prédécesseurs pour maintenir notre culture dans cette province. Le projet des biographies des Femmes canadiennes-françaises est un premier pas dans cette direction. Mais il y a encore tellement à faire. Et le temps presse. Se trouvera-t-il quelqu'un qui relèvera le défi de découvrir au grand public "cet écrin de perles ignorées"?...

DES ARTISTES DE FORT SASKATCHEWAN QUI FERONT PARLER D'EUX



"L'art est une forme d'expression personnelle et de beauté; le talent, ça ne s'apprend pas, ça se développe": telle est la philosophie artistique de Mme Francy Tosczak, originaire de France, et de son mari, qui se sont tous deux établis à Fort Saskatchewan il y a quelque temps.

Mme Tosczak a commencé à peindre à Paris, vers 1962, et elle n'a jamais cessé depuis. C'est elle qui a incité son mari, George, à se lancer lui aussi dans la peinture et il y réussit très bien.

Ce dernier utilise surtout le pinceau conventionnel, mais Mme Tosczak préfère le couteau qui donne en quelque sorte une troisième dimension à une oeuvre. Bien qu'elle n'ait pas reçu d'entraînement professionnel, Francy Tosczak a exposé ses peintures à plusieurs reprises et à plusieurs endroits, particulièrement à Portage la Prairie, au Manitoba, où les Tosczak sont demeurés quelques années.

Il n'y a pas de doute que les habitués des galeries d'art et les fervents d'oeuvres originales ne manqueront de voir prochainement des oeuvres de George et Francy Tosczak qui ont attiré beaucoup d'intérêt partout où elles ont été exposées.



ARTISTES ET ARTISANS...

Les artisans et les artistes albertains sont invités à faire l'exposition et la vente de leurs oeuvres à la CABANE A SUCRE DU CINQUANTENAIRE, samedi le 15 mai 1976, au Sportex.

L'artisan ou l'artiste doit oeuvrer sur place.

Cette exposition a pour but de promouvoir l'artisanat et la création artistique en Alberta.

Toutes personnes intéressées sont priées de communiquer avec le coordonnateur de l'exposition artisanale: Denis Lord, au 466-2449 ou au 469-2321.



FRANCO-RIVIERE-LA-PAIX

Mme Marie-Paule Boulet, Falher Tél : 925-2163

conférence "preventive social service"

Les 5, 6 et 7 mars dernier avait lieu au Centre Culturel Notre Dame de la Paix, la conférence régionale du *Preventive Social Service* pour le nord-ouest de la province.

Après les inscriptions, qui eurent lieu de 4h.00 à 6h.00, une soixantaine de personnes se réunissaient pour le banquet. M. Richard Chalifoux, représentant de la Chambre de Commerce de Falher était maître des cérémonies. M. Fred Walker, maire suppléant, représentait la ville de Falher.

A la fin du banquet, il y eut présentation d'un film audio-visuel, à travers lequel, le P.S.S. a voulu démontrer ou définir certains projets déjà en marche et aussi aider les gens à découvrir leurs besoins communautaires.

Dans son allocution, l'orateur invité, M. John Lackey d'Edmonton et directeur provincial du P.S.S., s'est demandé si le public était conscient des services apportés ou rendus par le P.S.S., dans leur communauté.

Il souhaitait sincèrement que les membres d'une même communauté ou région, essaient de solutionner leurs problèmes et non laisser les autres le faire pour eux."C'est en travaillant main dans la main que vous réussirez à améliorer le milieu dans lequel vous vivez", dit-il.



De g. à d. : Messieurs Pieter de Groot, John Lackey et Paul Nahirney

Pendant la journée de samedi, les questions suivantes étaient à l'horaire: fonctions et rôles des conseillers, comment prévenir les crises sociales, les garderies, l'économie domestique, l'éducation et le développement des talents.

A 6h.00 un souper à la canadienne fut servi et à 8h.00 il y eut une soirée sociale. Cette conférence se terminait vers midi le dimanche, 7 mars.

Deux représentants de l'*Alberta Drug Abuse Commission* (ADAC) assistaient à cette conférence. Les centres suivants avaient également leurs représentants: Grande Prairie, Beaverlodge, Kinuso, Faust, Girouxville, High Level, Falher, Grouard, Donnelly, Slave Lake, Slave River, East Prairie, et High Prairie.



De g. à d. : M. Gérard Nicolet, directeur régional de Smoky River; M. Louis Sylvain, représentant de la municipalité de Smoky River et M. Roger Laflamme, représentant de Falher.

Il est sûrement dans l'ordre, à l'occasion d'une telle conférence de féliciter et remercier le directeur régional du P.S.S. de Smoky River, M. Gérard Nicolet et Sr Simone Michaud, c.s.c., service familial, pour leur dévouement et le magnifique travail accompli.

COMMENT ÉVITER "LE CHOC"

(suite de la page 2)

L'enseignement des sports est un domaine fascinant en ce qu'il permet de travailler avec les jeunes. Il va sans dire qu'il doit être réservé à ceux qui possèdent une certaine compétence dans un domaine particulier.

L'homme qui n'a jamais chaussé les patins sera un piètre instructeur ou à moins qu'il ne se contente d'enseigner la théorie. Si vous possédez la compétence nécessaire et si vous aimez être utile, l'enseignement des sports vous fera connaître des moments palpitants.

Si nous n'êtes pas doué pour les sports, rien ne vous empêche de les aimer quand même. Il en faut, des spectateurs; il faut aussi des bénévoles derrière chaque équipe, chaque ligue d'amateurs. Ne vous privez pas.

(à suivre)

CHARTERS VIA-WARDAIR

AMSTERDAM : $389.00

Départs	3 semaines	4 semaines	5 semaines	Réserv avant :	prix
Sun May 23	--	Jun 19	Jun 26	Wed Mar 24	$389
Sun. May 30	Jun 19	Jun 26	—	Wed Mar 31	$389
Sun. Jun 20	—	Jul 17	Jul 24	Wed Apr 21	$419
Sun Jun 27*	Jul 17	Jul 24	—	Wed. Apr 28	$449
Sun Jul 18	—	Aug 14	Aug 21	Wed May 19	$449
Sun Jul 25	Aug 14	Aug 21	—	Wed May 26	$449
Sun Aug 15	—	Sep 11	Sep 18	Wed Jun 16	$449
Sun. Aug 22	Sep 11	Sep 18	—	Wed Jun 23	$419
Sun Sep 12	—	Oct 9	Oct 16	Wed. Jul 14	$389
Sun Sep 19	Oct 9	Oct 16	—	Wed Jul 21	$389

FRANCFORT : $379.00

Départs	3 semaines	4 semaines	5 semaines	Réserv avant :	prix
Wed May 5	--	Jun 5	Jun 12	Sat Mar 6	$379
Sun May 16	Jun 5	Jun 12	—	Wed Mar 1.	$399
Sun Jun 6	—	Jul 3	Jul 10	Wed Apr 7	$429
Sun Jun 13	Jul 3	Jul 10	—	Wed Apr 14	$429
Sun Jul 4	—	Jul 31	Aug 7	Wed May 5	$459
Sun Jul 11	Jul 31	Aug 7	—	Wed May 12	$459
Sun Aug 1	—	Aug 28	Sep 4	Wed. Jun 2	$459
Sun Aug 8	Aug 28	Sep 4	—	Wed Jun 9	$459
Sun. Aug 29	—	Sep 25	Oct 2	Wed Jun 30	$429
Sun Sep 5	Sep 25	Oct 2	—	Wed Jul 7	$399

Ces vols doivent être réservés et payés 60 jours avant votre départ. Ne tardez plus ! Plusieurs départs sont déjà vendus ! Faites votre choix dès maintenant et appelez : 482-2595

LONDRES : $309.00

Départs	2 semaines	3 semaines	4 semaines	5 semaines	6 semaines	7 semaines	Réserv avant :	prix
Mon Mar 29	Apr 14	—	--	May 1			Thu Jan 29	$309
Mon Apr 12	—	May 1	—	May 15	—	—	Thu Feb 12	$329
Fri Apr 30	May 15	May 22	May 28	Jun 4	Jun 11	Jun 18	Mon Mar 1	$329
Fri May 7	May 22	May 28	Jun 4	Jun 11	Jun 18	Jun 25	Mon Mar 8	$349
Fri May 14	May 28	Jun 4	Jun 11	Jun 18	Jun 25	Jul 2	Mon Mar 15	$369
Fri May 21	Jun 4	Jun 11	Jun 18	Jun 25	Jul 2	--	Mon Mar 22	$369
Fri May 28	Jun 11	Jun 18	Jun 25	Jul 2	Jul 9	—	Mon Mar 29	$369
Fri Jun 4	Jun 18	Jun 25	Jul 2	Jul 9	Jul 16	—	Mon Apr 5	$399
Fri Jun 11	Jun 25	Jul 2	Jul 9	Jul 16	Jul 23	--	Mon Apr 12	$399
Fri Jun 18	Jul 2	Jul 9	Jul 16	Jul 23	Jul 30	-	Mon Apr 19	$399
Fri Jun 25	Jul 9	Jul 16	Jul 23	Jul 30	Aug 6	--	Mon Apr 26	$429
Fri Jul 2	Jul 16	Jul 23	Jul 30	Aug 6	Aug 13	—	Mon May 3	$429
Fri Jul 9	Jul 23	Jul 30	Aug 6	Aug 13	Aug 20	--	Mon May 10	$429
Fri Jul 16	Jul 30	Aug 6	Aug 13	Aug 20	Aug 27	--	Mon May 17	$429
Fri Jul 23	Aug 6	Aug 13	Aug 20	Aug 27	Sep 3	—	Mon May 24	$429
Fri Jul 30	Aug 13	Aug 20	Aug 27	Sep 3	Sep 10	-	Mon May 31	$429
Fri Aug 6	Aug 20	Aug 27	Sep 3	Sep 10	Sep 17	-	Mon Jun 7	$429
Fri Aug 13	Aug 27	Sep 3	Sep 10	Sep 17	Sep 24	--	Mon Jun 14	$429
Fri Aug 20	Sep 3	Sep 10	Sep 17	Sep 24	Oct 1	--	Mon Jun 21	$399
Fri Aug 27	Sep 10	Sep 17	Sep 24	Oct 1	Oct 8	--	Mon Jun 28	$399
Fri Sep 3	Sep 17	Sep 24	Oct 1	Oct 8			Mon Jul 5	$369
Fri Sep 10	Sep 24	Oct 1	Oct 8	Oct 15			Mon Jul 12	$369
Fri Sep 17	Oct 1	Oct 8	Oct 15	—	—	--	Mon Jul 19	$369
Fri Sep 24	Oct 8	Oct 15	Oct 22	--	—	--	Mon Jul 26	$369
Fri Oct 1	Oct 15	Oct 22	—	—	—	—	Mon Aug 2	$369
*Via 707								



ETUDIANTS

EVADEZ-VOUS DANS 13 PAYS D'EUROPE AVEC VOTRE STUDENT-RAILPASS

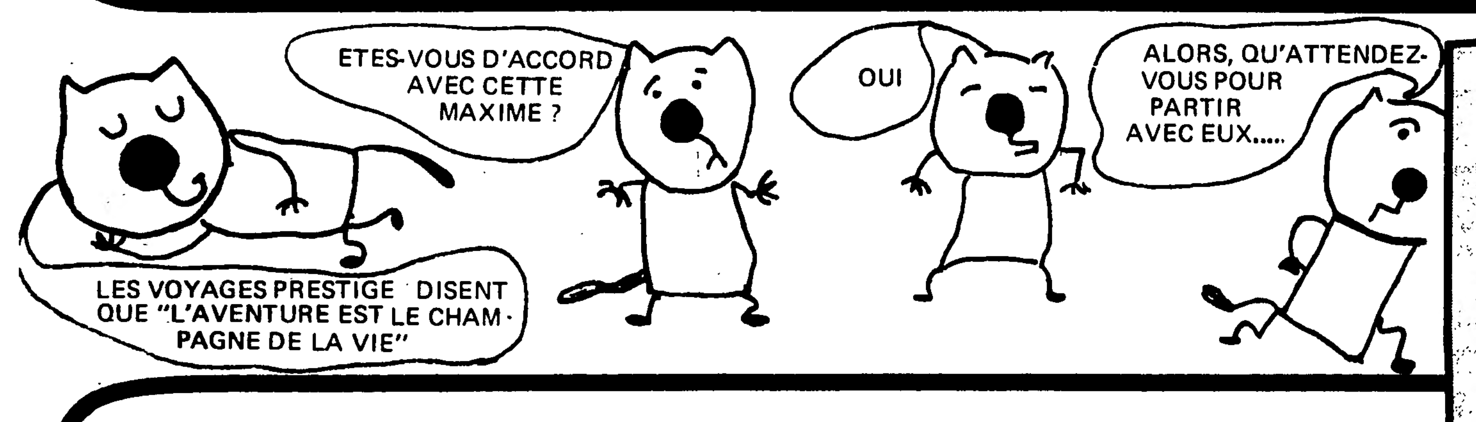
2 mois $195.00
Voyagez sans limite pendant 2 mois en train 2ième classe.

ADULTES

VOYAGEZ LUXUEUSEMENT EN 1ère CLASSE AVEC VOTRE EURAILPASS

15 jours $145.00
21 jours $180.00
1 mois $320.00
2 mois $300.00
3 mois $360.00

Avec tous ces avantages, il n'y a pas a hésiter, voyagez par le train mais soyez bien sûr de vous procurer votre student-railpass ou votre eurailpass avant de partir car ils ne sont pas vendus en Europe. S'évader en Europe a si peu de frais, c'est presque incroyable! Appelez 482-2595.



Voyages Prestige Travel
1-11536 Jasper Avenue
EDMONTON, Alberta
Tél : 482-2595
482-2821

TOUR GASTRONOMIQUE EN FRANCE

du 31 mai au 22 juin 1976



- gastronomie française
- dégustation de vins
- de magnifiques monuments
- de merveilleux sites
- et de nombreuses autres choses que vous aurez le plaisir de découvrir...

$1,499.00

Réservez dès maintenant... les places sont limitées...

Pour tous renseignements: VOYAGES PRESTIGE
11536 Jasper Avenue

Accompagné par Suzanne Dalziel: 482-2821

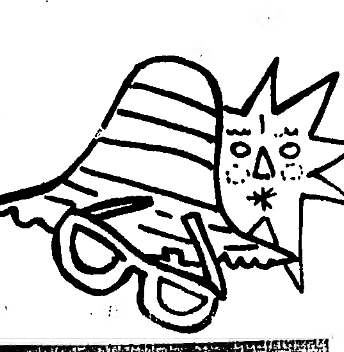
TOUR AVENTURIER EN FRANCE

du 5 juillet au 3 août 1976

- 3 jours à Paris
- visite du Mt. St-Michel, des Châteaux de la Loire, Bordeaux, Toulouse, Béziers, Avignon, la Camargue, etc...
- 1 semaine à Nice (Monaco, Antibes)
- soirées en compagnie de familles françaises
- déjeuners piques-niques
- 3 jours en roulottes (avec de vrais chevaux)
- séjours plage
- promenades (cheval, vélo, scooter)
- karting........

à partir de $1,500.00

Accompagné par
Christine Malaspina: 482-2595





FRANCO - ST - PAUL

Mme Thérèse Albert, St-Paul
Tél : 645-4528

A Kehiwin
Le Père René Fumoleau o.m.i.

Le Père Fumoleau, o.m.i, de Yellowknife, a donné une causerie, accompagnée de diapositives, à Kehiwin, le 26 février dernier. Ses diapositives illustraient la vie des Indiens dans le Nord, et leur mode de vie "en harmonie avec les rythmes même de la terre qu'ils habitent". Le projet du "*Mackenzie Pipeline*" fut aussi discuté et le Père Fumoleau a apprécié fortement la position des Evêques canadiens dans leur dernier message au sujet du travail: "Le développement du Nord canadien, à quel prix? "

Une centaine de personnes de la région de St-Paul, Bonnyville, Grand Centre et Cold Lake étaient présentes, y compris quelques prêtres et Mgr Raymond Roy, évêque du Diocèse de St-Paul. La présence de ce dernier fut particulièrement appréciée, et Mme Quinney de Frog Lake l'a remercié, au nom des Indiens présents.

Plusieurs chefs Indiens sont venus rencontrer le Père Fumoleau, et par suite de l'invitation du chef Joe Dion de la réserve de Kehiwin, ils ont profité de l'occasion pour exprimer leurs soucis et comment ils voyaient les problèmes qu'ils ont à faire face et à résoudre.

La réunion a débuté par un souper, afin de créer une ambiance où les gens peuvent dialoguer, échanger des idées et se connaître davantage. Ce souper fut organisé par la Soeur Berthe Lavoie. Un grand merci pour tout son dévouement et son appui; et un sincère merci s'adresse aussi à tout le comité d'organisation: tout d'abord, à l'abbé Têtu et l'abbé Fernand Croteau pour leur collaboration dans ce projet, à M. Larry Bujold de Cold Lake qui a présidé la réunion, à Mme Jeannette Laforce de Grand Centre qui s'est occupée de la publicité dans les paroisses, à Mme Rosalie Durocher de Mallaig ainsi qu'à bien d'autres qui ont donné leur support au comité!



De gauche à droite: Père Fumoleau, o.m.i., de Yellowknife; chef Lawrence Quinney, de Frog Lake; chef Joe Dion, de Kehiwin; Mgr Raymond Roy, évêque de St-Paul; et M. Larry Bujold, président de la session. Au centre, Mme Thérèse Albert, de Développement et Paix.

Le message important qu'on a voulu donner se résume un peu par cet extrait tiré du message des Evêques sur le développement du Nord: "*Ce qui est requis n'est rien moins qu'un changement social en profondeur. Aussi longtemps que nous ne commencerons pas à transformer, en tant que société, nos propres modes de vie fondés sur la richesse et le confort, aussi longtemps que nous ne commencerons pas par renoncer à ces priorités établies sur le profit recherché par notre système industriel, nous continuerons à soutirer de nos ressources d'énergie dans le Nord, des productions exorbitantes, et nous finirons par exploiter les populations qui y habitent, cherchant à nous approprier ces mêmes ressources*".

Comme action concrète, Mary Amarongen, animatrice, Développement et Paix pour l'Alberta, a suggéré de se renseigner d'avantage, de supporter la commission Berger, et de faire pression par lettre, tout de suite, sur nos gouvernements afin qu'ils considèrent sérieusement les recommandations Berger avant de poursuivre l'exploitation des ressources du Nord et de supporter les revendications des Amérindiens.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

Développement et Paix, organisme d'aide officiel de l'Eglise catholique canadienne, annonce l'envoi d'un montant additionnel de $65,000 au Guatémala. Ceci porte à un total de $100,000 l'aide versée par cet organisme au Comité oecuménique national d'aide aux sinistrés dont les principaux responsables sont messieurs Oscar Henriquez, président de Caritas Guatémala et Manolo Garcia, directeur de l'Institut de développement économique et social d'Amérique Centrale (IDESAC).

Les représentants de **Développement** et Paix affirment que **leurs** conversations téléphoniques récentes avec Manolo Garcia confirment ce que les agences de presse (AFP) et le correspondant de Radio-Canada dénonçaient ces derniers temps: les habitants des localités guatémaltèques de moins d'un millier d'habitants de même que les plus pauvres dans les villes sont abandonnés à leur sort en raison des priorités données par le programme de secours gouvernemental.

Voilà pourquoi Développement et Paix croit important d'acheminer son aide via ce Comité oecuménique qui a mis sur pied une équipe de 1,400 volontaires travaillant surtout dans les régions éloignées et dans ces petits villages abandonnés à leur sort. Selon les informations du Comité oecuménique, "la priorité doit être donnée à l'aide destinée aux organismes sociaux de la base (coopératives locales, comités de citoyens, etc.) afin, non seulement de ne pas détruire l'organisation sociale existante, mais encore afin de tirer le maximum d'efficacité de cette aide pour la population éprouvée."

Manolo Garcia, rejoint par téléphone nous confirme le besoin urgent d'assistance médicale dans les petits centres et particulièrement de médicaments, d'équipement médical et de grandes tentes pouvant servir de dispensaires. La majorité du matériel peut être achetée sur place ou dans les pays voisins. Le Comité a surtout besoin d'argent pour réaliser ces achats.

Toute personne, désirant faire un don peut le faire par l'entremise de son Eglise ou à l'Evêché.

NÉCROLOGIE

M. Ernest Pigeon, pionnier et fermier de la région est décédé à l'âge de 83 ans. Les funérailles ont eu lieu le 22 mars à la cathédrale de St-Paul.

Il laisse son épouse, Lucienne et ses enfants: Jos Pigeon d'Edmonton, Mme Rita Robinson d'Edmonton, Mme George Chamberland de St-Paul, Mme Yolande Dubois et St-Paul, M. Pascal Pigeon d'Edmonton et Mme Antoinette Gratton de St-Paul. M. Piegon venait de Ste-Sophie, Comté de Terrebonne, province de Québec. Il était venu dans l'Ouest à St-Paul en 1909 à l'âge de 16 ans.

* * *

M. Georges Lafrance, âgé de 43 ans, est décédé récemment dans un accident de travail à l'élévateur à grain. Il laisse sa femme, Angéline, et trois enfants: Ronald d'Edmonton, Mme Lorraine Hosack de Barrhead, et Claudette qui fréquente l'école de St-Paul, ses parents: M. et Mme Victor Lafrance de St-Paul, ainsi que ses beaux-parents: M. et Mme Zénon Joly.

SPECTACLE DE MARIONNETTES À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le 5 mars, les élèves de l'école élémentaire de St-Paul ont joui d'une présentation de Jean Peronnet et ses marionnettes, une troupe de Moncton, N.B. Ceci a bien clôturé la semaine d'éducation à l'école élémentaire.

D'après la réaction de nos jeunes, chacune des marionnettes a très bien interprété son rôle. L'affaire de pépère Goguen, de M. Monopole et du petit Jacquot, nous a fait voir un peu de la réalité qui est sûrement inquiétante. Il y avait tout de même quelque chose pour nous faire rire, surtout lorsque le Contremaître s'est fait basculé et écrasé la tête par le numéro "7". Nos héros, pépère Goguen et Jacquot ont finalement réussi à trouver un moyen d'empêcher M. Monopole, malgré lui, de couper le seul arbre qui restait. Ce pauvre M. Monopole, qui n'appréciait rien d'autre que son grand bloc appartement, son gratte-ciel et son argent!

Le point culminant du spectacle était de voir comment les marionnettes sont fabriquées et de voir ce qui se passe derrière la scène.

On souhaite à toute la troupe de Jean Peronnet une bonne tournée. Celle-ci se terminera en juin. Merci d'être venu à St-Paul, on vous a beaucoup apprécié. Revenez encore!



À NOTER

On joue LA MARRAINE DE CHARLEY, une comédie en 3 actes, jeudi le 25 mars, samedi le 27 mars et dimanche le 28 au Petit théâtre de l'Ecole Régionale à 8h.00 p.m.

* * *

Dimanche le 28 mars aura lieu le souper de Développement et Paix à l'Ecole Racette. Les films suivants seront présentés à la caféteria: 4h.00 - 5h.15: "*Northern Development at what cost?* " - un documentaire basé sur le message des Evêques à l'occasion de la journée du Travail 1975; 4h.30 - 5h.15: "Si c'était nos frères" - une réflexion sur le Partage du Pain; "*A new Bargain*" - sur le thème du Nouvel ordre Economique.

5h.30 - Souper aux fèves.

PROMPT RÉTABLISSEMENT

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Louise Rocque qui est à l'hôpital Général d'Edmonton, ainsi qu'à Mme Yvette Van Brabant et à M. Alfred Létourneau.

RELIGION RELIGION Religion RELIGION

LES DANGERS DU RENOUVEAU CHARISMATIQUE

(Suite et fin)

par le père Eméric Drouin

BUT DES ARTICLES

Venons-en à des choses plus sérieuses. Mon but, en composant les divers articles qui paraîtront est tout simplement de satisfaire la curiosité de personnes qui ont entendu parler du Renouveau mais qui ne savent où se renseigner. Il faudrait un très grand nombre d'articles pour dire même l'essentiel, je me contente de souligner quelques points.

Le Renouveau charismatique n'est pas un mouvement non plus qu'une organisation à proprement parler. Il n'est pas un pentecôtisme dans le sens de l'assemblée des Pentecôtistes (Pentecostals), mais il vise à nous ouvrir à l'Esprit-saint de la Pentecôte de jadis et de celle du Baptême reçu dans notre jeune âge. Il nous montre à nous soumettre au travail et aux inspirations du Paraclet dans nos vies; à le prier de se rendre bien libre dans son oeuvre en nous.

Il ne faut pas dire "mouvement" charismatique mais Renouveau charismatique, Groupes de prière charismatique, ou simplement Groupes de prière.

Le très grand nombre de livres sur le Renouveau en donnent la théologie et prouvent qu'il n'est rien de nouveau dans l'Eglise quant à ses idées, ses formes, sa spiritualité fondamentale, son esprit. Il se rattache d'ailleurs aux assemblées chrétiennes des premiers siècles. Trop de prêtres et de gens sont, en principe, opposés aux groupes de prière, soi-disant parce que c'est du "nouveau" ou c'est "encore une autre organisation surajoutée aux trop nombreuses que nous avons déjà". Les écrits prouvent le contraire. Il est innovation seulement du fait que cette manière de procéder et de prier était devenue inusitée.

UNE DERNIÈRE ACCUSATION

Oui on nous accuse d'avoir dans nos rangs des débalancés. J'aimerais bien obtenir des détracteurs une définition claire du mot "débalancé". Veulent-ils dire des personnes différentes d'eux qui, parce que différentes, sont supposément "folles"? Leur faudrait-il pas alors prouver que leurs façons de penser, de parler et d'agir sont la norme pour mesurer ce qui est sain et ce qui ne l'est pas!

Ces gens qu'on juge anormaux ne sont-ils pas aussi membres de diverses paroisses? S'ils le sont, ne faudrait-il point condamner nos paroisses aussi? S'ils ne fréquentent plus les églises, serait-ce parce qu'ils n'ont pu y découvrir une atmosphère réellement chrétienne de charité, de sympathie et d'entraide? Si c'est vrai, faut-il les blâmer d'être à la recherche de groupes ou d'individus qui sont prêts à les accepter pour les aider dans leurs difficultés de tous genres? Notre-Seigneur n'a-t-il pas affirmé être venu non pour les bien portant mais pour les malades?

Certes, nous avons parfois affaire à des alcooliques, à des victimes de la drogue et de d'autres mauvaises habitudes. Avec nous ils ne se sentent pas rejetés. Ils sentent que nous les aimons et qu'habituellement nous les aidons. J'ai vu un bon nombre de ces malades être guéris par le Seigneur en un rien de temps.

Certes, nous avons parfois dans nos réunions des personnes souffrant de dépression nerveuse à divers stages, et des gens portés à l'émotionalisme. Dans leur sollicitude pour le bien de ces individus, les chefs voient à les diriger, à les contrôler au besoin. Si leur présence devient une pierre d'achoppement pour le groupe ou pour eux-mêmes, les dirigeants les prennent à part pour leur jaser charitablement afin de rectifier les choses. Si cela ne réussit pas, les chefs leur conseillent la consultation médicale voulue, mais surtout ils leur indique le grand avantage de se confier à des conseillers sûrs, prêtres ou laïcs.

Parfois, pour le bien commun, il nous faut leur demander de ne pas assister aux réunions, au moins durant un laps de temps, mais cela est rare car, habituellement, à cause de l'amour sincère dont ils sont l'objet et à cause du nouveau cercle d'amis qu'ils découvrent, ils sont sur la voie de la guérison.

Je suggérais fortement à tous ceux et celles qui se permettent d'accuser le Renouveau charismatique d'être le refuge d'anormaux de lire attentivement le "Future Shock" d'Alvin Toffler. Ce qu'il prédit et décrit devient de plus en plus une réalité. A preuve, déjà les médecins avouent qu'environ 80 pour cent des maladies physiques proviennent surtout d'anomalies spirituelles et psychologiques. Qu'en sera-t-il dans dix, vingt et trente ans? Qui tend la main à ces gens-là; qui leur porte secours?

Certes, ce n'est pas tout le monde qui est fait pour se joindre à un groupe du Renouveau charismatique, et, d'ailleurs, l'Esprit-Saint n'est pas un monopole du Renouveau.

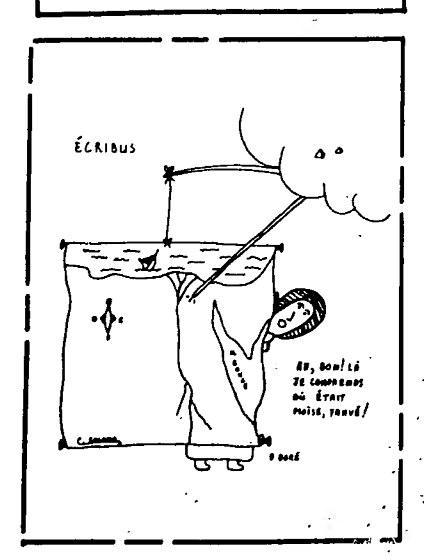
As-tu trente secondes

JE DONNE EN RETENANT LE PAQUET

Seigneur,

Elle me faisait pitié, 25 ans, sans travail, seule dans une chambre. Je lui ai donné $10.00 pour lui aider à démarrer. Hier soir je suis arrêté la voir. A ma surprise elle avait tapissé sa chambre...elle avait passé l'après-midi à tapisser sa chambre....mon $10.00 avait payé la tapisserie! Sans détour, j'ai fait remarquer que le $10.00 aurait pu être mieux employé...nourriture, etc. Elle m'a répondu: "Qu'est-ce que ça m'aurait donné de manger, si en arrivant dans la chambre, j'avais "vomi" tellement c'était gris sale, déprimant. Si je comprends" me dit-elle, l'argent que vous m'avez donné, il fallait l'employer selon vos désirs. Je croyais qu'il y avait un choix. "Seigneur, j'ai eu honte. Je donne en retenant le paquet.

André Deguire, ptre.





Femme d'aujourd'hui

Femme d'aujourd'hui prend la parole pour la 2,000e fois

Réflexion sur la société de demain

Faisant appel aux ressources de tous les groupes francophones au pays, **Femme d'aujourd'hui** prendra l'affiche pour la 2,000e fois le mardi 30 mars 1976 à 13 h 35.

En direct depuis Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec et Moncton, cette émission spéciale d'une durée de 145 minutes permettra à quelque 200 invités de se réunir autour d'un thème commun: «Quelles sont, en 1976, les valeurs que vous estimez essentiel de transmettre à vos enfants».

Cette expérience télévisée, qui prendra la forme d'une consultation populaire nationale, constitue une première mondiale à plus d'un titre.

Venus des différentes régions du pays, les invités seront regroupés dans les sept villes, à raison d'une trentaine par station (voir page précédente). Après s'être adressés aux téléauditoires régionaux pendant une heure, tous seront réunis dans un débat d'envergure nationale, grâce au satellite de télécommunication Anik.

«Grâce à cette formule, nous dit madame Michelle Lasnier, chef des émissions féminines, nous maximiserons la qualité et la quantité des interventions. Ces 7 diffusions régionales parallèles donneront la parole au plus grand nombre. Autrement, 200 personnes dans un même lieu ne pourraient s'exprimer aussi librement.»

Ce projet collectif du Service des émissions féminines procède d'une longue et riche expérience de communication avec le public. A titre d'exemple, les téléspectateurs se souviendront de l'énorme succès remporté lors de la 1,500e de **Femme d'aujourd'hui**. Cette fois, l'équipe des émissions féminines fera mieux. Le résultat se traduira par une première mondiale à la télévision.

Ainsi, pour la première fois de son histoire, **Femme d'aujourd'hui** élargira ses frontières pour rejoindre toutes les régions du pays, y compris les provinces de l'Ouest, les grandes oubliées de la 1,500e.

Pour la première fois dans le cadre d'un événement de cette importance, **Femme d'aujourd'hui** accueillera des hommes parmi ses participants.

De même, dans le but de traduire la réalité multiculturelle canadienne, **Femme d'aujourd'hui** invitera des représentants de divers groupes ethniques lors de la 2,000e.

De plus, **Femme d'aujourd'hui**, fait un effort spécifique de décentralisation, d'où l'expérience des diffusions parallèles pendant une heure.

Il est important de souligner le caractère régional de cette nouvelle expérience de participation. Loin de se limiter aux sept villes mentionnées, les recherchistes affectés à cette émission spéciale solliciteront la participation de tout groupe francophone important, où qu'il soit.

De cette façon, les téléspectateurs ne verront pas des gens de la planète voisine, mais des individus qui exprimeront leur propre réalité, avec leurs mots.

A ce projet audacieux, permettant aux citoyens de différentes régions de se parler entre eux tout en s'exprimant dans le cadre d'un débat d'envergure nationale, s'ajoute un thème à l'image de notre société.

«Dans une société mondiale, où les rapports de force se déplacent constamment; alors que les soubresauts inquiétants de l'économie présagent un avenir incertain, personne ne sait comment se comportera la génération des années 80», dit madame Lasnier.

«Que nous réserve l'avenir? Ouelles seront les valeurs importantes au cours des prochaines années? Nous n'en savons rien. Ce seront nos invités qui nous diront ce qu'ils en pensent.

«Par cette réflexion d'adulte sur un problème essentiel, qui dépasse largement les problèmes d'éducation, nous entendons participer à l'évolution de notre société».

Textes: Jean-Luc Paquette

30 mars 1976, de 11h.35 à 13h.00

Au moment où l'animatrice et meneuse de jeu Aline Desjardins prendra la parole à 13 h 35, le 30 mars prochain, ce sera le signal de départ d'une expérience unique dans le domaine de la télévision. Voici comment se déroulera cette 2,000e de **Femme d'aujourd'hui:**

11 h 35 à Edmonton 12 h 35 à Winnipeg 13 h 35 à Montréal 14 h 35 à Moncton	**Début de l'émission.** Depuis Montréal, Aline Desjardins présente le sujet aux téléspectateurs du réseau, puis effectue un tour d'horizon auprès des sept stations à travers le pays. Présentation des animatrices et des participants.
11 h 50 à Edmonton 12 h 50 à Winnipeg 13 h 50 à Montréal 14 h 50 à Moncton	**Portion régionale de l'émission.** Chacune des régions se détache pendant une heure afin de permettre aux téléspectateurs de chaque province d'entendre le point de vue de leurs représentants.
12 h 45 à Edmonton 13 h 45 à Winnipeg 14 h 45 à Montréal 15 h 45 à Moncton	**Retour au réseau.** Via satellite, chacune des régions donne les points saillants des différentes discussions régionales. Le débat s'engage à l'échelle nationale.
14 h 00 à Edmonton 15 h 00 à Winnipeg 16 h 00 à Montréal 17 h 00 à Moncton	**Fin de l'émission.**

Soit 1½ heure réseau et 7 heures de production régionale. Au total 8½ heures de production.

Vers de nouvelles frontières

Cette 2,000e de **Femme d'aujourd'hui** ouvrira de nouvelles frontières à la télévision française de Radio-Canada. Ainsi, la toute première émission de langue française en provenance de la Colombie-Britannique sera réalisée dans la nouvelle maison de Radio-Canada à Vancouver le 30 mars prochain. Les téléspectateurs francophones de cette province auront l'occasion de voir cette émission en différé, sur les ondes de la chaîne anglaise de Radio-Canada, le samedi 3 avril, de 9 heures à 11 h 30.

Quelques centaines de milles plus loin, au Manitoba, un nouvel émetteur de la chaîne française de Radio-Canada transmettra une émission de langue française pour la première fois, aux téléspectateurs de Sainte-Rose et de Saint-Lazare. Il s'agira, bien entendu, de la 2,000e de **Femme d'aujourd'hui.**

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». La condition physique et les arriérés mentaux. Participation de Marie-Anne.
10h00 YOU-HOU
«Le Nez».
10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Textes: Michel Rivard, Serge Thériault, Jean-Pierre Plante, Francine Ruel, Daniel Cadet et Jacqueline Barrette. Trompe-l'Oeil: Futaie: «Po Pom». «Grandir». Chanson: «En robe de lune». «Votez pour le parti sommeil: Pousse-pied». «Le Dernier des grands découvreurs». Alice et Narcisse: «Le Tango». Babiole: «Mouton blanc». «Le Robot-miracle». Réal.: Renault Gariépy.
10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Dermatologie», avec le docteur Trépanier.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
François Tassé prépare des beignets de cervelle.
11h30 LA GRANDE AVENTURE
«Les Combats et les jeux». Les animaux de la jungle.
12h00 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS
«En suivant les nomades».
12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «Tendresse». Invités: Sonia Del Rio, Christian Di Maccio et Pierre Duval. Réal.: Marcel Brisson.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Table ronde sur la 2,000e émission qui eut lieu hier après-midi. Réal.: Fernand Choquette.
14h30 CINÉMA
Des fleurs pour un espion. Drame d'espionnage écrit et réalisé par Umberto Lenzi, avec Roger Browne, Emma Danieli et Yoko Tani. Après avoir récupéré une arme secrète, un agent britannique est chargé d'exécuter trois individus. Il rejoint le premier à Paris et le deuxième à Genève. Il part pour Athènes avec une photographe et doit affronter le troisième homme et son acolyte, une Chinoise (It. 66).
16h00 BOBINO
16h30 LA FRICASSÉE
Sketches, chansons et films d'animation. Textes: Jean-Pierre Plante, Serge Thériault, Raymond Plante et Jacqueline Barrette. Avec Michèle Deslauriers, Lorraine Pintal, Marc Messier, Murielle Dutil, Serge Thériault, Denis Mercier et Claude Maher. Réal.: André Bousquet.
17h00 LES EXPLORATEURS DU MONDE
«Joyaux de la mer de Corail». Documentaire réalisé par M. I. Schwartz et Pierre Valcour. Poissons, crustacés, coraux de toutes tailles et couleurs qu'on retrouve sur les côtes de la Nouvelle-Calédonie. Narrateur: Pierre Valcour. Prod.: Explo-Mundo.
18h00 CE SOIR
19h00 DESTINATION: MONDE
Recherche et textes: Gilles Parizeau. Animateur: André Vigeant. Réal.: Lise Chayer. «Le Brésil» (1re de 4)
19h30 CONSOMMATEURS AVERTIS



Animateur: **Simon Durivage.** Recherches: André Gascon, Christiane Tremblay, Jean-Claude Labrecque et Ghislaine Marsot. Réal.: Suzanne Mercure et Karl Parent.
20h00 CINEMA
"Le silencieux"
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h50 NOUVELLES DU SPORT

La Lunule. Drame policier réalisé par Harvey Hart, avec Karen Black, Christopher Plummer et Yvette Brind'Amour. Une prostituée est trouvée morte. Elle porte au cou une croix renversée et tient dans sa main serrée une lunule. S'agit-il d'un suicide, d'un meurtre? L'inspecteur chargé de l'enquête est bientôt attaqué par de mystérieux assaillants et de nouvelles morts sanglantes se produisent (73).

JEUDI
le 1er avril

9h25 OUVERTURE ET HORAIRE
9h30 LES ORALIENS
«La Nouvelle Cour».
9h45 EN MOUVEMENT
«Taille». Le corps humain au travail.
10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Emission placée sous le signe du son et de l'image, à l'aide de jeux, chansons, mime, bricolage, contes et graphiques. Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Auteur: Raymond Plante. Musique: Céline Prévost. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «La Lettre U».
10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Textes: Serge Thériault, Jean-Pierre Plante, Michel Rivard, Francine Ruel, Daniel Cadet et Jacqueline Barrette. Brindille: «Le Moumoutesek». «Gobetout la poubelle». «La Colère de Pousse-Pied». Chanson: «L'Habit barré». Rita la Toque: «Chauve qui peut». Panoplie: «La Machine à donner des idées». «Le Barbier». Réal.: Renault Gariépy.
10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Horticulture», avec Paul Pouliot. «Bricolage», avec Jacline Gratton. «Graphoanalyse», avec Marguerite Paquette.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette prépare à Ian Ireland une gaspacho et des melons au porto.
11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
«La Pêche ne paie pas». «Les Cuisiniers». «Un fiancé décidé» et «Le Mariage saboté».
12h00 SKIPPY, LE KANGOUROU
12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «Fête». Invitée: Arianne Voyer. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Ensemble instrumental du collège Regina Assumpta de Montréal dirigé par Christiane Claude et composé de 22 jeunes filles et un garçon (tous âgés de 12 à 16 ans). — Entrevue avec Mme Bassia Marmerstein, pianiste amateur. — Georges Cournoyer, gagnant de la médaille d'or pour son invention d'une règle musicale. Interview: Françoise Faucher. — 5 femmes invitées en studio qui commentent la lecture du «Journal» et «Les Lettres de Fadette» (Henriette Dessaulles). Interview: Aline Desjardins. Réal.: Lucile Paradis.
14h30 CINÉMA ●
La Ligne blanche. Drame social réalisé par Luigi Zampa, avec Gina Lollobrigida, Raf Vallone et Cesco Baseggio. Un organisme international divise en deux un village italien. Chacun a 24 heures pour se décider à demeurer italien ou devenir yougoslave (It.).
16h00 BOBINO
16h30 LE GUTENBERG
Avec Gilles Renaud, Monique Mercure, Claude Gai, Gilbert Sicotte, Jacques Lavallée, Jean-Pierre Chartrand, Han Masson, Anne Caron, Louis Dallaire et Marc Favreau. Texte: Pierre Du cenne. Réal.: Hubert Blais.
17h00 LASSIE
«La Survie». Lassie et le garde forestier patrouillent en hélicoptère les hauts sommets de Rocky Mountain. L'appareil s'écrase.
17h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Scandinavie».
18h00 CE SOIR
19h00 GENIES EN HERBE
19h30 LE TRAVAIL À LA CHAINE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le-Royer.
20h00 LES GRANDS FILMS
Tuez Charley Varrick. Drame policier réalisé par Don Siegel, avec Walter Matthau, Jose Don Baker, Felicia Farr et Andy Robinson. Dans une banque du Nouveau-Mexique, un hold-up rapporte une somme considérable à trois voleurs. Une battue s'organise pour les capturer (USA 73).
22h00 LA SAGOUINE
Viola Léger interprète «La Sagouine» d'Antonine Maillet. «Les Cartes». Réal.: Jean-Paul Fugère.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h50 NOUVELLES DU SPORT
23h00 LA BRIGADE SPÉCIALE
(Début).
Série policière réalisée par Don Leaver. Avec Georges Lewell, Paul Eddington, Gabriella Liendi, Patrick Mower, Stuart Wilson et Frédéric Jaeger. «Une affaire à développer». Un homme est furieux contre un jeune photographe qui a réussi à prendre sa photo à l'issue d'une conférence supposée secrète. Il est résolu à coincer ce reporter trop curieux
24h00 CINEMA
Les Poneyttes. Comédie musicale réalisée par Joë le Moigne, avec Hubert, Corinne Piccoli et Arlene Dahl. Le directeur d'une station de radio et d'un magazine mensuel lance une chaîne de boutiques à la mode et organise des émissions de télévision. Sa revue Poney a pour ambition d'imposer à la jeunesse une nouvelle façon de vivre. Or voici que sa principale commanditaire, une Américaine, lui retire ses fonds (Fr. 68).

VENDREDI
le 2 avril

9h25 OUVERTURE ET HORAIRE
9h30 LES ORALIENS
«Le Départ» (dernière).
9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Le dos.
10h00 CLAK
«Grand-petit».
10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«C'était un joli champignon».
10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Les Services gouvernementaux fédéraux»: main-d'oeuvre et immigration.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Jean-Loup Chauby prépare des côtelettes de porc et de boudin.
11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«Hawaii». Le naturaliste Walter Berlet s'est rendu à Hawaii où il a pu photographier des oiseaux très rares.
12h00 MINI-FÉE
«Poisson d'avril».
12h30 LES COQUELUCHES
«Création». Réal.: Pierre Day.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Manouche 76». Peintre qui vit à Montréal, Micheline Cornellier ou Manouche, Amerindienne : sa mère, Québécoise d'ascendance bretonne par son père, auteur de tableaux inspirés par la mythologie amérindienne. Interview. Nicole Gilbert-Champagne. — Chronique «Vivre au présent» avec Madeleine Arbour. «Une fenêtre verte». Pieces murales de Mme Blondine Roy, de Rimouski. — «Psychologie de l'enfant de 0 à 6 ans» (13e). Interview: Françoise Faucher. Réal: Jeannette Tardif.
14h30 CINEMA
L'Empire du Soleil. Documentaire réalisé par Enrico Gras et Mario Craveri. Au Pérou, quelques aspects des moeurs des Urus, race antique descendant des Incas et vivant au pied des Andes (It 56).
16h00 BOBINO
16h30 LA RIBOULDINGUE
«La Garniture».
17h00 DAKTARI
«Le Diplomate apprivoisé».
18h00 CE SOIR



19h00 VISAGES
19h30 MARCUS WELBY, M.D.
Avec Robert Young, James Brolin, Elena Verdugo et Lucy Arnaz. «Bombe à retardement». Une championne de tennis est révoltée d'apprendre qu'elle pourrait être atteinte de cancer à cause de traitements aux rayons-X.
20h30 HORS SÉRIE
Les Brigades du Tigre. Avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Paul Tribout, Pierre Maguelon et François Maistre. Réal.: Victor Vicas. Coproduction de l'ORTF, en collaboration avec la RTB et la SSR. **2e épisode:** «Les Vautours». L'aviation commence à prendre son essor. Reste un exploit à accomplir: la traversée de la Manche. Deux hommes rivalisent d'ardeur. Un appareil est saboté. Le commissaire Valentin mène l'enquête.
21h30 SCIENCE-RÉALITÉ
Animateur: Joël Le Bigot. Recherches: Bernard Houde et Jean-Marc Fleury. Conseiller: Fernand Seguin. Documentaliste-recherchiste: Solange Gagnon. Réal.: Fernande Chouinard et Thérèse Patry.
22h00 DOSSIER
«Les Transports au Canada» **(2e de 4).** Evolution des principaux modes de transport canadiens et témoignages de spécialistes et de représentants de sociétés publiques ou privées. «Marchandises... en première». Changement rapide observé dans le transport de marchandises: la popularité grandissante des transports aériens et routiers par rapport au rail. Textes et inteviews: Jacques Ouvrard. Réal.: Georges Francon.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h50 NOUVELLES DU SPORT
23h00 CINÉMA
Les Biches. Drame psychologique réalisé par Claude Chabrol, avec Stéphane Audran, Jacqueline Sassard et Jean-Louis Trintignant. Une riche héritière s'intéresse à une jeune bohème et l'emmène vivre avec elle dans sa villa de Saint-Tropez. Au cours d'une réception, la jeune fille attire l'attention d'un architecte avec qui elle passe une nuit. Quand elle apprend cela, sa protectrice entreprend de séduire l'homme et se prend elle-même au jeu (Fr.-it. 67).

CITROUILLE OU CITRON ?

C'est une pratique malhonnête que de vendre une voiture privée alors qu'il s'agit d'un taxi



La Loi sur les Pratiques malhonnêtes comprend un vaste champ de pratiques déloyales. Elle a pour but d'empêcher certaines gens (ceux qui se servent de tactiques de vente à pression ou encore de publicité mensongère et trompeuse) de profiter du public de façon malhonnête.
De telles personnes nuisent à la réputation des détaillants honnêtes et causent du tort à vous, le consommateur.
Demandez notre brochure qui explique cette Loi des Pratiques malhonnêtes et la façon dont elle vous protège.

** Par exemple, c'est une pratique malhonnête que de faire croire que tel article a une histoire particulière ou a servi à telle fin, alors qu'en réalité il n'en est rien.*

Découpez ce coupon et mettez-le à la poste immédiatement pour obtenir votre brochure détaillée sur la Loi des Pratiques malhonnêtes.

NOM: ....

ADRESSE: ....

VILLE: .... **CODE** ....

Faire parvenir à: ALBERTA CONSUMER & CORPORATE AFFAIRS

C.P. 1616, Edmonton, Alberta T5J 2N9

Alberta

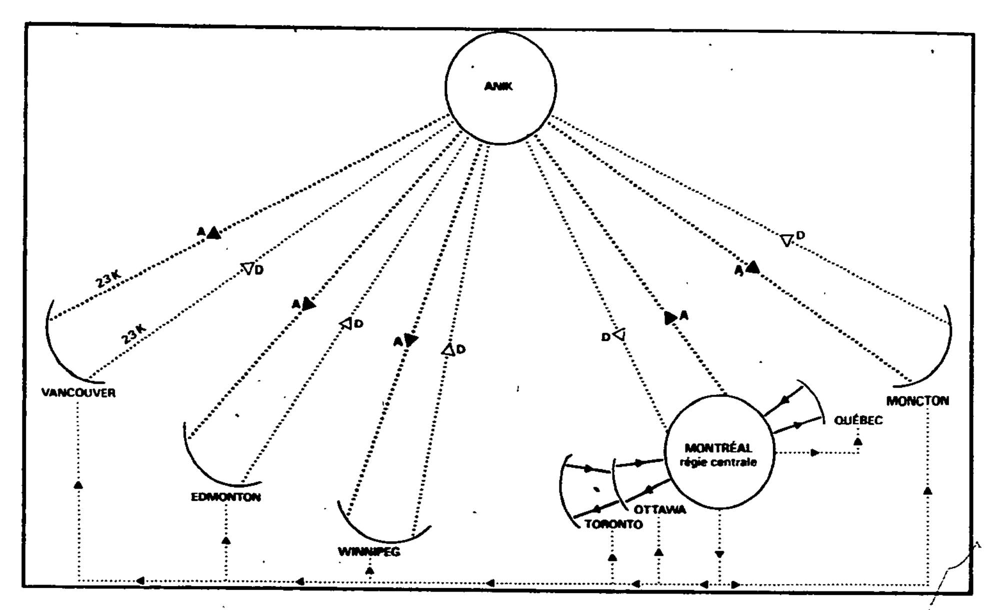
CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS



Il gravit la montagne...
à Second regard
(article en page 3)

Tout sur la
2000e de
Femme d'aujourd'hui
en pages 7-8-9-10 et 11

D'un océan à l'autre en 45 secondes



Si cette 2,000e de **Femme d'aujourd'hui** représente une première mondiale à plus d'un titre, le réalisateur Gaston Laporte, qui coordonne les multiples activités de cette gigantesque opération, de même que le directeur technique Gaëtan Demers entendent bien relever le défi.

Pour eux, le tableau se présente comme suit: à la régie centrale de Montréal sont reliées les villes de Toronto, Ottawa et Québec par voies terrestres (micro-ondes). Vancouver, Edmonton, Winnipeg et Moncton participent via satellite.

Lorsque les diffusions régionales se termineront vers 14 h 45 (heure de Montréal), le débat prendra une dimension nationale. Chacune des sept villes pourra, à 45 secondes d'avis, intervenir au niveau de tout le réseau.

C'est à ce moment qu'Anik entrera en scène.

Un minimum de 45 secondes est requis afin de passer la commande d'un changement d'émetteur au satellite. 45 secondes pendant lesquelles le coordonnateur Gaston Laporte transmet à un technicien responsable de l'utlisation du satellite le nom de la prochaine ville à entrer en ondes. 45 secondes pour avertir les deux villes impliquées et «préparer» Anik.

Normalement, l'utilisation d'un satellite se planifie minutieusement, longtemps à l'avance. Pour la première fois dans l'histoire de la télévision mondiale, un satellite sera exploité dans les plus courts délais possible, au cours d'une production en direct.

D'autre part, parmi les difficultés que devront surmonter les sept différentes équipes de réalisation au cours de cette 2,000e, un décalage de 3/4 de seconde devra être annulé pour chacune des interventions par satellite.

Il faut tout d'abord savoir que le son voyage à une vitesse de 186,000 milles/seconde.

Au moment où une phrase est lancée depuis Winnipeg, par exemple, elle effectue 4 trajets de 23,000 milles chacun, soit Winnipeg-Anik, Anik-Montréal, Montréal-Anik et Anik-réseau. Au total, 92,000 milles ou 3/4 de seconde.

Si bien que le participant qui parlera depuis Winnipeg s'entendrait avec un retard de 3/4 de seconde.

Mais tout a été prévu.

Pendant ce temps, en studio, il faut que l'animatrice Aline Desjardins, de même que ses collègues réparties dans les six autres villes, soient tenues au courant de la marche des événements.

Chacune sera donc reliée par téléphone à une script-assistante en studio. Les script-assistantes, entre elles, seront en communication téléphonique constante, de même qu'avec leurs réalisateurs respectifs, postés dans la même régie. Ces derniers seront, eux aussi, reliés par téléphone.

A Montréal, Gaston Laporte transmettra ses directives à l'aiguilleur du satellite.

Equipes affectées à la 2,000e de Femme d'aujourd'hui

Réalisateur-coordonnateur: Gaston Laporte

Origine	Réalisateurs	Script-assistantes	Animatrices
Montréal	Gaston Laporte	Henriette Grenier	Aline Desjardins
Québec	Jean-Pierre Ratté	Lise Thibodeau	Micheline Archambault
Toronto	Lucien Létourneau	Lise Cloutier	Louise Arcand
Moncton	Jean-Guy Benjamin	Suzanne Durand	Isabelle McKee-Allain
			Minou Petrowski
Winnipeg	Yves Dumoulin	Hélène Laporte	Marie Benoist
Edmonton	Franck Duval	Julia Sargeaunt	Hélène Narayana
			Françoise Faucher
Vancouver	Jac Segard	Francine Tardy	Danielle Bouchard
			France Nadeau

N.B. En plus de l'équipe régulière de recherchistes affectées à **Femme d'aujourd'hui**, dont France L'Abbé, participent à cette émission spéciale: Rachel Gauvin-Robichaud (Moncton); Marie-Andrée Michaud (Toronto); Jeanne Benoist (Winnipeg); Christine Moore (Vancouver); Constance Paré et Colombe Métivier (Québec); Loretta Lee Lemager (Edmonton).

EN BREF

• Veuillez prendre note qu'un changement de dernière minute à l'horaire de **Hors série** reporte au mois d'août l'adaptation de **Lucien Leuwen** de Stendhal. Ce feuilleton sera remplacé par **les Brigades du Tigre** qui prennent l'affiche le vendredi 26 mars à 20 h 30.

• Le mercredi 14 avril en matinée, **les Expos** inaugureront leur saison au parc Jarry en recevant les Phillies de Philadelphie dans un match régulier de la Ligue nationale de baseball. Cette partie sera télévisée à l'antenne de Radio-Canada à compter de 14 heures. Pendant la saison estivale, 21 parties seront télévisées à la chaîne française de Radio-Canada. Les commentateurs seront Guy Ferron et Jean-Pierre Roy.

• C'est le lundi 29 mars à minuit que débutera le feuilleton intitulé: **Lagardère.** Ce personnage de légende est né de la plume de Paul Féval, voici 110 ans. Ce jeune héros de vingt ans, au sang bouillant et à l'épée dévastatrice, saura captiver tous les téléspectateurs. Ce feuilleton de Marcel Julian a été réalisé par Jean-Pierre Decourt et met en vedette Jean Piat, Jacques Dufilho et Bulle Ogier.

• Vous assisterez, le jeudi 1er avril à 23 heures, à la première émission de la série **la Brigade spéciale.** Cette brigade est celle à qui incombe la sécurité intérieure du territoire. Subversion, espionnage, terrorisme, crimes politiques, protection des ambassades, des VIP de passage sont des problèmes quotidiens pour les agents de cette police spéciale. L'une des figures principales de la série, un peu le prototype de cette police secrète, est l'inspecteur Craven. On nous le présente non comme un robot déshumanisé uniquement préoccupé par ses tâches sécuritaires mais comme un homme avec ses problèmes personnels.

• A la demande générale, l'émission **Vedettes en direct** avec Ginette Ravel sera reprise le mardi 30 mars à 20 h 30. Ginette Ravel a acquis une solide réputation au Québec dans les années 60 et s'est éclipsée en douce il y a quelques années pour se consacrer à des activités personnelles. Elle a fait cette année un retour remarqué à la chanson. A **Vedettes en direct,** elle interprète: *l'Artiste. Je t'aime autrement. Les dés sont jetés. Prélude. les Fleurs en Californie. le Bateau espagnol* et *Merci à Dieu.* Elle sera accompagnée par les musiciens de Léon Bernier. Réalisation: Aurèle Lacoste.

SAMEDI
le 28 mars

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 SÉSAME
Théâtre de marionnettes, avec Croque-Croque le Monstre, Hubert, Ernest et Blaise.

9h30 ROQUET, BELLES OREILLES

10h00 LES ESPIÈGLES RIENT
«Robbie le robot».

10h30 MONSIEUR ROSÉE
«Au cirque». Claudia et grand-père, fatigués de mendier, veulent se reposer dans un cimetière d'autos. Tout le monde se retrouve bientôt au commissariat. Finalement libres, ils sont obligés de travailler.

11h00 LA COMPAGNIE DE LA MOUETTE BLEUE
(Début).
Aventures de Tone Seliskar, réalisées par France Stiglis. En Yougoslavie, dans un petit village de pêcheurs, un homme laisse en héritage à son fils un voilier, «La Mouette bleue». **1er épisode:** «Au village».

11h30 GÉNIES EN HERBE
Jeu questionnaire. D'Edmonton. Coord.: Olivier Caron.

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
«Volley-ball». Les Clamik rencontrent le Centre Immaculée-Conception au collège de l'Assomption. Commentateur: Claude Quenneville. Analyste: Jean-Pierre Tibi. Réal.: Henri Parizeau.

13h00 SPORTHÈQUE
«Volley-ball». Compétition internationale Montréal 75 de volley-ball chez les femmes (1re de 6). Commentateur: Jean Pagé. Réal.: Jacques Primeau.

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Parlez-moi d'amour». Louis-Martin Tard, Charles Michaud, Normand Jolicoeur, Willie Chevalier, Charles Tisseyre, Robert Davies et Christophe Folla apportent leurs témoignages. Table ronde dirigée par Aline Desjardins: des femmes donnent leurs opinions sur les précédents témoignages. Interviewers: Minou Petrowski et France L'Abbé. Réal.: Monique Renaud.

15h00 TECHNO-FLASH
Digeste technologique. Lecteur: Pierre Perreault. «Aspirateur», «La Finition des textiles» et «Lampes en cristal». Réal.: Gérald Renaud.

15h30 CINÉMA-JEUNESSE
La Princesse orgueilleuse (Tchèque).

17h00 BAGATELLE
Dessins animés. «Barbapapa»: «Le Train fugitif». «Grangallo et Petitro»: «Photographies d'enfants» et «Le Robot maître d'hôtel». Linotte et Finaud»: «La Voie étoilée». «Bugs Bunny». «Les Aventures de Bulgare»: «L'Aventure». «Pouf et Riqui»: «Mini-cheval, grande vedette» et «Fan-Fan retrouve finalement sa maman». «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel» «Les Débuts de la navigation». Directement du Forum de Montréal, les Scouts de Kansas City visitent les Canadiens de Montréal. Commentateurs: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 L'IMAGINATION AU GALOP
«Les Oiseaux». La création d'oiseaux décoratifs en feuilles, en plumes ou en carton découpé; oeufs décorés selon diverses techniques, construction de cerfs-volants, composition musicale à partir du caquet des poules.

21h00 TELEJOURNAL

21h30 LISE LIB

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA

DIMANCHE
le 27 mars

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 SÉSAME

9h30 LES CONTES DE LA RIVE
«Le Festival Pop» (1re de 2).

9h45 L'ÉVANGILE EN PAPIER



La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages animés en papier. Textes: Henriette Major. Auteur et manipulateur: **Claude Lafortune.** Voix de Jacques Thisdale, Yolande Michot et Armand Labelle. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique et synthétiseur: Mario Bruneau. Conseiller: Jean-Guy Dubuc. Réal.: Gérard Chapdelaine. Thème: «Triomphe et trahison».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, à Ottawa. Célébrant: le père Germain Gendron. Animateur: Jean Groulx. Réal.: Gilles Thibault, CBOFT-Ottawa.

11h00 INITIATION À LA MUSIQUE



«Les Instruments à vent» (2e de 4). Ce concert explique aux enfants par divers thèmes musicaux les instruments à vent. Animé et dirigé par **Mario Duchêsne.** Réal.: Jacqueline Léveillée.

12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: Les fromages spéciaux, diversification de cette culture au Québec. Commentateur: André Laprise. Réal.: Gilles Perron. — Chronique horticole: Culture des caladiums, avec Denise Ouellet. — Commentaires sur l'actualité agricole. — Elevage des chats de race. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: André Desbiens, Claire Villemaire et Jean-Guy Landry.

13h00 UNIVERS DES SPORTS
Championnat mo[illegible] directement de D[illegible] sota. Commentateur[illegible] Lebrun et Louis [illegible] Jacques Viau.

15h30 LE FRANCOPHONISSIME
Jeu questionnaire sur la [illegible] française. Avec la participation des pays de la Communauté des Télévisions francophones. Mmes Paule Herreman (Belgique), Jacqueline Alexandre (France) et Christine Delaroche (Luxembourg); MM. Michel D[illegible] (Suisse), Jean Valton (Monte Carlo) et Ambroise Lafortune (Canada). Anim.: Georges de Caunes. Juge: Jacques Capelovici

16h00 LA QUESTION
Entrevue avec une personnalité de la scène politique. Animateurs (en alternance): Claude Beauchamp, Charles David et Florian Sauvageau. Réal.: Lise Distexhe.

16h30 SECOND REGARD
Magazine d'information religieuse. «Il gravit la montagne...» (Luc IX, 28). La vie d'un jeune prêtre suisse, Gratien Volluz, guide de montagne, alpiniste de renommée mondiale, fondateur des pèlerinages alpins pour jeunes. Il choisit à 27 ans de donner sa vie à Dieu «dans la montagne et avec elle...» Recherche: Léon Nadeau. Réal.: Roger Leclerc.

17h30 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Réal.: Jacques Viau.

18h30 TÉLÉJOURNAL

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti québécois.

19h00 LA PETITE PATRIE



Téléroman de Claude Jasmin. Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, **Gisèle Schmidt,** Louise Rinfret, Christiane Pasquier, Louise Laparé, Michel Forget, Mariette Duval et Madeleine Langlois. «Etouffant en ville». Roland n'en peut plus. Il étouffe en ville. Son petit logis de quatre pièces lui semble une tanière. Réal.: Florent Forget.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Monsieur B. Jacques Boulanger reçoit Céline Lomez, Chantal Pary et Hugues Aufray. C. Lomez: «Les Eaux de mars», «Comme les autres», «Philémon» et «Valse». C. Pary: «Les Gens heureux», «Le Premier Homme», «Reviens me voir» et «Milanie» (avec André Sylvain). Décor: Jean Léveillée. Costume: Peter de Castel. Direction musicale: François Cousineau. Réal.: Jacques Demers.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Pavillon des cancéreux, d'après le roman de Soljénitsyne. **(2e partie).** Dramatique réalisé par Heinz Schirk, avec S. Lowitz, O. Vontogni, A. Romer, R. Grosser et D. Borshe. Le destin commun des patients du Pavillon des cancéreux se diversifie selon la façon de chacun de l'assumer (All.).

21h50 LES BEAUX DIMANCHES
Ces interminables treize secondes. Portrait de l'Amérique par sept témoins du drame de l'Université Kent. Sept personnes qui mènent des vies bien différentes mais qui un jour, à une même heure et dans un même lieu, ont vécu un des moments les

plus tragiques de la récente histoire des Etats-Unis. Animateur: Pierre Nadeau. Réal.: Pierre Leduc.

22h50 TÉLÉJOURNAL

23h05 SPORTS-DIMANCHE

23h05 CINE-CLUB ●
Le Chagrin et la pitié: le Choix (2e de 2). Documentaire réalisé par Marcel Ophuls. A l'aide d'interviews et de bandes d'actualités, le film fait revivre la période de l'occupation allemande de la France. Analyse des différents choix effectués par les Français sous l'Occupation: soumission, collaboration, anti ou prosémitisme, indifférence, résistance ou, pour beaucoup, la simple frousse. Témoignages d'Helmuth Tousand, Pierre Verdier, Alexis et Louis Grave, Denis Rake (Fr.-germano-suisse 69).

LUNDI
le 29 mars

9h25 OUVERTURE ET HORAIRE

9h30 LES ORALIENS
Le français oral pour les enfants de préscolaire et de 1re année. Avec Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Prod.: Radio-Québec. «L'Incendie».

9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. «Conditionnement physique général». La diversité humaine. Participation de Marie-Anne.

10h00 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. «C'est simple comme bingo». Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier.

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
Chansons, danses, mimes et dessins. Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Mime: Maurice Gibeau. Musique: Pierre Brabant. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «La Grenouille».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
De Trois-Rivières. Conseils pratiques répondant aux besoins de la vie quotidienne. Me Edith Guilbert-Lambert parle des testaments et successions. Animatrice: Claudette Lambert. Réal.: Marcel Lamy.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Solange Chaput-Rolland prépare l'aubergine au yaourt et la paupiette de boeuf farcie.

11h30 NOÉLE AUX QUATRE VENTS ●
Feuilleton de Dominique Saint-Alban, avec Anne Jolivet, Rosy Varte et Pierre Mondy. 31e: Noële et Ugo s'annoncent. La vieille Marie ne peut contenir sa joie car elle entend jouer un rôle important à la naissance du bébé de Noële.

12h00 LES AVENTURES CÉLÈBRES DE M. MAGOO
Dessins animés. Voix de Jim Backus. «Robin des Bois» (4e de 4).

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Direction musicale: Michel Brouillette. Thème: «Showbizz». Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Myra Cree.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«L'Age d'or au soleil». La retraite, beaucoup de travailleurs en rêvent, d'autres au contraire la redoutent comme l'antichambre de la vieillesse. Aline Desjardins a rencontré en Floride des retraités qui ont choisi de quitter chaque année nos hivers rigoureux: Mme Comeau, grand-mère de 87 ans; M. Cloutier, 84 ans, ancienement à la Commission scolaire de Montréal; et M. Aubin, autrefois directeur d'une école commerciale. Réal.: Lucille Paradis.

14h30 CINÉMA ●
Vivre en paix. Comédie dramatique réalisée par Luigi Zampa, avec Aldo Fabrizi et Gar Moore. La vie paisible des habitants d'un petit village du Mali est transformée par l'arrivée de deux prisonniers de guerre américains qui s'y cachent après leur évasion (It. 47).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 FANFRELUCHE
Une jolie poupée, en feuilletant un livre d'images, entraîne les jeunes dans un univers d'enchantement. Textes et principale interprète: Kim Yaroshevskaya. Réal.: Micheline Latulippe. «Le Poisson rouge».

17h00 SALTO MORTALE
Avec Gustav Knuth, Helmutt Lange, Ursula Van Manescul et Sabine Eggerth. «Athènes». Le ciel de Grèce ne sourit guère au cirque Krone. Les entrées sont rares, les artistes tendus. Tandis que Vigo néglige Nino pour une Athénienne, l'autorité paternelle de Carlo Doria est contestée.

18h00 CE SOIR
Magazine d'information. Animateur: Bernard Derome. Reporters: Normand Lester, Laurent Bégin, Gilles Liboiron, François Perrault, Jean-Pierre Perron, Jeannine Morin, Georges Désilets, René Mailhot et Gilles-Philippe Delorme.

19h00 QUELLE FAMILLE!
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse, avec Johanne Verne, Ghislaine Paradis, Robert Toupin, Isabelle et Martin Lajeunesse, Nana de Varennes, Olivette Thibault, Michel Noël et Marguerite Lemire. Mireille, filleule de Gérard et de Fernande, vient chercher refuge chez les Tremblay. Elle a de graves problèmes. Tout le monde prend la situation en main (1re partie). Réal.: Aimé Forget.

19h30 JO
Magazine préolympique. Commentateurs: René Lecavalier et Richard Garneau. Textes et recherches: Yvon Dore et Louis Chantigny. Réal.: Louise B.-Tardif et Gaston Dagenais.

20h00 Y A PAS DE PROBLÈME
Téléroman de Réginald Boisvert, mettant en vedette Lionel Villeneuve, Janine Sutto, Marc Legault, Anne Létourneau, Louis Poirier, Louis de Santis et Claude Michaud. La compagnie propose un voyage à Las Vegas aux camionneurs. Hervé va-t-il y aller malgré les recommandations de Sophie? Réal.: Guy Hoffmann.

20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman de Louise Matteau et Normand Gélinas. Avec Louise Matteau, Normand Gélinas, Véronique Le Flaguais, Marthe Nadeau, Gilles Pelletier, Marc Messier et Louise Dufresne. Réal.: Jean Picard et Jean-Yves Laforce.

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
Columbo: Poids mort. Policier réalisé par Jack Smight, avec Peter Falk. La présence de comptables venus inspecter les livres de l'armée inquiète le général et son subordonné. Voulant fuir, le subordonné est lâchement assassiné. Mais où est le cadavre? Une jeune fille se présente à Columbo: elle se dit témoin oculaire du meurtre (USA).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 LA FEUILLE D'ÉRABLE
4e de 13: «La Croix du mont Royal» (Jean Bellerose, 1643). A l'été de 1643, Jean Bellerose est tué d'une flèche sous les yeux de sa jeune femme. M. de Maisonneuve devra-t-il se résoudre à prendre les armes? Avec Hubert Noël, Clothilde Joano, Michèle Rossignol et Michel Garneau. Prod.: Radio-Canada, en collaboration avec la France, la Belgique, la Suisse et la Société nouvelle Pathé-Cinéma. Réal.: Jean-Louis Colmant, Onyx Films.

24h00 LES AVENTURES DE LAGARDÈRE



(Début).
Feuilleton de Marcel Julian, d'après Paul Féval. Réalisation: Jean-Pierre Decourt. Avec **Jean Piat**, Sacha Pitoëff, Marco Perrin, Jacques Dufilho, Jean-Michel Dhermay et Nadine Alari. **1er épisode:** «Le Petit Parisien». Le jeune Lagardère apprend qu'il est descendant d'une famille noble odieusement massacrée.

MARDI
le 30 mars

9h25 OUVERTURE ET HORAIRE

9h30 LES ORALIENS
«Au cinéma».

9h45 EN MOUVEMENT
«Anti-douleur». Les influences culturelles et les habitudes alimentaires. Participation de Paule.

10h00 LES CHIBOUKIS
«Les Chiboukis s'extériorisent».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Brindille: «Les Oiseaux sur les fils électriques». «Le Kungboucle». Film: «Les Portes». Chanson: «Un cochon sur un pied». Film: «Les Triangles». Boulimie: «Bain de caramel».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
Le docteur Hugo Ciaburro commente des opérations en chirurgie esthétique. Opération du nez et augmentation mammaire.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette prépare à Angèle Arsenault une tourte aux escargots.

11h30 IMAGES DU CANADA
L'histoire des cinq principales régions du Canada. Commentaires de l'historien Donald Creighton. «Paix, ordre, prospérité» (1re de 2). Les débuts et le développement du Haut-Canada.

12h00 LES ENFANTS DE L'ARCHIPEL
«Melker». La maison de M. Melker est mise en vente. Il n'a pas d'argent pour en acheter une autre. On lui offre 25,000 couronnes pour ses livres. Il prend le bateau pour la ville avec les enfants.

12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «La Coqueluche du mois». Réal.: Michel Gaumont

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Durée exceptionnelle: 2½ heures. «Quelles sont en 1976 les valeurs que vous estimez essentiel de transmettre à vos enfants?» Débat auquel participeront quelque 200 invités répartis à travers les diverses provinces du réseau. Cette 2000e émission animée par Aline Desjardins, portera sur la réflexion de la société de demain d'abord et avant tout. Réal. coordonnateur: Gaston Laporte.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER
Avec Yvon Bouchard, Gérard Poirier, Marielle Bernard; Denise Daudelin et Hélène Loiselle. Etienne a disparu. Cela permet à Antoinette de se lancer dans une enquête farfelue. Musique: Marie Bernard. Réal.: Claude Poulin.

17h00 DANIEL BOONE
«Le Chargement de poudre».

18h00 CE SOIR

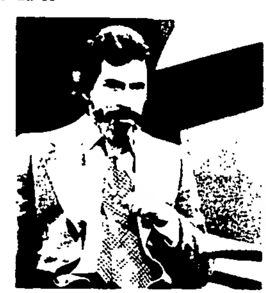
19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Varda, le faucon pèlerin». La vie d'un jeune faucon femelle, sa première migration de son Alaska natale à la Floride où elle vit une expérience de domestication.

20h00 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault et Yvon Dufour. Réal.: Claude Désorcy.

20h30 VEDETTES EN DIRECT
En vedette: Ginette Ravel. Elle chante «L'Artiste», «Je t'aime autrement», «Les dés sont jetés», «Prélude», «Les Fleurs en Californie», «Le Bateau espagnol» et «Merci à Dieu». Direction musicale: Léon Bernier. Réal.: Aurèle Lacoste.

21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Roland D'Amour, Jean Duceppe, Louise Deschâtelets, Denise Proulx, Claude Michaud, Hubert Loiselle et Roland Bédard. L'abbé Dorval va retrouver Doudou pour lui parler sérieusement de son mari malade, en espérant qu'elle retournera avec lui. Réal.: Yvon Trudel.

21h30 LE 60



Magazine d'information. Animateur: **André Payette.** Reporters: Claude-Jean Devirieux, Gil Courtemanche, Gérard Gravel, Gilles Gougeon et Michèle Viroly. Réal.: Gérald Renaud, Rolland Guay, Jean Saint-Jacques, Renault Gariépy, Robert Dubuc, Georges Dufresne et Claude H. Roy. Coord.: François Brunet.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 RENCONTRES
Invité: M. Remi Parent, théologien et anthropologue, professeur à l'Université de Montréal. Rémi Parent a publié un essai d'anthropologie chrétienne: «Condition chrétienne et service de l'homme». Interviewer: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h30 PROPOS ET CONFIDENCES
Lionel Daunais, homme de théâtre (2e de 4). Réal.: Jean Faucher.

24h00 LES GRANDES BATAILLES ●
La Bataille de Moscou. Documentaire réalisé par Daniel Costelle. Déclenchée le 30 septembre 1941, l'offensive allemande contre Moscou menaça la capitale dès la mi-octobre et la tint en état de siège jusqu'à la fin de l'année (Fr. 68).

MERCREDI
le 31 mars

9h25 OUVERTURE ET HORAIRE

9h30 LES ORALIENS
«Au parc d'attractions».

Femme d'aujourd'hui: hier et demain, l'expérience heureuse d'une télévision de participation

Le 30 mars prochain, le satellite Anik deviendra une plaque tournante, alimentée par des gens de tous les coins du pays, répercutant un débat national vers la majorité des téléspectateurs francophones, ce qui n'interdit pas aux autres de regarder la 2,000e de **Femme d'aujourd'hui.**

En fait, cette expérience de télévision multi-directionnelle reflète une grande préoccupation qui motive tous les membres du Service des émissions féminines depuis ses débuts, le 6 septembre 1965: maintenir un dialogue constant avec le public.

«Depuis toujours, nous tentons de maintenir un lien solide avec l'auditoire. A titre d'exemple, toute demande provenant du public obtient invariablement une réponse», dit Michelle Lasnier, chef des émissions féminines.

Une des raisons du succès de **Femme d'aujourd'hui**, c'est d'avoir perçu les attentes de son public et d'y avoir répondu. D'ailleurs, ces demandes orientent le contenu des émissions, si bien qu'on y retrouve une étonnante diversité de sujets, traités en souplesse, en fonction de la composition de ce public.

Si on effectue une rétrospective des 11 années de **Femme d'aujourd'hui**, on retrouve ce même fil directeur: participation toujours plus poussée des téléspectateurs. En ce sens, voyons comment a évolué **Femme d'aujourd'hui**, depuis 1965.

1965-1966: Début de l'émission. Des chroniques, interviews et reportages consacrés exclusivement à la femme composent le menu de cette première saison.

1966-1967: A la formule de l'année précédente s'ajoute un souci de coller à l'actualité. L'approche de l'Exposition universelle de Montréal suscite plusieurs reportages et chroniques.

— Entrevue avec Françoise Giroud, alors directrice du magazine L'Express.

— Pendant l'été 1967, l'émission *le Beau Sexe* prend l'affiche le jeudi à 21 heures.

1967-1968: Premier contact systématique avec le public. A l'occasion de la 500e de **Femme d'aujourd'hui**, le 2 avril 1968, lancement du concours: «Qu'est-ce qu'il vous faut à vous, Canadienne, en 1968, pour être heureuse?». La gagnante, madame Monique Bergeron, de Manic V.

1968-1969: Des ressources plus importantes permettent d'améliorer la participation du public.

— Première ouverture vers les régions du Québec. Des équipes se rendent au Lac-Saint-Jean, à Sherbrooke et en Gaspésie.

— Les résultats du concours «Connaissez-vous un bon père de famille?» sont connus le dimanche 4 mai à 20 h 30. Plusieurs se souviendront de la lettre émouvante d'un des gagnants, Jean-Pierre Lemieux, 10 ans.

— Enquête sur la femme adulte à l'université.

— Enquête sur les CEGEP.

1969-1970: Effort important vers une prise de conscience sociale. Temps consacré à l'économie, la justice, la consommation, l'éducation.

— Reportages sur les Iles-de-la-Madeleine, Hull et l'Abitibi.

— Le concours «La Famille» devient une expérience humaine très enrichissante.

— Participation des régions plus importantes.

1970-1971: La «grande année» de **Femme d'aujourd'hui**, dit Michelle Lasnier. Après cinq années de travail ardu, cette émission atteint la maturité, démontre la capacité de répondre à tous les besoins des femmes francophones.

— Avec des moyens plus importants, il est possible d'affecter 12 réalisateurs à l'émission. 7 viennent de l'extérieur.

— 1,000e émission.

— Tournée de consultations publiques auprès des femmes québécoises au sujet de la Commission royale d'enquête Bird sur la situation de la femme. Visite de la Gaspésie, de l'Abitibi, du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, de Sherbrooke, de Valleyfield et de Shawinigan. On remarque un étonnant éventail d'opinions autour des mêmes sujets.

1971-1972: Continuité dans l'esprit de la saison précédente.

— Aline Desjardins interviewe François Truffaut, qui vient de terminer *l'Enfant sauvage*.

1972-1973: Le 29 mars 1973, 1,500e de **Femme d'aujourd'hui.** Les deux cents femmes en studio participent à ce grand happening télévisé. Une première mondiale à plusieurs titres.

— Une émission sur Anne Hébert diffusée aux *Beaux Dimanches*, production du Service des émissions féminines.

1973-1974: «L'année des catastrophes». 5 réalisateurs sont atteints de maladies graves presque simultanément. Aline Desjardins subit un accident aux Etats-Unis. Malgré tout, la saison présente un bilan riche et varié:

— La Colombie-Britannique et l'Alberta, les grandes oubliées de la 1,500e, reçoivent la visite d'une équipe de **Femme d'aujourd'hui.**

— Après Québec, Ottawa entreprend une contribution régulière à **Femme d'aujourd'hui.**

1975-1976: L'Année internationale de la femme. Pas une seule télévision a fait écho à cette grande manifestation internationale autant que Radio-Canada. Grâce à la direction de la télévision française de Radio-Canada, **Femme d'aujourd'hui** a pu couvrir systématiquement tous les événements majeurs de l'année. **Femme d'aujourd'hui** s'est rendue à Mexico, Paris, New York. Elle est la seule émission au monde à avoir consacré une heure au Congrès de Berlin-Est grâce à deux participantes québécoises.

— Une super-production mensuelle en soirée, pendant toute l'année 1975.

— Consultation plus poussée dans les régions. Attention donnée aux femmes francophones du nord de l'Ontario, du Manitoba et des Maritimes.

— Pendant l'été 1975, une émission sur Victor Barbeau produite par le Service des émissions féminines est diffusée aux *Beaux Dimanches*.

1975-1976: Une onzième année de télévision. Le 30 mars à 13 h 35, 2,000e édition de **Femme d'aujourd'hui.**

Voilà comment se présente le bilan sommaire d'une des émissions les plus appréciées à la chaîne française de Radio-Canada.

Voilà pourquoi son auditoire se compose de beaucoup plus que des femmes qui demeurent à la maison. On oublie souvent, par exemple, qu'une part importante d'étudiants regardent l'émission régulièrement.

Et que dire des amateurs d'art? La section canadienne de l'Association internationale des critiques d'art, réunie en congrès en mai 1972, soulignait l'apport important de Femme d'aujourd'hui dans le domaine des arts visuels.

Et l'avenir?

Il semble qu'un public encore plus diversifié devrait avoir l'occasion de voir une réalisation du Service des émissions féminines en soirée. Ce mouvement, amorcé depuis très longtemps, s'appuie sur une véritable avalanche de lettres, pétitions et demandes de toutes sortes réclamant Femme d'aujourd'hui en soirée. En 1971, la Fédération des femmes du Québec, organisme regroupant plus de 250,000 Québécoises, répétait cette demande dans une lettre envoyée à la direction de Radio-Canada.

Lorsque ce souhait sera exaucé, Femme d'aujourd'hui se sera encore plus rapproché de son public.

Chacun pour soi

A cause de la complexité du système de télécommunication mis en place à l'occasion de cette émission spéciale, certains participants devront aller en studio dans une ville d'une province voisine. Ainsi, les invités du sud et de l'est de la Gaspésie seront accueillis par l'équipe de Moncton. Ceux de l'Abitibi iront à Toronto. A l'inverse, les participants d'Edmunston se rendront à Québec. Les téléspectateurs de ces régions ne seront en rien affectés par cette situation. Ils seront alimentés par la station où se trouveront leurs représentants.



FRANCO - BONNYVILLE

Thérèse Dallaire
Bonnyville
Tél :826-5275



De g. à d. : Liette Bugeaud, Henri Lemire, Jean-Claude Lajoie et Béatrice Gamache

Assemblée de l'A.C.F.A.

Lundi soir dernier c'était la rencontre mensuelle de l'A.C.F.A. régionale. Quelques faits saillants de cette réunion furent la lecture d'une lettre en provenance du ministre de la Culture de l'Alberta. M. Horst Schmidt faisait savoir à la régionale qu'une subvention de $2000.00 avait été accordée pour le Centre Culturel. L'A.C.F.A. avait en effet fait l'application sous le programme de "Community Hall".

D'après un court rapport, ce même Centre Culturel, après seulement 3 mois d'opération est déjà passablement utilisé. Les lundi et mercredi soirs, il y a la danse folklorique; le mardi c'est le club de jeunes, les Anti-Coquilles; le jeudi, les scouts; 2 vendredis par mois, le club des Alouettes y vient pour jouer aux cartes et chanter; et en plus de cela, 3 avant-midis par semaine servent à la prématernelle et 3 après-midis pour le groupe d'exercices-santé. Avec son comptoir de livres et de disques, le Centre semble être sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs.

La réunion annuelle de l'A.C.F.A. régionale aura lieu le 26 avril.

DANSES FOLKLORIQUES

Depuis le commencement de février nous avons un groupe de jeunes au niveau élémentaire qui apprennent des danses folkloriques. A cause du grand nombre d'élèves, nous avons deux classes, tous les lundis au centre culturel de 6h.00 à 7h.00 et de 7h.00 à 8h.00. Les jeunes montrent un intérêt tout à fait remarquable.

Mlle Noëlla Dallaire est leur professeur; elle se joignait ellemême l'an passé au groupe de St-Paul pour les cours de danses; ce qui lui permit au cours des vacances de profiter d'un stage en danse folklorique au Nouveau-Brunswick.



Sur cette photo: Noella Dallaire, professeur de danse (au centre), avec Geneviève Moquin et Claire Fortier qui viennent lui prêter main-forte chaque lundi. Ces deux dernières sont membres du groupe "Vol-au-vent".

NOCES DE DIAMANT DE M.ET Mme ETIENNE OUIMET

C'est en 1905 que M. et Mme Wilfrid Ouimet arrivèrent en Alberta pour s'établir à Beaumont. Leur fils Etienne n'était alors âgé que de douze ans. Il avait vu le jour à Ste-Rose de Laval, dans la belle province de Québec.

Deux ans plus tard, ses parents décidèrent de déménager à Bonnyville. Son père fut un des premiers pionniers, avec ses deux amis qui n'étaient autres qu'Albert Dargis et Philorum Ouellette. M. Wilfrid Ouimet était agent de machines agricoles et garde-pêche; sa résidence était le premier relai *(stop place)* pour les gens qui se rendaient à Bonnyville.

Quant à la jubilaire, Mme Etienne Ouimet (née Alice Roux), elle est née à Ste-Cécile de Lévrard et fut baptisée à St-Pierre de Becquet, P.Q. Notre cher Etienne correspondait avec la belle Alice depuis environ deux années quand il décida de se rendre à Montréal visiter ses oncles, avec la ferme intention évidemment d'aller voir son Alice bien-aimée. Leur première rencontre eut lieu le 15 décembre 1915, et Etienne décida que le mariage aurait lieu dès le mois de janvier 1916. Ce ne fut pas facile et il dut revenir à la charge. Il avait expliqué aux parents d'Alice, primo qu'il était ingénieur, et secundo que son billet de retour n'était valide que jusqu'au 7 février suivant. Pour comble de bonheur, tout a marché selon ses souhaits et prévisions.

Le voyage du retour faillit tourner tragiquement, compte tenu des circonstances. En effet, le billet qu'avait acheté Etienne pour sa nouvelle épouse obligeait cette dernière à venir dans l'Ouest par le côté américain alors que le billet d'Etienne n'était bon que pour le côté canadien. Mais, fort heureusement encore, tout s'est bien arrangé avec l'agent de billets.

Arrivés dans l'Ouest, nos deux tourtereaux s'installèrent sur un *homestead* et Etienne se mit en devoir de construire la maison que nos jubilaires occupent toujours.

Il ne faut pas oublier que notre jubilaire fut pendant longtemps "le" laitier de Bonnyville. En 1954, il vendait son lait à .06 la pinte!

Malgré les difficultés et l'absence de confort, trois garçons et trois filles naquirent de ce grand amour: Bernard, Georges, Edouard, Fernande, Paulette et Thérèse.

Pour Mme Ouimet, ce ne fut pas facile de quitter le confort de la maison paternelle alors qu'elle n'avait que dix-neuf ans: il fallait du courage, de la ténacité, de la volonté, et surtout l'amour de son Etienne. Mais il fallait également une grande confiance en Celui qui est la source de toute âme bien née.

PARCS NATIONAUX: modification des droits d'entrée

CALGARY- Le ministre des Affaires indiennes et du Nord, l'honorable Judd Buchanan, a annoncé que certains droits d'entrée pour véhicules dans les parcs nationaux ont été modifiés et que d'autres ont été éliminés.

Le Directeur de Parc Canada, région de l'Ouest, M. William Turnbull, expliquant la déclaration du Ministre, a dit que le programme de lutte contre l'inflation du gouvernement fédéral, dont le but est d'encourager la pratique de restrictions économiques et l'élimination des augmentations de prix qui ne sont pas nécessaires, a grandement influé sur la décision prise au sujet des droits d'entrée dans les parcs.

Au dire de M. Turnbull, à partir du 1er avril: - tous les droits pour remorques ont été éliminés; - les droits pour véhicules commerciaux ont été éliminés, à l'exception des autobus loués qui continueront à payer un droit - tout véhicule qui ne fait que traverser le parc en utilisant la Transcanadienne, la route de Banff à Windermere et la route Yellowhead pourra le faire sans avoir à payer de droit; - tout citoyen âgé de plus de 65 ans recevra une vignette qu'il apposera sur son véhicule et qui lui permettra d'entrer gratuitement; - cette année, la vignette de $2 permettra au détenteur de passer jusqu'à 4 jours dans le parc; - on mettra aussi en circulation une nouvelle vignette d'un dollar qui permettra au détenteur de visiter le parc pendant un jour; - les droits actuels de camping, de golf, de natation et de pêche resteront les mêmes; - le permis annuel de $10 pour véhicule qui permet d'entrer dans tout parc national au Canada existe toujours.

Ces droits s'appliquent aux véhicules. Mais, selon M. Turnbull, toute personne qui entre dans le parc à pied, en bicyclette, en bateau ou à cheval, pourra encore le faire sans payer de droit. Ensuite, d'après lui, le droit d'entrée pour automobiles n'existerait pas au parc national Pacific Rim, île de Vancouver, puisque ce parc n'est pas encore complètement aménagé.

M. Turnbull a ajouté que le droit de $1 que paient les visiteurs d'une journée seulement a pour but d'encourager les familles à visiter les parcs nationaux. "Le permis de deux dollars se prête parfaitement aux visites de fin de semaine ou de longues fins de semaine".

D'après M. Turnbull, le gouvernement a approuvé que l'on donne gratuitement aux citoyens canadiens âgés de 65 ans ou plus des vignettes leur permettant d'entrer dans les parcs. "Le gouvernement veut ainsi reconnaître le rôle important qu'ils ont joué dans la préservation d'un patrimoine que nous essayons à notre tour de passer aux générations à venir. Nous croyons que ceux qui ont aidé à faire du Canada le pays riche et beau qu'il est devenu devraient être encouragés à profiter de nos parcs nationaux."

Toute personne âgée pourra donc obtenir gratuitement sur demande à tout poste de péage des parcs nationaux un permis annuel pour son véhicule. Elle pourra s'identifier en présentant sa carte d'identité, sécurité de la vieillesse, qui est émise par le ministère de la Santé et du Bien-être social.

Dans le cas des sites historiques, les droits d'entrée qui ont été établis à quatre parcs historiques nationaux en 1975 ont été réétudiés. Cette année, les citoyens canadiens de plus de 65 ans et les enfants de moins de 5 ans pourront y entrer gratuitement. De plus, le gouvernement a consenti à fixer à $3 (réduction de $1) le droit qui permet à une famille entière d'entrer à Fort Langley. L'entrée est toujours gratuite à Fort St-James, Rocky Mountain House et Fort Rodd Hill.

C'est le temps d'acheter des semences certifiées

OTTAWA - Aux yeux de Monsieur Tout-le-monde, mars est le mois des tempêtes. Pour l'agriculteur, c'est le mois des bonnes semences. C'est en effet le moment idéal pour acheter les meilleures semences sur le marché. C'est l'une des dates les plus importantes du calendrier agricole.

Le Ministère de l'Agriculture du Canada et les commerçants de semences profitent de cette période de l'année pour promouvoir l'achat des semences certifiées.

Cette année le mois des bonnes semences s'étendra probablement jusqu'en avril pour tenir compte des semailles tardives des agriculteurs de l'Ouest.

"Peu importe la date, le message est toujours le même, de dire le ministre de l'Agriculture Eugene Whelan. Les producteurs agricoles doivent savoir qu'ils ont plus de chances d'accroître leurs rendements avec des semences certifiées."

Ces semences sont produites conformément à la Loi sur les semences et aux règlements de l'Association canadienne des producteurs de semences. Les certificats qui les accompagnent sont le gage d'une semence de première qualité possédant un bon taux de germination et exempte d'impureté.

Les inspecteurs d'Agriculture Canada examinent les cultures qui produiront ces semences pour s'assurer de retrouver les caractères propres à chaque variété. Une fois récoltées, les semences sont inspectées et classées. Elles ne sont étiquetées et plombées que si elles ont une excellente germination et sont exemptes de graines de mauvaises herbes et autres impuretés.

"Même si l'agriculteur peut compter sur un arsenal de produits chimiques pour lutter contre les mauvaises herbes, il n'a aucune raison d'en semer. C'est pourtant ce qu'il fera s'il néglige ses semences. Cela ne fera qu'ajouter à la facture du désherbage. Certaines plantes, comme la folle avoine, peuvent d'ailleurs rester dans le sol et ne lever que quelques années plus tard, alors que l'agriculteur ne s'en méfie plus depuis longtemps," poursuit M. Whelan.

Les semences certifiées n'offrent que des avantages: rendement élevé, résistance aux maladies et absence de graines de mauvaises herbes.

"L'agriculture est un défi car elle est toujours soumise aux caprices de la nature. Pourquoi le producteur sèmerait-il de mauvaises semences? Il n'y a pas de produit miracle contre une gelée tardive, mais il y a des semences certifiées pour s'assurer de récoltes abondantes. Les utiliser, c'est jouer gagnant", de conclure M. Whelan.

CONCOURS DU FRANCO

Participez à notre concours mensuel et gagnez de magnifiques livres. Il suffit de répondre correctement aux cinq questions que nous vous posons et dont les réponses sont dans le FRANCO de cette semaine. N'oubliez pas d'indiquer votre choix de livre. Adressez vos réponses au FRANCO avant le 7 avril.

QUESTIONS:

1. Qui est le nouveau président de F.J.A.? ....
2. En quelle année fut fondé le Juniorat St-Jean?..............................
3. Que signifient les lettres P.S.S. ....
4. D'où vient Jean Peronnet? ....
5. Qui a droit à l'entrée libre dans les Parcs Nationaux du Canada? ....

....

NOM ....

ADRESSE ....

CHOIX DE LIVRE: ....

GAGNANTS DU DERNIER CONCOURS:

Rose Croteau de Bonnyville
Classe de français 25, Ecole Strathcona Composite High Edmonton
Michelle Boulianne de St-Paul

LIVRES A CHOISIR

POESIE

La guerre promise (Pierre Laberge)
Une symphonie inachevée (Mémoires-Wilfrid Pelletier)
Variation sur la pierre (Michel Van Schendel)

ROMANS

Adéodat I (André Brochu)
Le livre d'Eve (Constance Beresford-Howe)
Opération Tanga (Maurice Gagnon)
L'embarquement pour Anticosti (Nelson Dumais)
La nouvelle inquisition (Paul Toupin)
Les ouvriers (Guy Marc Fournier)
Exodus UK (Richard Rohmer)
Les dauphins de monsieur Yu (Yves thériault)
Les grimaces (Jean F. Somcynsky)

THEATRE

Julius Caesar (Traduit par Jean-Louis Roux)
Nouvelles Saynètes (Suzanne Marot)

DIVERS

La prochaine révolution (Léon Dion)
Le football (Jean Seguin)
Lettres à ses amis (Saint-Denys-Garneau)
Famille et humanisme (Philippe Garigue)
Le chemin infaillible du succès (W. Clement Stone)
Les maudits journalistes (Solange Chaput-Rolland)
Les assoifés du crédit (Fédération des ACEF)
Notre histoire : Québec-Canada
Voir clair au jeu de dames (Henri Tranquille)
Dossier Untel (Jean-Paul Desbiens)
Les six fondateurs de l'église (Emile Gervais)
Au bout de mon âge (Hurtubise HMH)
Techniques du tennis (Ellwanger)
Ethique de la rencontre sexuelle (Guy Durand)
Comment dominer et influencer les autres (H.W. Gabriel)
Les survivants du Triangle des Bermudes (Adi-Kent Thomas Jeffrey)

MORINVILLE - LEGAL

MORINVILLE: Quoi de nouveau à la commission scolaire

La Comission Scolaire du district de l'école Thibault de Morinville, se compose des cinq membres suivants: présidente: Mme Alice Wojtkiw, vice président: M. Georges Bulger, président du comité d'entretien pour les écoles: M. Marcel Labonté, président du comité pour le personnel: M. Guy St-Germain, représentant au A.S.T.A. Zone 2 et directeur sur le comité des écoles Catholiques de l'Alberta (A.C.S.T.A.): Mme Yvonne Leduc.

En septembre 1975, les directeurs de la surintendance conjointe qui inclut Thibault, Whitecourt, Westlock, Wetaskiwin, Drayton Valley et Ponoka ont acquis les services de M. Tom Grinnell, assistant-surintendant qui a pris charge du curriculum. Les résultats sont déjà preuve d'un pas dans la bonne direction.

Le couvent Notre-Dame a vu ses beaux jours et n'est pas une place idéale pour l'enseignement. Aussi vos commissaires d'écoles ont soumis leur demande au gouvernement pour une école élémentaire de seize classes mais ont reçu la permission d'en bâtir une de douze classes seulement (6X6 core school). Après les préambules nécessaires la construction devrait être en marche sous peu.

Mme Yvonne Leduc

À ST-ALBERT:

Les Tournesols au Foyer Youville

Le 24 février dernier, la garderie française de St-Albert, "Les Tournesols" ont rendu visite au Foyer Youville. Les enfants ont chanté et ont donné de courtes récitations en français, sous la direction de Mme Lefebvre, et de son assistante, Mme Bourgeois.

Les enfants avaient apporté des bonbons et des biscuits qu'ils ont distribués. A cette occasion, ils ont aussi célébré l'anniversaire de naissance de l'un d'eux: pour la circonstance chaque enfant avait préparé de ses mains sa propre carte de souhaits.

Par la suite, les petits ont chanté "Au revoir Tournesols", puis ils ont eu la chance de visiter le Foyer en compagnie des "grands-mères" et des "grands-pères". Avant de partir, ils sont arrêtés faire une petite visite à la chapelle.

Bref, cette visite restera gravée dans la mémoire des enfants. Grand merci au personnel administratif et aux garde-malades du Foyer qui ont fait preuve de grande gentillesse à l'occasion de cette visite.

PROJET ST-JOACHIM

L'on nous a mentionné, il y a quelque temps, ici à l'église St-Joachim (Edmonton), à la radio française, et aussi à la télévision, un projet d'habitation pour personnes âgées, ici sur l'emplacement du terrain acheté des Fidèles Compagnes de Jésus sur la 110e rue et la 99e avenue à Edmonton.

Nous sommes présentement à recevoir les noms des personnes âgées (63 ans et plus) que le projet intéresse, personnes de préférence canadiennes-françaises. Nous aimerions recevoir ces noms le plus tôt possible.

Les formes à remplir n'encourent aucune obligation mais nous indiquent que vous êtes intéressés à participer à un tel projet. Téléphonez à l'une ou l'autre des personnes suivantes pour demander les renseignements et aussi les formes à remplir: Mme Jacques Baril (454-1742); Mme Stella Lemoine (482-2502); M. Lionel Mageau (455-5097); M. Maurice Tellier (423-1325); ou au Presbytère St-Joachim 9906 - 110e rue, Edmonton au numéro de téléphone suivant: 482-3233.

Il n'est pas nécessaire que vous soyez de la ville d'Edmonton pour demander une forme et vous inscrire.

LA TRADITION JUDÉO-CHRÉTIENNE ET LA PEINE DE MORT

(suite de la page 4)

que l'homme comprend, Yahvé emploie la crainte. Si l'homme est arrivé à comprendre le coeur, Jésus lui parlera de charité. Jésus vient achever, accomplir, remplir, parfaire, mettre au point, terminer le Message commencé dans l'Ancien Testament. Ses gestes sont aussi éloquents que ses paroles. La Bible donne les lois et des prescriptions, mais surtout elle suggère des attitudes. Ce que l'on arrive à découvrir en méditant la Parole de Dieu, c'est son amour pour son Peuple et pour les individus qui le composent, c'est sa fidélité, sa compassion, sa patience, sa justice. On connaîtra mieux l'homme aussi. D'abord, en contemplant Jésus-Christ, on verra jusqu'où peut aller l'humanité. En regardant "l'Histoire Sainte", on contemplera l'homme au cours des âges, aux prises avec les mêmes misères, mûs par les mêmes aspirations. Deux pas en avant; un à reculons.

Tirer un texte de l'Ecriture, afficher un geste de l'histoire, c'est "prouver" peu ou rien. C'est dans l'ensemble que les paroles et les actions trouvent leur pleine signification.

"Tu ne tueras point". "Oeil pour oeil". "Que celui qui n'a pas péché lance la première pierre". "L'inquisition." "Les Croisades". "Saint Vincent de Paul". "Mother Theresa". Chaque parole, chaque événement, chaque personne trouvent un sens dans ce long pèlerinage de l'humanité appelée par Dieu à la plénitude de la vie.

Si, au XXe siècle, un pays comme le nôtre propose d'abolir la peine capitale, comment le chrétien doit-il réagir? Quel sens donner à cette législation? Quelle signification aura ce geste dans l'histoire de l'humanité? Est-on arrivé au point où la parole de Jésus peut trouver en nos coeurs un écho ou sommes-nous encore sous le régime de la crainte?

(8) I Cor. 5, 1-5

(9) Lv. 20, 11; Dt. 27, 20

(10) I Cor. 5, 4-5

(11) spécialistes dans l'interprétation de l'Ecriture Sainte.

(12) La comparaison, mal comprise, peut être fort dangeureuse et servir d'ammunition à ceux qui prônent l'euthanasie. A première vue l'argumentation semble assimiler le criminel au malade. Comme nous l'avons déjà indiqué, cette tendance contemporaine de considérer tout criminel comme malade enlève toute dignité à la personne et mène droit à une législation favorisant l'euthanasie. Les vieillards, les handicappés, les arriérés mentaux, etc. sont "malades", des poids pour la société. A la société de décider de leur existence.

(13) "Personne, tout d'abord, ne soutient que la peine de mort soit nécessaire ou obligatoire." Initiation Théologique, Tome III, p. 827.

(14) L'exemple classique de cette pédagogie est le récit de la Samaritaine qui vient puiser de l'eau au puits de Jacob. Jésus l'accompagne dans le passage qu'elle effectue du terre-à-terre à une vie spirituelle. Cf. S. Jean, 4, 1-48.

LEGAL EN BREF

Développement et Paix:

La campagne pour "Développement et Paix" recommence à Legal avec la collaboration active du conseil paroissial et de l'école.

Le conseil paroissial demande d'abord aux paroissiens d'apporter des dons et produits non-périssables et de les déposer dans le panier qui a été placé à l'arrière de l'église. Le contenu du panier sera tiré au bingo paroissial qui aura lieu le 4 avril.

L'école fait sa part en organisant un "Marché aux puces", qui aura lieu le 2 avril dans le gymnase de l'école à partir de 12h.00. Chaque classe aura sa table de marchandise, ce qui nous promet une grande variété.

Aussi, il y aura deux films, qui seront montrés à l'école. On exigera un petit prix d'admission. Alors, nous demandons l'aide de toute la communauté pour le succès de ces deux entreprises puisque nous exigerons qu'un certain pourcentage des profits aille aux dépourvus du Guatemala.

Le Mouvement des Femmes Chrétiennes

Le Mouvement des Femmes Chrétiennes a remis le cadeau promis aux résidents du Château Sturgeon. Le "popcorn maker" présenté à la matronne, Mme Léa Lamarche, fut aussitôt essayé et on rapporte que les résultats ont été excellents. Alors, les résidents apprécient bien la générosité du MFC.

Déménagement

M. et Mme Clarence Joly et leur fils sont déménagés dans leur maison neuve, tout près de l'école. La petite famille en est très fière et contente.

Soirée annuelle du comité de la salle communautaire

Le comité de la salle communautaire a tenu sa veillée annuelle samedi, le 13 mars. La soirée commença avec un délicieux souper à 7h.30, qui fut suivi d'une danse. Tranquillement, la tension montait alors que les divers billets du grand prix étaient tirés et éliminés. Enfin, vers 11h.00 p.m. les gagnants des neuf prix de consolation de $35 - Wilf Lecavalier, Norm Boissonnault, Emilien Coulombe, Armand Tieulié, Ray St-Onge, Karl Marchak, Pat Keane, O.K. Radio Westlock, et Lévi Bérubé - étaient choisis et il ne restait que deux noms, les gagnants du gros prix de $2000. Ils furent révélés: c'était Maurice Montpetit et Ernest Pelletier, avec $1000 chacun.

La veillée fut alors un succès et la chance de gagner encore devrait sûrement inciter les gagnants à acheter un autre billet l'année prochaine.

Le Club 4-C 4-H à Edmonton

Le Club 4-C 4—H est très occupé. Ayant fini leur vente de chocolat et leur concours oratoire, les membres ont maintenant assisté au grand rallye de 4-H qui a eu lieu au "Youth Centre" à Edmonton, samedi le 20 mars. Aussi, ils se préparent tous à assister au rodéo qui aura lieu bientôt à Edmonton.

Ecole de Legal

Le 12 mars arriva finalement et 32 étudiants et 7 surveillants sont partis pour une fin de semaine de ski à Edson.

Partant après l'école vendredi, nous sommes arrivés à Silver Summit le soir. Ceci nous a permis de faire du ski toute la journée de samedi et de dimanche.

Heureusement, les conditions et la température étaient bonnes, nous permettant de bien nous amuser. En effet, le seul incident déplaisant survint lorsque l'autobus s'est pris dans la neige dimanche soir. La fatique nous avait envahis mais elle est vite disparue et, nous sommes tous prêts à répéter notre expédition l'année prochaine.

Aussi au niveau secondaire, la campagne de la vente des revues périodiques est achevée. Malheureusement pour notre président du conseil des étudiants, Michel Gagné, les 250 abonnements prévus n'ont pas été vendus. Nous n'en avons vendu que 220. Alors, Michel recevra sa tarte en pleine face de la main de M. Keane. Quel soulagement pour ce dernier!

Décès

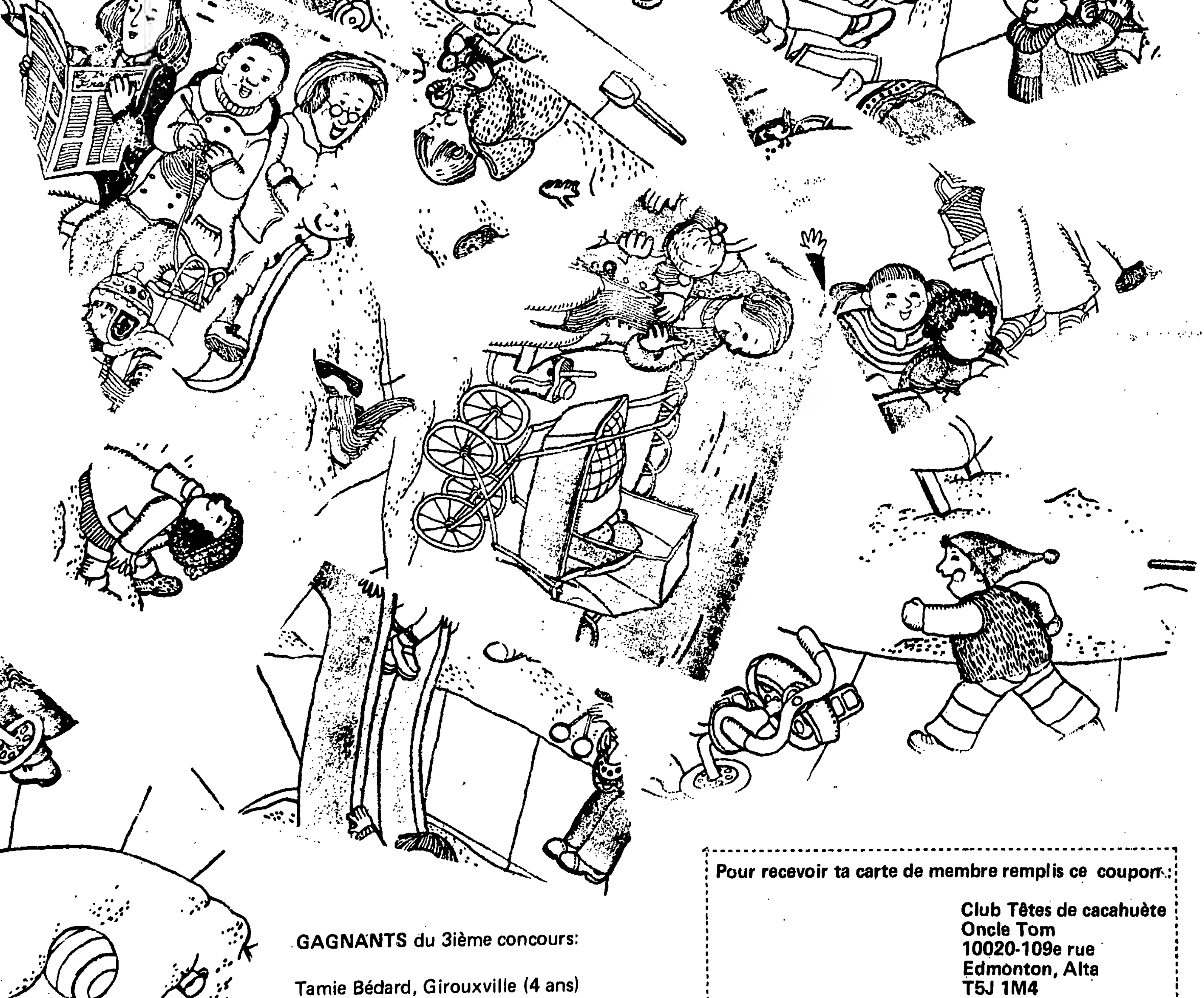
Le 15 mars 1976, Mme Blanche L'Heureux, née Maltain, épouse de feu Arthur L'Heureux, est décédée à Westlock. Ancienne résidente de Beaumont et de Legal, elle laisse dans le deuil deux fils, Lin et Arthur, tous deux de Legal. Les prières, le 18 mars, et la messe funéraire, le 19 mars, célébrées par l'abbé Rolland Bissonnette, eurent lieu à l'église de Legal, suivie par l'enterrement au cimetière de Legal.

Un autre ancien résident de Legal est décédé le 16 mars après avoir longtemps souffert du cancer. Il s'agit de M. Philippe Desjardins d'Edmonton, âgé de 54 ans. Né à Legal, le fils de M. et Mme Charles Desjardins, il y passa aussi ses années scolaires. Il était le frère de feu M. l'abbé André Desjardins.

Têtes de Cacahuète

*** 4ième CONCOURS ***

Découper, coller et colorier.....



GAGNANTS du 3ième concours:

Tamie Bédard, Girouxville (4 ans)
Denise Tremblay, St-Paul (6 ans)
Marc Levasseur, St-Paul (8 ans)
Lucille Gallant, Edmonton (10 ans)

NOUVEAUX MEMBRES:

160. Christine OUELLETTE (Bonnyville)
161. Réjean LAVOIE (St-Isidore)
162. Bénédicte LUSSON (Clyde)
163. Jean-Marc LUSSON (Clyde)
164. Simon LEPAGE (Marie Reine)
165. Laurier MANDIN (St-Paul)
166. Mario BERGERON (St-Paul)
167. Roseline FILLION (Donnelly)

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon:

Club Têtes de cacahuète
Oncle Tom
10020-109e rue
Edmonton, Alta
T5J 1M4

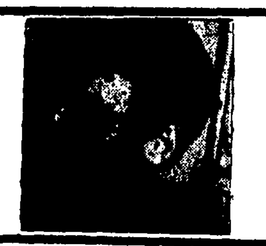
Nom: ....

Adresse : ....

Ville : ....

Code postal : ....

Age : .... Classe : ....



FRANCO-CALGARY

M. Jean-Marc Bouchard
205-600 -1e rue N.E.
Calgary, Alberta
Tél : 262-2825

ACTUALITÉ EN IMAGES :

SOIRÉE FOLKLORIQUE

Pour la première année, le comité culturel, sous la direction de Mme Françoise Brigliadori, a organisé une soirée de folklore.

Il y a une dizaine de jours, le groupe s'est réuni pendant un après-midi complet, lequel fut consacré à l'amélioration des diverses danses folkloriques.

Donc, dans la soirée, le groupe s'est bien tiré d'affaire. Les gens s'y sont bien amusés. C'était sûrement au départ, le but que s'était fixé les organisateurs.

A la fin de la soirée, un goûter a été servi, goûter qui fut gracieusement offert par le même comité.



Suis-je bien comme çà?



Pourquoi est-il nécessaire de prendre des décisions ?



Allez, venez danser



M. Michel Cloutier, président de la S.F.C.C. donne des directives au groupe.



Que ça semble intéressant....



1,2,3,.....1,2,3,.....

DÉCÈS

Benoît Breton, une des quatre victimes de l'accident survenu sur le site des Jeux Olympiques, il y a 2 semaines, était le frère d'Elizabeth Yamamoto, ancienne courriériste de Calgary, pour le FRANCO.

Benoît avait 27 ans; il était marié et avait 11 frères et soeurs.

Nos sincères condoléances à la famille du défunt.

APPEL D'OFFRES

TRANSPORTS CANADA

LES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au bureau régional des approvisionnements, Transports Canada, 6e étage, 9820 - 107e rue, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention:

ADDITIONAL DEVELOPMENT AND RELATED WORK AT VILLENEUVE AIRPORT, VILLENEUVE, ALBERTA

seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m. (H.N.R.) le 15 avril 1976.

Cette soumission comprend la construction de pistes d'envol et d'atterrissage, d'un parc de stationnement pour automobiles, de chemins d'entrées et du système d'écoulement d'eau. Les travaux suivants, ainsi que la quantité approximative indiquée font aussi partie de la soumission:

1. Common excavation (43,800 CY.)
2. Lime modified base (9,900 SY.)
3. Cement treated base (9,900 SY.)
4. Sub-grade compaction (19,000 SY.)
5. Crushed road gravel (2,500 T.)
6. Storm sewer (4,450 LF.)
7. Asphaltic concrete and other related work (1,300 T.)

On peut se procurer les plans, les devis et les documents de soumission (en anglais seulement), au bureau de Transports Canada, 6e étage, 9820 - 107e rue, Edmonton, Alberta, moyennant un chèque bancaire visé de $50.00, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada.

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés à la Builders' Exchange à Edmonton, Calgary, Albèrta; Vancouver, C.B.; à la Southam Building Reports, Winnipeg, Manitoba; et à la Construction Plan Services à Burnaby, C.B.

Les documents de soumission doivent être présentés en duplicata, sur les formules fournies par le Ministère et être accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

D.J. Dewar
Administrateur de la région de l'Ouest

APPEL D'OFFRES

TRANSPORTS CANADA

LES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Bureau régional des approvisionnement, Transports Canada, 6e étage, 9820 - 107e rue, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation suivante:

"INSTALLATION OF MEDIUM INTENSITY RUNWAY AND TAXIWAY EDGE LIGHTING - VILLENEUVE AIRPORT - VILLENEUVE, ALBERTA"

seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m. (H.N.R.) le 15 avril 1976.

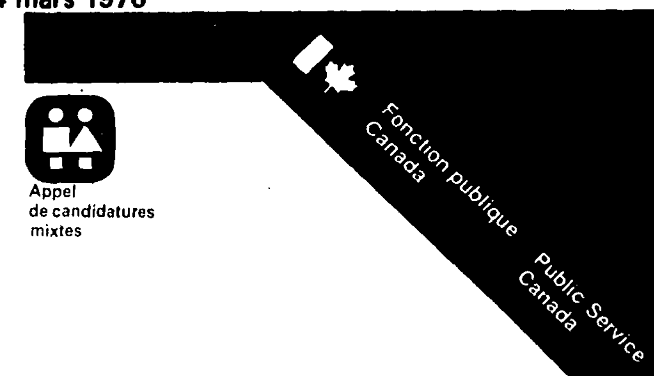
Cette soumission comprend: fournir et installer l'équipement de contrôle électrique, poser les câbles souterrains, installer le système d'éclairage des pistes d'atterrissage et d'envol, ainsi que divers autres travaux et matériaux d'équipement à l'aéroport de Villeneuve.

On peut se procurer les documents de soumission au Bureau de Transports Canada, 6e étage, 9820 - 107e rue, Edmonton, Alberta, moyennant un chèque visé de $25.00, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada.

Les documents peuvent aussi être consultés à la Builders' Exchanges à Edmonton, Calgary, Alberta; Vancouver, C.B.; à la Southam Building Reports, Winnipeg, Manitoba; et à la Construction Plan Services, Burnaby, C.B.

Les documents de soumission doivent être présentés en duplicata, sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

D.J. Dewar
Administrateur de la région de l'Ouest



Ministère des Transports
Direction de l'Aéronautique civile
Ottawa (Ontario)

INSPECTEURS DE TRANSPORTEURS AÉRIENS (SÉCURITÉ DES PASSAGERS)

Traitement: $16 847 – $18 508
No de référence: 76-STP-62-09-1 (69)

La Direction de l'Aéronautique civile du ministère des Transports, requiert les services d'un certain nombre de personnes hautement compétentes pour remplir des fonctions intéressantes qui se rapportent aux mesures de sécurité relatives aux passagers. La formation sera donnée à Ottawa mais les candidats reçus pourraient avoir à déménager éventuellement.

Sous la surveillance du surintendant, Inspection des transporteurs, l'inspecteur des transporteurs devra: dans les aérogares et, en vol, dans les cabines des transporteurs aériens, soumettre à des inspections l'équipement d'urgence et vérifier les procédures de sécurité se rapportant aux passagers; faire les rapports sur les cours de formation relatifs aux mesures d'urgence donnés au personnel de cabine, sur les mesures de sécurité et d'urgence des transporteurs aériens et faire des recommandations à ce sujet; proposer de nouvelles normes et de nouvelles mesures de sécurité; s'entretenir avec la direction des compagnies de transport aérien afin de modifier les mesures de sécurité lorsque cela est nécessaire.

Conditions de candidature
Plusieurs années d'expérience en tant que membre d'équipage (de préférence dans le personnel de cabine) à bord de gros avions de transport; connaissance de base du plan interne des gros avions, des sorties d'urgence, des équipements de cuisine, d'urgence et de sécurité; connaissances approfondies des Règlements de l'Air, des Ordonnances sur la Navigation aérienne et des règlements du personnel de bord préposé aux passagers; jugement et initiative suffisants pour pouvoir évaluer la formation donnée au personnel de cabine en matière de mesures d'urgence et de sécurité et y suggérer des améliorations; la préférence sera donnée aux candidats ayant de l'expérience en gestion du personnel de cabine.

Ce concours pourra servir à doter d'autres postes de même nature. Pour un poste la connaissance de l'anglais est indispensable. Pour un autre la connaissance de l'anglais et du français est indispensable.

Exigences linguistiques
Les unilingues peuvent postuler un poste bilingue s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

Comment se porter candidat
Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, - on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, – et le faire parvenir à :

Cadres des sciences et de la technologie
Commission de la fonction publique du Canada
Tour ouest, Esplanade Laurier
300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A OM7

Date limite: le 7 avril 1976
Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.



Pour toute information, contactez **France Royer**, au 425-7540 ou au 488-1108

"C'est le drame d'Hélène: quarante ans, épouse de navigateur, enceinte pour la quatrième fois, qui remet en question la possibilité de donner la vie dans un monde qui n'y invite plus".

un film
d'Anne-Claire Poirier

Lundi le 29 mars:
Office National du Film, 10031 - 103e avenue.

Mardi le 30 mars:
Centre Culturel Bonnyville

7h.30 p.m.

Entrée libre

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1									■			
2	■									■		
3		■				■					■	
4			■				■					
5					■		■					
6						■						■
7					■				■			
8					■					■		
9	■							■			■	
10		■		■					■			
11			■		■						■	
12					■							

HORIZONTALEMENT

1–Confiture aux prunes. – Interj. qui marque l'étonnement.
2–Fruits. – Lac africain.
3–Espace de terre. – Bisons d'Europe.
4–Voyelles. – Prén. masc. – De bouche.
5–Sert à recueillir les numéros que l'on tire au sort. – Danger.
6–Tragédie. – Maladie fébrile.
7–Imagination sans fondement. – Prairie. – Affirmatif.
8–Nom gaélique de l'Irlande. – Partie du corps humain. – De l'alphabet grec.
9–Vaisseau. – De la gamme ordinaire.
10–Haras. – Boeuf sauvage.
11–Bon pour les chiens. – Principe odorant de la racine de l'iris.
12–Evangéliste. – Mit de côté.

VERTICALEMENT

1–Poussière. – Riv. de la Sibérie.
2–Révérend Père. – Ira ci et là. – A lui.
3–Canton suisse. – Bateau.
4–Aucunement. – Centimètre cube.
5–Fils de Vénus. – En les.
6–Largeur d'une étoffe. – Pron. indéf. – Quitter un lieu.
7–Liquide incolore. – Supérieure de certains couvents.
8–De l'Europe. – Partie du corps.
9–Ville d'Espagne. – Obtenu. – Nég.
10–Prén. masc. – Assassiner.
11–Année. – Qui lie des gerbes de blé.
12–Maison luxueuse. – Mêlera d'iode.

Jeu des mots cachés

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE: traduction

GAGNANTE: Lorraine Boily, Tangente

PRIX DE CETTE SEMAINE: "LAURIER", un livre de Joseph Schull, traduit par Hélène J. Gagnon, publié aux Editions H M H Ltée. 504 pages.

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

LES MOTS CACHES
LE FRANCO-ALBERTAIN
10020 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

MOTS CACHES

9 lettres cachées

S.O.P.

E	E	U	N	E	R	G	U	A	S	I	R	D	L	V
L	L	T	N	E	T	I	U	T	A	F	E	E	A	O
L	O	R	R	I	O	V	E	C	E	R	V	L	M	C
E	R	A	E	E	R	R	S	O	T	O	E	I	E	I
S	A	N	C	R	P	R	O	T	E	T	R	V	L	F
I	P	S	U	I	E	O	I	E	U	T	D	R	I	E
O	A	M	L	R	U	M	S	D	R	E	N	A	O	R
M	R	E	E	E	R	A	I	O	B	M	E	N	R	A
E	A	T	R	U	T	N	L	C	A	E	R	C	A	T
D	I	T	T	T	A	C	L	I	N	N	P	E	T	I
E	T	R	O	I	T	E	O	L	I	T	P	C	I	O
C	R	E	R	S	E	S	N	I	S	A	A	N	O	N
I	E	E	R	E	M	O	N	T	E	R	A	I	N	S
N	O	U	V	E	A	U	E	E	R	I	U	R	S	E
E	R	N	R	E	G	A	R	E	D	R	A	G	E	R

Améliorations
apprendre

Cote

Délivrance
demoiselle
docilité

Etat
étroit

Fatuité
frottement

Grince

Lame

Médecine

Nouveau
nuée

Paraitre
parole
perte
prêts
protêt

Rager
recevoir
reculer
regarder

remonterai
repos
rêver
rire
romances

Saugrenu
situer
sillonner

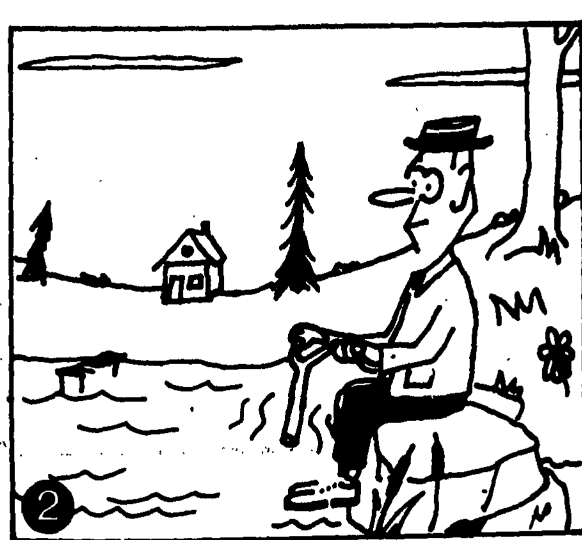
Tarir
transmettre
torpeur

Urbaniser

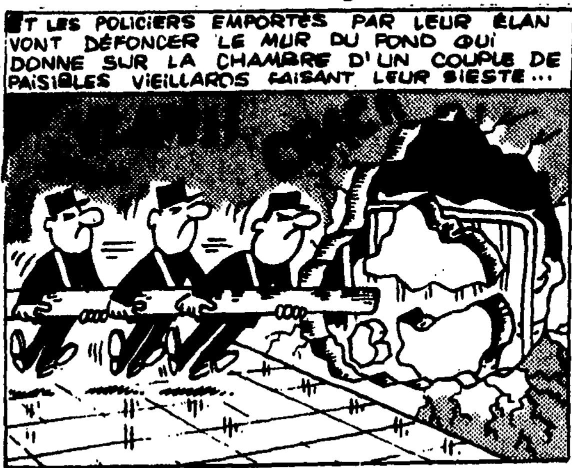
Valétudinaire
vociférations

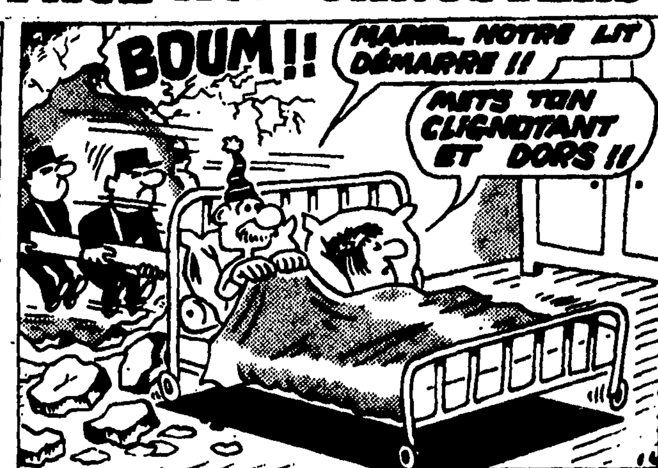
JEU DES SEPT ERREURS

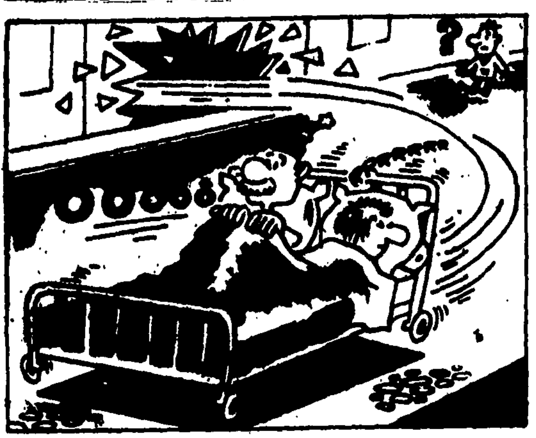




LES SOEURS GALURIN FACE AUX GANGSTERS

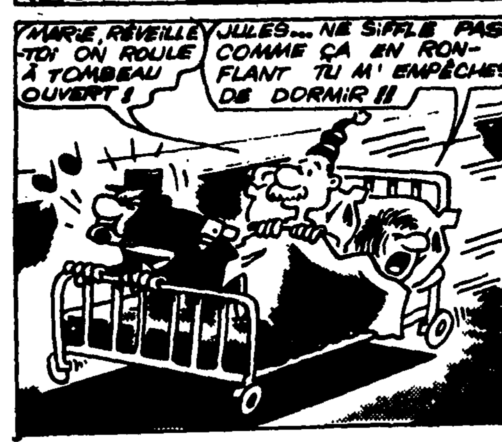


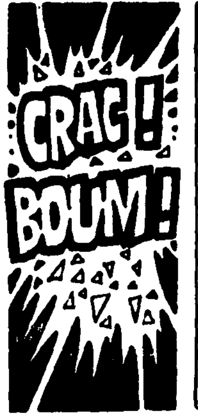








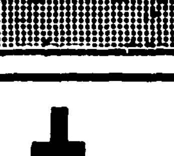






(à suivre)

Petites annonces



CIMETIÈRES CATHOLIQUES
de l'archidiocèse d'Edmonton

L'inhumation dans un cimetière catholique est un privilège et un honneur pour ceux qui ont la Foi. Le lieu d'enterrement de votre famille devrait démontrer votre Foi.

Plus de familles aujourd'hui choisissent leur lieu d'enterrement dans des endroits qui rappellent leurs dévotions de famille.

SAINTE-CROIX
Route de St-Albert
EDMONTON

CATHOLIC CEMETERIES
11237 ave Jasper Tél : 482-3122



FLYNN FEED SERVICE LTD

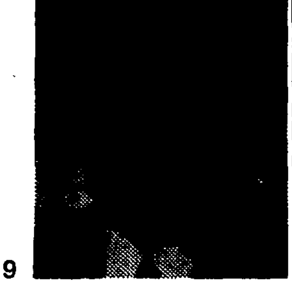


- Médicaments pour le bétail et approvisionnements pour la ferme
- Suppléments Apex roulés, moulus et mélangés sur commandes

MORINVILLE, Alta T0G 1P0 C.P. 214 Tél : 939-4283

Pour achats et ventes de maisons ou de blocs appartements.

LUCIEN LORIEAU
Mutual Realty Co.



302 Kingsway Garden 476 5319

Rapports d'impôt
CARDA
11215 - avenue Jasper 488-3242

Bons de sûreté
Raymond Tellier
Tél : 988-8793 à Beaumont
Les assurances nécessaires



Société Radio-Canada

On jouit davantage d'écouter quand on entend bien...

BIENTÔT, POUR MIEUX VOUS SERVIR, UNE PUISSANCE EMETTRICE DE 10,000 WATTS!

UN SIGNAL PLUS CLAIR ET PLUS FORT QUE JAMAIS!

AVEC CHFA...ON S'ENTEND BIEN!
465-0911 C.P. 555 EDMONTON

CHFA Radio-Canada
La voix française de l'Alberta



Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.N.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission à l'endroit suivant: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta.

ENTREPRISE

SERVICE CONTRACT - SPRING AND FALL WINDOW CLEANING, FEDERAL BUILDING, EDMONTON, ALBERTA

Date limite: le 9 avril 1976

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

AVIS DE CHANGEMENT DE DATE D'APPEL D'OFFRES

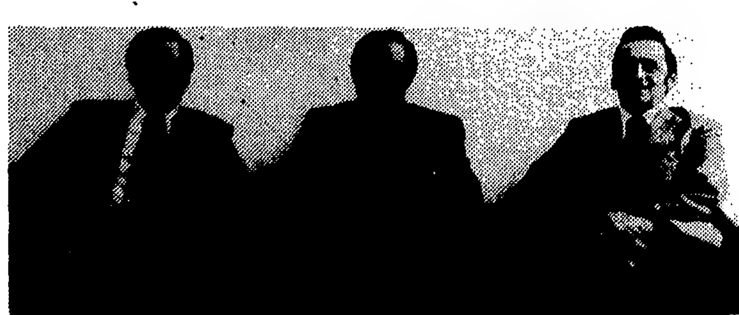
AVIS est par la présente donné que la date pour la réception des soumissions pour "SASKATOON, SASKATCHEWAN - C.P.S. PRAIRIE REGIONAL PSYCHIATRIC CENTRE (PHASE 3: MAIN BUILDING)" qui était fixée au 1er avril 1976 a été reportée à 2h.00 p.m. (C.S.T.), jeudi le 15 avril 1976.

ENDROIT DU DEPOT:
Les sous contracteurs mentionnés au document de soumission devront soumettre leurs applications au Saskatoon Bid Depository, situé à l'Association de construction de Saskatoon, 532-2e avenue Nord, Saskatoon, Saskatchewan. Elles devront parvenir pas plus tard que quarante-huit (48) heures avant la fermeture de la soumission principale, soit à 2h.00 p.m. le 13 avril 1976 et non à 2h.00 p.m. le 30 mars 1976. Ces soumissions devront être faites en conformité avec les dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition 1er avril 1970.

R.W. Widmeyer
Directeur des Services financiers et administratifs
District du Manitoba



ARCANA AGENCIES (REALTY) LTD
1604 Cambridge building
Edmonton, Alberta T5J 1R9 429-7581



RAYMOND POULIN TEL : 432-7324 — LAURENT ULLIAC TEL : 469-1671 — RENE BLAIS TEL: 466-9572

POUR TOUS VOS BESOINS IMMOBILIERS, ACHATS, VENTES, INVESTISSEMENTS, SIGNALEZ LE NUMERO 429-7581




COUP D'OEIL SUR LE SPORT

Ceux qui ont assisté récemment aux concours de piste, à l'intérieur, au Forum, lors de la rencontre Grande Bretagne-Canada se rappelleront longtemps les amusantes attitudes du champion mondial Dwight Stones. Heureusement pour les spectateurs car à deux heures du matin, il commence vraiment à être très tard; pour terminer un concours; les deux Québécois Claude Ferragne et Robert Forget ont quand même mérité la victoire sur leurs rivaux britanniques tandis que Dwight Stones, l'invité, est celui qui a volé le show.

••



Marc Tardif, des Nordiques de Québec, connait une saison exceptionnelle avec l'équipe de la Vieille Capitale, et il est le premier compteur de la Ligue Mondiale. Les Jets de Winnipeg sont cependant en avance sur l'équipe québécoise, et ils demeurent en première position, à une dizaine de points d'avance. L'ancien joueur des Canadiens de Montréal, (en date du 9 mars) connait une fulgurante saison avec un total de 57 buts, et de 58 passes. Avec de telles statistiques, il devance même les meilleurs compteurs de la Ligue Nationale.

••

Dans le domaine de la boxe professionnelle, l'on revient aux Jeux de Cirque, étant donné que l'on ne peut plus trouver d'adversaires sérieux pour Mohammed Ali. Voilà que ce dernier est sur le point d'accepter un combat, à Tokyo, contre un lutteur qui pourra se servir des moyens habituels du lutteur dans un combat. Le champion du monde, Ali, réclame évidemment plusieurs millions de garantie, mais pour Antonio Inuye c'est la gloire mondiale s'il peut réussir à vaincre Ali. On sait que depuis des années, l'argument a toujours été soulevé dans ce genre de combat mixte. Un coup de poing du boxeur peut éliminer le lutteur, mais ce dernier peut aussi attaquer avec les méthodes habituelles, et il lui suffira d'une rapide attaque avec un plongeon dans les jambes du boxeur pour éliminer son adversaire. On verra bien...

••

Les Canadiens de Montréal avec encore une douzaine de parties à jouer, (au moment de préparer ce texte) ont d'excellentes chances de dépasser le total des points mérités par les Bruins de Boston, il y a quelques années, alors que les Bostonnais obtenaient un total de 121 points. Le Tricolore, en date du 9 mars, a mérité 108 points, avec ses 49 victoires, et 10 parties nulles, sur un total de 68 joutes. Alors qu'il reste 12 parties à jouer, les Canadiens peuvent totaliser encore 24 points, mais avec seulement la demie de ce total, c'est-à-dire avec 6 victoires et une partie



nulle ils égaleront le record de Boston. S'ils obtiennent 7 victoires, ils établiront un nouveau record, dont l'instructeur Scotty Bowman aura raison d'être évidemment très fier.

••

John Ferguson, le nouvel instructeur et gérant-général des Rangers de New York, était furieux, lors de la récente partie contre les Flames d'Atlanta, du fait que son équipe n'a réussi qu'à faire partie nulle contre ses adversaires. Ce qui a déplu souverainement à Fergy l'ancien joueur des Canadiens, survenait à la suite de l'attaque foudroyante de Curt Bennett qui assommait le jeune Dan Mahoney d'un coup de poing. Aucun des joueurs des Rangers ne s'approcha du même Bennett pendant le reste de la partie; et cela n'a pas fait plaisir à l'ancien policier du Tricolore. Il est certain que l'on verra de nombreux changements dans l'équipe new-yorkaise pour la saison prochaine.

anniversaires

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité familiale...

VENDREDI, le 26 mars

Camille R. BENOIT, Edmonton
Rémi HANDFIELD, Hinton

SAMEDI, le 27 mars

Jacques AUDY, Nampa
Mme Juliette BOUCHER, Jean-Côté
Mme Angèle LAMOUREUX, McLennan
Maurice MERCIER, Hinton

DIMANCHE, le 28 mars

Georges LANCTOT, Girouxville
Denis LAVOIE, St-Isidore
André REMILLARD, La Corey

LUNDI, le 29 mars

Louis BOURBEAU, Edmonton
Jean-Joseph DALLAIRE, Bonnyville
Laurent FORSEILLE, Guy
Mlle Lucie GAULIN, Edmonton
Marc Aurèle LEPAGE, Drummondville
Mme Marjorie LEVESQUE, Falher
Alphonse SCHAUB, Drayton Valley
Pierre TREPANIER, Bonnyville

MARDI, le 30 mars

Julien J. BOUCHER, Beaumont
Soeur Thérèse DESNOYERS, f.j., Edmonton
Soeur Claire L. DUTEAU, a.s.v., Edmonton
Mlle Mariette E. HOGUE, Ottawa
Florent LEPINE, Edmonton
Abel OUELLET, Tangente
Jean Paul ROY, St-Albert

MERCREDI, le 31 mars

R.P. Joseph FORGET, o.m.i., Falher
Clément GOSSELIN, Norvège
Emile JEAN, Lafond
Gilbert MAHE, St-Vincent
Charles VINCENT, Bonnyville

JEUDI, le 1er avril

Mme Lorraine BEAUDOIN, Falher
Mlle Elizabeth BOURGET, Bonnyville
Alfred CANUEL, McLennan
Lucien CHAPUT, Tangente
Normand J. LETOURNEAU, Legal
Gérard PLOUFFE, St-Paul
Soeur Rose-Marie SABOURIN, f.j., Lewistown, Montana

Histoire de la communauté française d'Edmonton

1795 à 1935

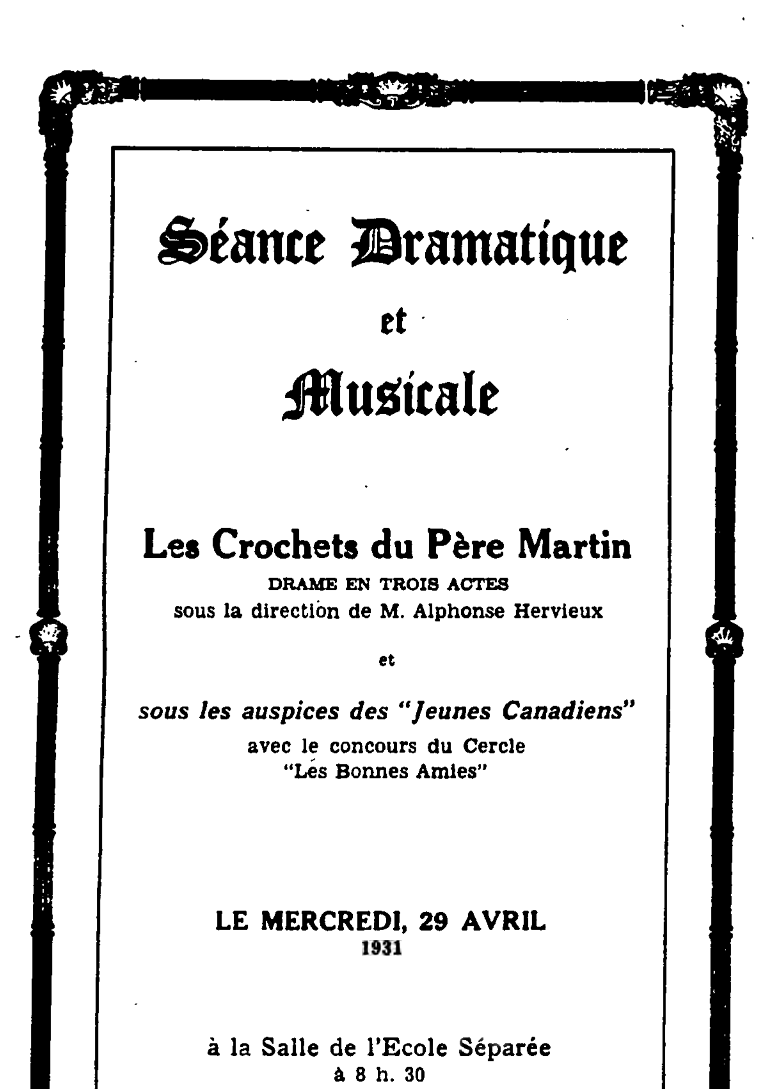
par Edward John Hart

Thèse de Maîtrise ès Arts soumise à la faculté d'études diplômés de l'Université de l'Alberta Département d'histoire

- IL -

Signes de déclin 1918-1935

La vie sociale, religieuse et économique


Séance Dramatique

et

Musicale

Les Crochets du Père Martin

DRAME EN TROIS ACTES

sous la direction de M. Alphonse Hervieux

et

sous les auspices des "Jeunes Canadiens"

avec le concours du Cercle "Les Bonnes Amies"

LE MERCREDI, 29 AVRIL

1931

à la Salle de l'Ecole Séparée

à 8 h. 30

Programme d'une "Séance Dramatique et Musicale" sous les auspices des "Jeunes Canadiens" avec le concours du Cercle "Les Bonnes Amies", présentée le 29 avril 1931. Courtoisie de Mlle Bérangère Mercier.

Pendant quelques années, la célébration de la **fête de Dollard** le 24 mai, rivalisa de popularité avec la fête de Saint-Jean-Baptiste et, en mai 1926, les célébrations attirèrent au-delà de 400 personnes (28).

Ces quatre nouveaux organismes jouèrent, bien sûr, un rôle important pour promouvoir la présence française à Edmonton; mais leur importance fut beaucoup moindre que celle d'un autre organisme de plus grande envergure, qui fut créé durant cette période. Il s'agit de **l'Association Canadienne-Française de l'Alberta (A.C.F.A.)**. De fait, jusqu'à aujourd'hui, la fondation de **l'A.C.F.A.** fut sans doute l'événement le plus important en terme de préservation des droits français et d'une identité française non seulement dans la ville, mais dans toute la province.

L'idée d'un organisme général pour tous les Canadiens-français de l'Alberta avait été exprimée dès 1909, mais plusieurs facteurs - la guerre en particulier - en avaient empêché la réalisation. L'idée refit surface après la guerre, mais il fallut attendre jusqu'en 1925 avant qu'une action positive ne fût entreprise. Il y a bien des raisons qui ont incité les gens, à cette époque-là, à discuter de la fondation d'un organisme général; mais il y en est trois, en particulier, qui semblent prédominantes. Tout d'abord, il fallait un organisme général pour succéder à d'autres groupes qui semblaient en voie de disparition: par exemple, **l'Association Saint-Jean-Baptiste.**

(28) IBID., 26 juin 1926.



L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE

de l'Alberta à l'occasion

de son CINQUANTENAIRE

lance un **CONCOURS**

dont le prix sera de $50.00

SUJET :

Soumettre un **THÈME APPROPRIÉ** au cinquantenaire

Ce thème devra être :

-court
-expressif
-orienté plutôt vers l'avenir

Faire parvenir toutes suggestions à:

M. Léo Bosc
Secrétaire général de l'A.C.F.A.
10008 - 109e rue
EDMONTON, Alberta
T5J 1M5



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.C.F.A.

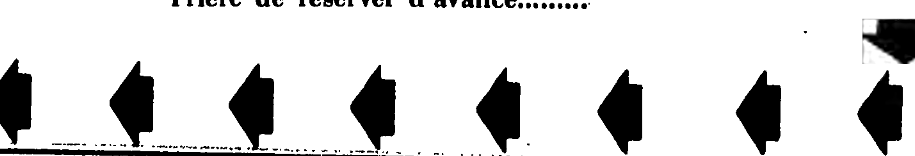
le 10 avril, 1976

au Collège Universitaire St-Jean

- 14h00 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
- 17h30 COCKTAIL *
- 18h30 BANQUET *
- 19h30 PRÉSENTATION DES CANDIDATES AU TÎTRE DE Mlle CABANE À SUCRE
- 21h00 SOIRÉE DANSANTE AVEC GHISLAIN BERGERON

Billets : $12.00 par couple. Ils sont disponibles à Francalta et au Secrétariat de l'A.C.F.A.

***Prière de réserver d'avance.........**



le franco albertain (2e section)

Mercredi 24 mars 1976 Volume IX Numéro 12

Grâce au gouvernement de l'Alberta

Le Collège Saint-Jean fait un pas de géant

"... Que les anciens et les amis du Collège continuent à appuyer l'oeuvre..."

Chers anciens et amis du Collège,

D'ici quelques semaines, le Collège franchira une autre étape de son histoire: il deviendra une institution à caractère public, en devenant la propriété de l'Université de l'Alberta.

Plusieurs anciens et amis du Collège se disent que c'est une histoire tumultueuse et rapide que subit le Collège depuis 5 ou 6 ans. Ils disent avoir de la difficulté à suivre ce qui se passe: le pensionnat disparaît en 1970, l'intégration académique à l'Université de l'Alberta a lieu en 1970, le transfert du secondaire à l'Ecole J.H. Picard s'effectue en 1972. Et maintenant, de nouveaux propriétaires prennent la place des Oblats qui ont été les propriétaires depuis la fondation du Collège. Que plusieurs anciens et amis du Collège se sentent un peu perdus devant ces transformations, ce n'est pas surprenant.

Tout en vous invitant à venir à la fête du 9 avril pour rencontrer les Oblats et vos amis, pour revivre de bons souvenirs, pour vous divertir, j'aimerais profiter de cette parution du Saint-Jean pour interpréter la nouvelle pour vous.

Est-ce que la décision du Gouvernement de l'Alberta d'acheter le Collège et de le transférer à l'Université de l'Alberta est une bonne nouvelle? A tout considérer, il me semble que c'est une bonne nouvelle. Pourquoi cela? Permettez-moi de prendre un certain recul en résumant les dernières années de l'histoire du Collège.

Au cours des années 1968-69, les Pères Oblats prirent une décision qui orientait le Collège de façon décisive. Les Pères Oblats acceptaient facilement une recommandation de la Commission



par le Père Paul Poirier, o.m.i. recteur

sur le Bilinguisme et le Biculturalisme du début des années 60 qui préconisait une alliance moins étroite entre le fait français et le fait catholique. Les Oblats sentaient également que la population desservie par le Collège voulait avant tout une institution française post-secondaire bien insérée dans le système d'éducation de l'Alberta. Des indications existaient déjà permettant aux Pères Oblats de croire que la Commission des Ecoles Catholiques de la Ville d'Edmonton construirait une école secondaire bilingue qui regrouperait les garçons des classes secondaires qui étudiaient au Collège; en d'autres mots, le secteur du secondaire était appelé à disparaître (ce qui de fait arriva en juin 1971). De plus les Oblats prévoyaient que dans un avenir rapproché ils n'auraient ni les ressources financières, ni le personnel requis pour bien gérer l'oeuvre du Collège. Les Oblats décidèrent alors d'entreprendre des démarches en vue d'intégrer académiquement le Collège à l'Université de l'Alberta. Ceci fut fait en novembre 1970 avec la création du Collège Universitaire. Les Oblats acceptaient de perdre l'autonomie dont ils jouissaient lorsque le Collège était une institution privée à caractère confessionnel pour que l'institution profite des avantages, des ressources et du prestige qu'offre l'Université de l'Alberta.

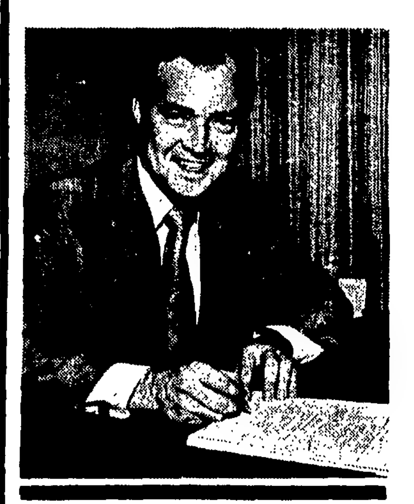
Depuis 1970 les Oblats ont cherché à trouver une formule par laquelle l'oeuvre française et culturelle du Collège Universitaire continuerait tout en leur permettant de se retirer de l'administration et de la responsabilité financière de l'oeuvre pour se consacrer aux priorités pastorales qu'ils ont comme organisation religieuse catholique.

A la mi-janvier le Ministre de l'Education Supérieure, le Dr A. E. Hohol, annonçait que le Gouvernement de l'Alberta s'engageait à acheter le Collège St-Jean et de le transférer à l'Université de l'Alberta pour que cette dernière continue d'offrir une formation universitaire bilingue et offre des cours d'extension. Ceci voulait dire qu'une formule acceptable tant aux Oblats qu'au Gouvernement avait été trouvée. Cette formule nous permet d'entrevoir non seulement la survie mais également le développement de l'oeuvre française et culturelle du Collège comme institution post-secondaire.

Il serait naïf de croire que la survie et le développement sont assurés à tout jamais et de façon automatique. Tous les anciens et les amis du Collège se rendent

(suite à la page suivante)

"C'EST LE TEMPS OU JAMAIS"



par FRANÇOIS McMahon, doyen

Ce titre quelque peu provocant, utilisé par le Groupe de Travail qui étudiait la situation des Canadiens-Français en dehors du Québec, correspond d'assez près à la situation du Collège Universitaire Saint-Jean, maintenant que le Gouvernement de l'Alberta a décidé de s'engager sérieusement dans l'oeuvre.

Je pense que nous pouvons dire que c'est la première fois que le Gouvernement de l'Alberta engage, de façon substantielle, ses propres ressources dans la promotion du Français dans la Province. Nous nous devons de dire que la population est redevable au dévouement et à la générosité des Révérends Pères Oblats pour ce geste. Si les Pères n'avaient pas accepté de mettre leurs ressources au service de l'éducation française, il est fort possible que nous aurions dû attendre encore longtemps avant d'être dotés d'une institution universitaire publique à la disposition de nos jeunes.

Reconnaissons que l'attente a tout de même été assez longue. C'est en décembre 1967, qu'avaient lieu les premiers pourparlers pour intégrer le Collège Saint-Jean à l'Université de l'Alberta et, ce n'est que huit ans et un mois plus tard, que nous obtenions une décision définitive qui consacrait l'avenir.

Il ne faut pas croire pour autant que tous les problèmes sont réglés. La population française de l'Alberta reste sous la menace de l'assimilation. Les forces d'urbanisation, de centralisation des écoles, le départ partiel de l'Eglise dans l'oeuvre du Français et l'impact des médias anglophones continuent à peser sur notre avenir. Néanmoins, les gouvernements de l'Alberta et du Canada et l'Université de l'Alberta se sont concertés pour nous assurer une oeuvre viable. Nous n'avons donc plus d'excuses pour ne pas relever nos manches et nous mettre sérieusement à l'oeuvre.

C'est, certes, du côté de la préparation des futurs enseignants que nous devrons d'abord consacrer nos énergies. L'incertitude de l'avenir et les limites budgétaires du Collège ont grugé la patience et la force d'âme des enseignants de l'éducation française en Alberta. Heureusement, nous pouvons reconnaître que ce courage était très grand, puisqu'il a tenu pendant ces longues années en n'ayant que des appuis et des réalisations partielles de la part du Collège. Reconnaissons, toutefois, que cette force de volonté n'est pas inépuisable. Nous nous devons, tous ensemble, de bâtir un programme de première qualité, de recruter dans la Pro-

(suite à la page suivante)

"...QUE LES ANCIENS..."

suite

bien compte que l'éducation française sera toujours difficile en Alberta. Cependant, si la population francophone et francophile continue à s'intéresser au Collège, si elle fait des démarches pour que les programmes d'études du Collège répondent à ses besoins et à ses expectatives, les ressources du denier public seront à la disposition du Collège. J'aime penser que l'annonce faite à la mi-janvier par le Ministre de l'Education Supérieure est la consécration de l'oeuvre du Collège entreprise pendant de nombreuses années par une organisation privée, les Oblats; le Gouvernement semble dire que l'oeuvre a suffisamment fait ses preuves pour que les autorités publiques (Gouvernement et Université de l'Alberta) la prennent en main pour lui permettre plus facilement de continuer à se développer.

Ce n'est que l'histoire qui nous dira si l'avenir, en principe, prometteur du Collège se réalisera. Il me semble que les anciens et les amis du Collège ne doivent pas s'en désintéresser à cette étape de son histoire. Le retrait des Oblats comme propriétaires n'est pas l'annonce de la fin du Collège mais plutôt une étape dans l'histoire du Collège qui est appelé à se continuer. C'est sûr que le retrait des Oblats apportera des changements importants; ce que les Oblats souhaitent c'est que les anciens et les amis du Collège continuent à appuyer l'oeuvre du Collège comme ils l'ont fait dans le passé.

J'espère que vous serez des nôtres le 9 avril prochain.

Paul A. Poirier, o.m.i.
Recteur

"C'EST LE TEMPS OU JAMAIS"

suite

vince tous les candidats dont nous avons besoin et, par la conjoncture des deux, de préparer les appuis et la relève de ceux qui travaillent déjà dans nos institutions. Conjointement, nous devons offrir à ceux qui sont déjà sur la ligne de feu les éléments indispensables pour leur développement professionnel, et les ressources matérielles pour qu'ils aient des chances réelles de réussir le défi qu'ils ont entrepris de relever. Déjà, nous prévoyons des cours de printemps et d'été pour les enseignants qui, alors, pourront commencer à combler les déficiences du passé. Sous peu, nous espérons être en mesure de recruter du personnel universitaire hautement préparé pour former nos futurs enseignants et servir comme personnes-ressource dans toute la Province.

En même temps, nous ne devons pas oublier la masse de nos jeunes qui ne s'orientent pas dans l'enseignement comme carrière. La dynamique, qui veut que les Canadiens-Français, en Alberta comme ailleurs, abandonnent trop tôt leurs études, doit être renversée. Nous gaspillons tragiquement nos meilleures ressources, i.e. nos ressources humaines, en permettant que nos jeunes Canadiens-français laissent leurs études, parfois même avant d'avoir complété leur douzième année et, de façon massive, dès la fin des études secondaires. Il faut absolument que tous les amis du Collège, tous les anciens, tous les étudiants et tout le personnel du Collège s'attellent à la tâche pour développer au maximum notre réservoir, pourtant déjà tellement petit, d'intellectuels, de professionnels, de savants, etc..

Certes, les institutions d'éducation sont contestées. Nous ne pouvons pas nier que nos écoles et universités ne répondent pas parfaitement aux attentes que l'on avait formulées à leur égard. Néanmoins, je suis absolument persuadé qu'après nos familles canadiennes-françaises, elles représentent l'atout par excellence pour assurer le développement d'une francophonie dans l'Ouest Canadien. Le Collège se situe au coeur même de ces institutions. Les prochaines années sont celles où la population, sous la direction du personnel du Collège, peut faire la preuve de sa volonté collective de se développer. Avec l'appui actuel des Gouvernements et de l'université principale de la Province, c'est à nous, maintenant, de faire la preuve incontestable que, comme communauté française, nous voulons développer le meilleur de nous-mêmes: notre esprit, notre imagination et nos connaissances.

Le Collège franchit une nouvelle étape



Il y a quelque temps, les médias nous annonçaient en grandes manchettes que le gouvernement de l'Alberta achetait la propriété et les édifices du Collège Saint-Jean pour les confier à l'Université de l'Alberta. A la lecture de cette nouvelle, certains ont pu penser que l'oeuvre d'éducation bilingue et biculturelle au niveau post-secondaire allait bientôt s'éteindre en Alberta.

Tel n'est pas le cas. L'achat du Collège Saint-Jean indique que nous franchissons une nouvelle étape dans l'oeuvre dont les Oblats ont assumé la direction depuis 1911.

Et ce n'est pas la première étape qui ait marqué l'histoire du Collège. En effet, en 1942, le Juniorat Saint-Jean devenait le Collège Saint-Jean pour répondre à la nouvelle situation créée par la fermeture du Collège des Jésuites. En 1962, le Collège ouvrait ses portes aux jeunes filles inscrites au niveau post-secondaire. Huit ans plus tard, le Collège devenait le Collège Universitaire Saint-Jean, faculté intégrale de l'Université de l'Alberta. Enfin, en 1972, par la création de l'école J.H. Picard, la Commission scolaire d'Edmonton assumait la responsabilité de l'éducation bilingue de la première à la douzième année.

Maintenant, en 1976, les Pères Oblats remettent l'administration à d'autres mains pour répondre à de nouveaux besoins d'ordre pastoral.

Pour souligner cet événement, l'Amicale Saint-Jean organise une soirée de reconnaissance à l'endroit des Pères Oblats. Cette soirée aura lieu vendredi, le 9 avril, au Collège. Elle débutera à 6h. par une messe d'action de grâces à la chapelle. Un banquet à la cafétéria, suivi d'une soirée-variétés terminera la soirée.

Votre présence, nombreuse à cette soirée, exprimera de façon éloquente votre gratitude à l'endroit des pionniers de l'éducation française et chrétienne en Alberta. Quel plus bel hommage pouvons-nous offrir aux Oblats que notre ferme assurance de prendre la relève et de veiller au développement continu de cet héritage qu'ils nous ont légué?

Au plaisir de vous revoir le 9 avril.

Marcel Lavallée, président
Amicale Saint-Jean

Quelques bribes d'histoire

Le Collège Saint-Jean fait partie des institutions les plus vénérables de la ville d'Edmonton. Etabli sur la 111e rue en 1910, puis déménagé à Strathcona l'année suivante, il a grandi avec la ville, se développant à peu près au même rythme, dispensant une éducation de première qualité non seulement aux jeunes gens d'Edmonton, mais à des centaines d'autres étudiants qui venaient de tous les coins de la province, et même de la Colombie et de la Saskatchewan. Comme on le mentionne ailleurs dans ces pages, cette institution n'a jamais cessé de s'adapter aux nouveaux besoins et aux nouvelles situations, grâce à la clairvoyance et à la largeur de vue de ses propriétaires, les Pères Oblats. Le geste qui vient d'être posé, en 1976, s'inscrit dans la même ligne de pensée: assurer une éducation bilingue dans les meilleures conditions possibles, ce qui signifie à toutes fins pratiques la remise de l'oeuvre à l'Université de l'Alberta qui accepte de poursuivre le travail des Oblats.

C'est au Père Henri Grandin que revient le mérite d'avoir fondé le Juniorat Saint-Jean. En 1908, il venait d'être nommé Vicaire des Missions de l'Alberta-Saskatchewan, et l'un de ses premiers soucis fut de recruter des vocations.

Dans l'album-souvenir que le Collège a publié à l'occasion de son cinquantenaire, en 1961, le Père P.-E. Breton écrit: *"Le 1er août 1908, il écrivait simultanément au Père Hétu, curé de Pincher Creek, et au Père Daridon, jeune missionnaire arrivé au pays depuis trois ans. Au premier, il demandait l'hospitalité de son presbytère; au second, le Père Daridon, il confiait deux jeunes recrues, les prémices de l'oeuvre qu'il allait fonder."*



Pincher Creek

Le Juniorat débuta donc avec deux élèves, au presbytère Pincher Creek. L'année suivante, un particulier céda une maison aux Oblats et ces derniers s'y installèrent avec leur cinq élèves.

Mais on se rendit vite compte que l'oeuvre ne pouvait avoir d'avenir à Pincher Creek; aussi l'année suivante, on décida de déménager à Edmonton, dans une maison située tout près du presbytère de Saint-Joachim. Il y avait alors trois professeurs oblats et onze junioristes. Mais encore là, il s'agissait d'une situation temporaire.

L'année suivante date mémorable, l'année scolaire débutait dans le nouveau Collège de la 91e rue, au sud de la ville. *"Le nouvel emplacement choisi pour la jeune institution était magnifique,* écrit encore le Père Breton. *Situé à Strathcona (Edmonton-Sud), il*

→



111ième rue, Edmonton



Edmonton - Sud (1918)

dominait toute la vallée de la Saskatchewan, et les terrains étaient assez vastes pour répondre à tous les développements futurs. Bientôt, on vit sortir de terre comme par enchantement un superbe édifice, à trois étages, en briques rouges. Tout fut prêt et aménagé pour la rentrée de septembre 1911. Vingt-neuf junioristes s'y inscrivirent."

Bientôt, on dut agrandir et, le 30 janvier 1918, on bénissait la fameuse "Maison blanche", construite par les Frères. Mais encore là, c'était insuffisant et, en 1921, on triplait la capacité du Juniorat en ajoutant une annexe à chacune des deux extrémités. On a maintenant une chapelle, de spacieux dortoirs, une salle d'étude, et ce sont les Soeurs de la Charité d'Evron, arrivées dès 1911, qui s'occupent de la cuisine, de la lingerie et de l'infirmerie. Elles y resteront jusqu'en 1968.

En 1943, alors que le Collège des Jésuites venait de fermer ses portes, la population canadienne-française demanda avec instance aux Oblats d'élargir les cadres du Junibrat et d'en faire une institution ouverte à tous les jeunes. Se modelant sur les collèges classiques du Québec, le Juniorat devint alors le Collège Saint-Jean.

Les plus jeunes générations se souviennent sans doute de toute une série d'événements qui eurent lieu au Collège à la suite de cette nouvelle orientation. Parmi les plus marquants, il faut souligner la construction d'une allonge à l'aile sud, en 1944, pour abriter la boutique et les garages. En 1949, les "Gais Troubadours" font une mémorable tournée dans la province de Québec. Puis il y eut le studio Maria Goretti, vite devenu célèbre particulièrement par celui qui en avait la responsabilité, le Père André Mercure.

Puis le Collège continue de nouvelles additions à ses édifices déjà existants: en 1953, c'est le "dortoir des petits" et en 1960, c'est le nouveau pavillon des classes, doté de laboratoires très modernes et d'une bibliothèque qui atteint à ce moment-là quelque 50,000 volumes.

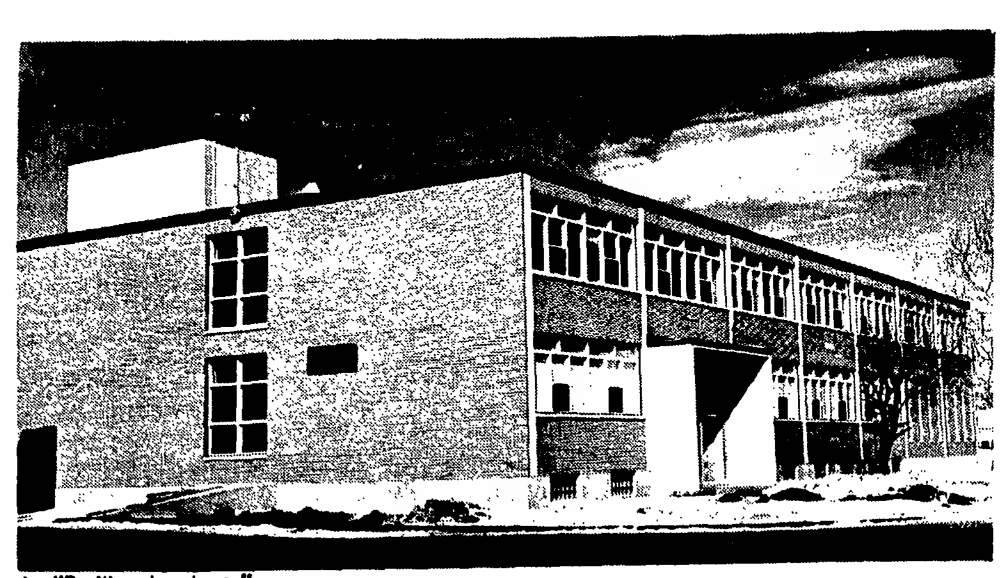
En 1961, sous la clairvoyante direction du Père Arthur Lacerte, le Collège Saint-Jean, en collaboration avec l'Université Laval, fonde un "Collège d'Education", le premier pas vers cette faculté bilingue de l'Université de l'Alberta qu'est devenu aujourd'hui le Collège Universitaire Saint-Jean. En même temps, débute une nouvelle construction qu'on appellera bientôt le "Pavillon universitaire": cette construction abrite une nouvelle cafétéria, un auditorium, de nouvelles salles de classes, de nouveaux laboratoires et toute l'administration.

A la fin de son résumé historique dans l'album du Cinquantenaire, le Père Breton écrivait: "*Seule institution du genre, le Collège Saint-Jean doit comprendre sa mission. Notre époque est marquée par des progrès fantastiques; notre milieu est en pleine expansion. L'heure n'est plus à la pusillanimité, mais aux saintes audaces. Sous peine de languir ou même de déchoir, le Collège se doit de suivre, lui aussi, le progrès, de se développer davantage et d'étendre partout son influence. S'il sait le mériter, j'entrevois pour lui un avenir des plus brillants*".

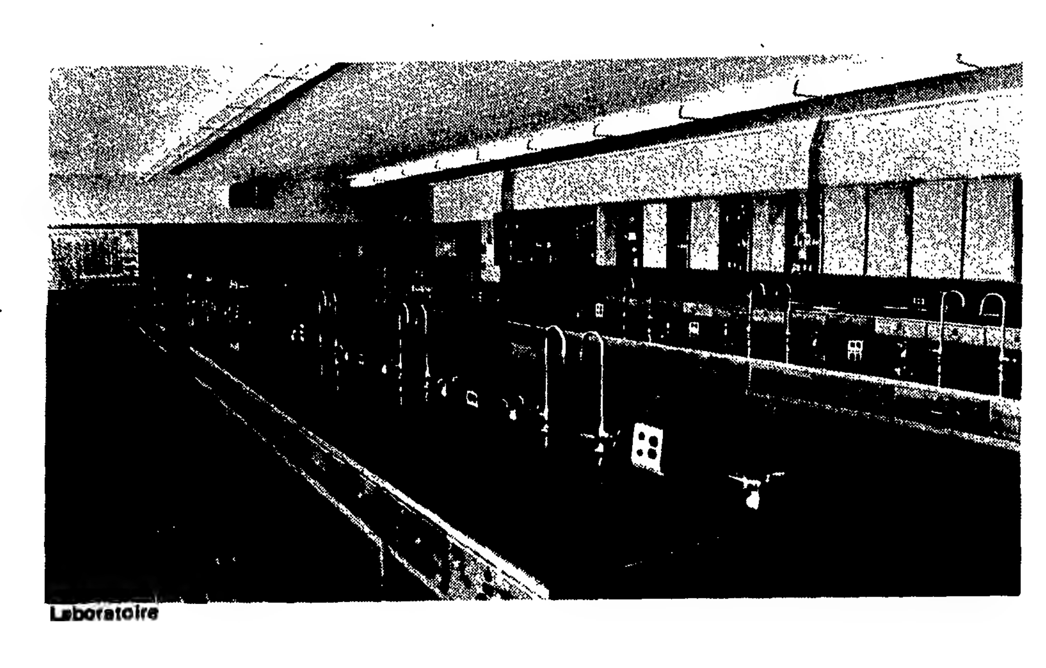
C'est dans cette optique que les Oblats viennent de conclure d'importantes ententes avec le gouvernement provincial de l'Alberta. En posant ce geste, ils font pleine confiance à la population franco-albertaine et prennent les meilleures dispositions possibles pour assurer la poursuite de l'oeuvre.



Guy Lacombe



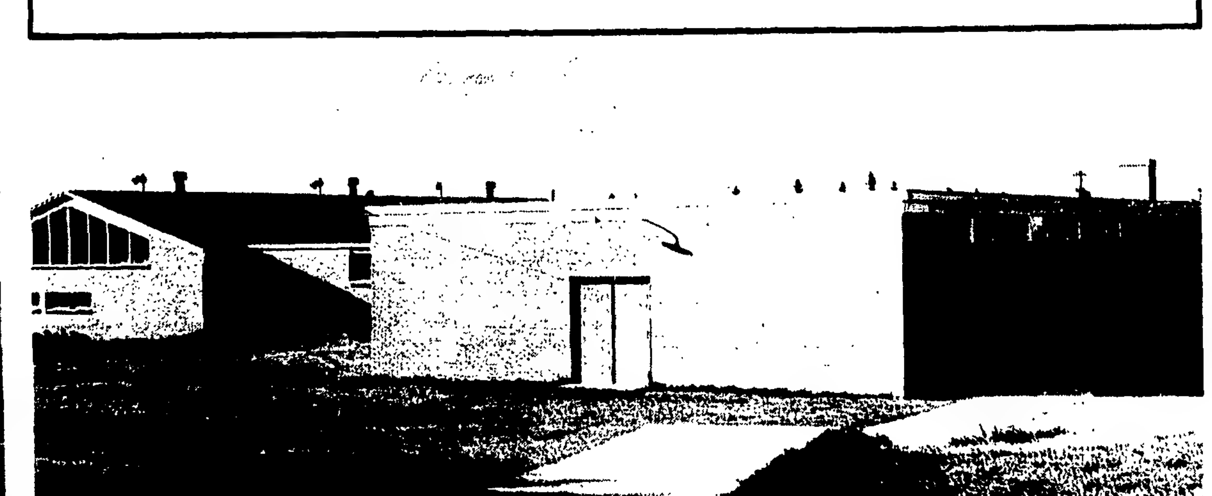
Le "Pavillon des classes"



Laboratoire



Studio Maria Goretti



Le gymnase et le "Dortoir des Petits" (1953)

TÉMOIGNAGES



T. H. PIERRE E. TRUDEAU
PREMIER MINISTRE DU CANADA



PRIME MINISTER · PREMIER MINISTRE

En établissant un modeste juniorat à Pincher Creek, en 1908, le père Daridon ne se doutait pas de l'ampleur qu'allait prendre son oeuvre. Il ne prévoyait pas, sans doute, que cet établissement à l'origine voué à la formation religieuse et où l'enseignement se donnait plutôt en anglais, allait devenir avec les années l'un des principaux foyers du rayonnement français dans l'Ouest.

Mais il a fallu du dévouement et de la persévérance aux Pères Oblats pour faire reconnaître l'enseignement bilingue en Alberta et l'incorporer dans le système d'éducation provincial. Aujourd'hui que l'intégration du Collège Saint-Jean à l'Université d'Alberta est parachevée et que le gouvernement de la province a pris sur lui la responsabilité de l'enseignement bilingue, il faut y voir la consécration de l'oeuvre des Oblats. Une oeuvre exemplaire pour les minorités françaises de l'Ouest et précieuse pour tous les Canadiens, car le Collège Saint-Jean a contribué pour beaucoup, et continuera encore longtemps, je l'espère, à promouvoir l'idéal de bilinguisme et de biculturalisme qui fait l'originalité et la force de notre pays.

Pierre Elliott Trudeau

Ottawa
1976





HON. HUGH FAULKNER
SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Le Secrétaire d'État du Canada · The Secretary of State of Canada

L'oeuvre accomplie par les institutions dont se sont dotées nos communautés minoritaires de langue officielle, et par leurs dirigeants, est sans doute le meilleur reflet de la vitalité et du dynamisme de ce qu'il est convenu d'appeler la Francophonie canadienne.

Le collège Saint-Jean d'Edmonton figure parmi ces institutions et leurs dirigeants, les missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, méritent le titre de pionniers, défenseurs et animateurs de la vie française en Alberta. Les responsabilités qu'ils ont si volontiers assumées sur la scène franco-albertaine ont conduit à l'épanouissement, la formation et le mieux-être culturel de toute une communauté.

Au nom du gouvernement canadien je salue en tous les Oblats de l'Alberta nos ardents promoteurs du fait français dans cette province. Je félicite chacun d'eux ainsi que leur communauté pour le dévouement et l'excellent travail dont ils ont su faire montre pendant plusieurs décennies.

J. HUGH FAULKNER



M. H. E. GUNNING
PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE L'ALBERTA



Harry E. Gunning
President The University of Alberta
and Killam Memorial Professor

The University of Alberta
Edmonton, Alberta, Canada T6G 2E1
Telephone (403) 432-3212

Le 12 mars 1976

Monsieur Guy Lacombe,
le franco-albertain,
10020 - 109e,
EDMONTON, Alberta.
T5J 1M4.

Cher monsieur le directeur,

L'Université de l'Alberta est fière de continuer l'oeuvre à laquelle les Pères Oblats de Marie-Immaculée se sont devoués pendant soixante ans, tant au point de vue culturel, qu'à la promotion du bilinguisme.

La contribution de l'Université de l'Alberta à cette oeuvre gigantesque n'a commencé qu'en 1970, mais nous avions reçu beaucoup d'étudiants de votre Collège auparavant et sommes en mesure d'apprécier les efforts des Pères Oblats et leur indéniable contribution à la cause francophone ainsi qu'à toute la communauté albertaine.

Suivant notre entente avec le Gouvernement de l'Alberta, l'Université prendra la responsabilité des bâtiments et du terrain du Collège, de la même façon qu'elle a pris la responsabilité, en 1970, de tous les programmes universitaires.

Nous espérons que les générations à venir auront l'opportunité de juger de notre contribution à la cause du français en Alberta et nous ferons tout en notre pouvoir pour qu'elle soit comparable à celle des Pères Oblats.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
H. E. Gunning.



T. R. P. FERNAND JETTÉ, O.M.I.
SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES OBLATS



SUPERIOR GENERALIS
MISSIONARIORUM OBLATORUM
B.M.V. IMMACULATAE

00165 Roma, Via Aurelia, 290 — Tel. 6370251

Le 21 février 1976

M. Guy Lacombe, directeur,
Le Franco-Albertain,
10010, 109e Rue,
Edmonton, Alberta, Canada.
T5J 1M4

Cher M. Lacombe,

La vente du Collège Saint-Jean ne peut nous laisser indifférents. C'est une institution oblate qui a près de 70 ans et qui, durant ces années, a rendu d'immenses services à la vie canadienne, en particulier par l'éducation catholique et la culture française et bilingue qu'elle a su donner à ses étudiants.

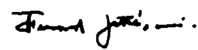
L'évolution du monde actuel demande aux Congrégations religieuses de se libérer de beaucoup d'institutions. C'est à la fois une souffrance, celle du détachement, de la séparation, mais souvent aussi un pas en avant et une grâce.

Les Oblats n'existent pas pour eux-mêmes; ils existent pour le service des hommes, surtout des plus pauvres, des plus démunis. Ils vont vers eux pour leur apporter la connaissance et l'amour de Jésus-Christ à travers habituellement la croissance humaine et le plein développement de leur être.

De même qu'ils doivent être animés d'assez de courage et d'audace pour bâtir une oeuvre nouvelle quand le besoin s'en fait sentir, de même aussi ils doivent être suffisament libres pour passer l'oeuvre en d'autres mains, quand l'heure est venue et que sont assurées les valeurs qu'ils s'étaient donné pour fin de promouvoir.

Merci à tous les artisans du passé qui ont construit et développé le Collège et meilleurs voeux de succès aux nouveaux responsables de l'oeuvre.

Bien vôtre en N.-S. et M.I.,



Fernand Jetté, o.m.i.,
Supérieur général.

TEMOIGNAGES



HON. BERT HOHOL
MINISTRE DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE



ADVANCED EDUCATION
AND MANPOWER

In this special issue of *Le Franco-Albertain* *I want to express my personal gratitude as well as that of the Premier and Government of Alberta to the Oblate Fathers for their years of service to the French Fact in Alberta. Their untiring spirit is a fine example to all of us: In the words of Robert Frost:*

The woods are lovely dark and deep
But I have promises to keep
And miles to go before I sleep
And miles to go before I sleep.

My best wishes to *Le Franco-Albertain.*

A.E. Hohol




M. T. J. CAVANAGH
MAIRE D'EDMONTON

THE CITY OF EDMONTON SALUTES COLLÈGE SAINT-JEAN

On behalf of the people of Edmonton, it is my honour and pleasure to congratulate the Order of the Oblates of Mary Immaculate, and all staff and students who have been responsible for or added to the contribution made to our community, to Alberta and to Canada, by the Collège Saint-Jean of Edmonton.

Canada's bilingualism programme is regarded by many of us as a fairly recent development in recognition of the French fact. Yet, the Collège Saint-Jean has had these aims for more than sixty years, from the time it was founded at Pincher Creek, Alberta in 1908 and was moved to Edmonton in 1910.

The evolution of the Collège Saint-Jean, from the Juniorat Saint-Jean to a collège classique, in 1942 to today, when the Province of Alberta has purchased the Collège Saint-Jean and entrusted it to the University of Alberta, the scope and importance of the school's contribution has grown steadily.

All connected with those contributions have earned the commendation of Edmontonians.



T. J. "Terry" Cavanagh
Mayor



R. P. JOSEPH RÉGNIER, O.M.I.
PROVINCIAL

MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULEE
Administration provinciale
Tél. Provincial : (403)482-5141
Econome : (403)482-5130

MISSIONARY OBLATES OF MARY IMMACULATE
Provincial Administration
Ph. Provincial : (403)482-5141
Bursar : (403)482-5130

9916 - 110 rue (M.)
Edmonton, Alberta T5K 1J3

Le 19 mars 1976.

Le Conseil Provincial de la Province Alberta-Saskatchewan est heureux de présenter sa profonde admiration au COLLEGE SAINT-JEAN, aux Pères et aux professeurs qui se sont dépensés avec générosité depuis 1908 à la marche en avant de l'oeuvre.

C'est avec grande satisfaction que nous avons suivi le développement matériel, intellectuel et spirituel de l'oeuvre commencée par le Père André Daridon.

Le travail accompli durant ce temps mérite nos éloges. En plus d'un grand nombre de vocations, plusieurs anciens se sont taillé une place enviable dans la société franco-albertaine.

Le transfert du COLLEGE SAINT-JEAN ne nous laisse pas impassibles. Une parole du psalmiste nous vient à la mémoire:

Ainsi tout change, tout passe
Ainsi nous-mêmes nous passons,
Hélas sans laisser plus de trace
Que cette barque où nous glissons
Sur cette mer où tout s'efface
(Sap 4-9-10)

Malgré cet accent de tristesse de voir passer une oeuvre qui nous était chère entre d'autres mains, nous sommes heureux cependant de reconnaître qu'au cours de son évolution, le Collège est devenu adulte

Un merci sincère à ceux qui ont travaillé à son épanouissement. A la communauté francophone albertaine maintenant d'assurer son essor.

Nous offrons aux nouveaux propriétaires nos meilleurs voeux de succès.

J. Régnier, O.M.I.,
provincial

En cette année de son cinquantenaire

L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE DE L'ALBERTA

rend publiquement hommage

au dévouement et au patriotisme

des Pères Oblats de Marie Immaculée

et offre ses

meilleurs voeux de succès

au

COLLÈGE UNIVERSITAIRE SAINT-JEAN

Hervé DUROCHER,
président